

Migration interprovinciale et culture
Le cas de la francophonie ontarienne et de ses religions

Par

Jacob Legault-Leclair

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
Dans le cadre des exigences du programme
Maîtrise en sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Jacob Legault-Leclair, Ottawa, Canada, 2021

Remerciements

Bien que l'écriture d'une thèse puisse sembler être un périple solitaire, les dernières années que j'ai consacrées à ce travail furent plutôt pour moi l'occasion de faire d'inestimables rencontres.

Au premier chef, je tiens à remercier mon directeur de thèse, M. E.-Martin Meunier, sans qui cette thèse n'aurait pu prendre forme. Pour son mentorat, les nombreuses opportunités qu'il m'a offertes, sa confiance et pour l'émulation que procure travailler à ses côtés, je souhaite lui témoigner ma reconnaissance la plus sincère.

Je tiens également à remercier Mme Sarah Wilkins-Laflamme, qui a aussi dirigé cette thèse. Sans son expertise statistique et sa précieuse aide, cette thèse n'aurait pu être ce qu'elle est. Elle fut, et demeurera un inspirant modèle de rigueur académique.

Mes remerciements vont aussi aux membres du comité de thèse, Mme Mireille McLaughlin et M. André Tremblay. Les suggestions, les commentaires et les voies d'analyses qu'ils m'ont suggérées furent bénéfiques à cette thèse. En espérant que celle-ci soit à la hauteur de leurs propositions.

Je remercie également mes amis et collègues du *Collège des chaires de recherche sur le monde francophone de l'Université d'Ottawa (CCRMF)* qui ont su mettre à l'épreuve mes idées. Je tiens aussi à souligner la contribution du *Groupe de recherche sur le nationalisme transfrontalier (GRUNT)* au développement de cette thèse. J'y ai trouvé une inspiration intellectuelle importante.

Finalement, je tiens à remercier le *Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)* pour leur soutien financier au cours de ma maîtrise.

Résumé

Depuis la fin du XX^e siècle, la migration et l'immigration francophone de l'Ontario se sont transformées. Les importants flux migratoires en provenance du Québec et des autres provinces canadiennes cèdent peu à peu leur place aux flux migratoires en provenance de l'international. Différentes hypothèses furent avancées pour tenter de saisir ces transformations. Certains y voyaient la fin d'une époque et regardaient désormais vers l'international, alors que d'autres défendaient l'importance toujours présente du Québec pour la francophonie ontarienne. En utilisant les données des recensements canadiens de 1991 à 2016, nous établissons un portrait des transformations au sein des flux migratoires francophones à destination de l'Ontario. Les données descriptives et analytiques obtenues montrent à voir un changement dans la configuration dominante de la migration francophone en Ontario, ainsi qu'une nouvelle réalité religieuse chez ceux venant s'y établir. Nous proposons alors une lecture caractérisée par deux moments forts : *le régime migratoire canadien-français* de 1991 à 2001 et *le régime migratoire cosmopolite multiculturel* depuis 2006. Sans y voir une rupture complète de la francophonie ontarienne avec l'héritage canadien-français, ni non plus y voir uniquement l'effet de l'immigration francophone internationale sur celle-ci, nous avançons que la francophonie ontarienne est aujourd'hui travaillée par différents foyers migratoires, eux-mêmes subissant certaines transformations.

Table des matières

INTRODUCTION	1
Le devenir de la francophonie ontarienne : entre immigration internationale et migration interprovinciale	1
CHAPITRE 1	11
Immigration et migration au Canada, un enjeu crucial.....	11
pour la francophonie minoritaire	11
<i>(Im)migration et francophonie.....</i>	11
<i>(Im)migration et religion</i>	32
Question de recherche.....	37
Approche théorique.....	41
<i>Migration</i>	42
<i>Langue et communautés francophones en situation minoritaire.....</i>	48
<i>Religion</i>	56
CHAPITRE 2	63
Portrait des flux et des configurations migratoires	63
<i>(Im)migration et francophonie en chiffres.....</i>	64
<i>(Im)migration francophone et religions en chiffres.....</i>	82
CHAPITRE 3.....	96
Décomposition des flux migratoires et particularités géographiques, linguistiques et religieuses	96
<i>Distinctions migratoires et religieuses entre Toronto et le reste de l'Ontario.....</i>	98
<i>Du Québec vers Toronto</i>	102
<i>Les migrants pivotants</i>	106
<i>Les migrants pivotants et l'appartenance religieuse en Ontario.....</i>	112
<i>Les migrants pivotants et l'appartenance religieuse à Toronto</i>	120
<i>Regroupement des profils migratoires.....</i>	125

<i>Migration interprovinciale et chances de migrer</i>	127
DISCUSSION ET CONCLUSION	134
<i>Bref retour sur le la littérature</i>	136
Les types de rapports à la francophonie minoritaire	141
<i>Régime migratoire canadien-français</i>	141
<i>Régime migratoire cosmopolite multiculturel</i>	143
<i>Retour sur les questions de recherches</i>	147
BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES, CHAPITRES ET ARTICLES CITÉS.....	154
ANNEXES	164
Annexe chapitre 1	164
Annexe chapitre 2	165
Annexe chapitre 3	174
Annexe conclusion.....	180

Liste des tableaux

Graphique 1.1 : Nombre et proportion d'individus ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP) en Ontario en fonction des années, 1991-2016.....p. 5

Graphique 1.2 : Proportion d'individus francophones en fonction des différentes variables linguistiques dans les recensements canadiens, en Ontario, 1991-2016.....p. 53

Graphique 2.1 : Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les immigrants canadiens, 1991-2016.p. 66

Graphique 2.2 : Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les immigrants ontariens, 1991-2016.p. 68

Graphique 2.3 : Répartition par provinces d'habitation des immigrants ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP), 1991-2016.p. 70

Graphique 2.4 : Variation de la proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée qui habitait en Ontario, avec 1991 comme année de référence pour chacune des années, 1991-2016.p. 72

Graphique 2.5 : Lieu d'habitation 5 ans auparavant (Québec, international et les autres provinces) des individus de première langue officielle parlée française (PLOP) qui habitent désormais en Ontario, 1991-2016.p. 75

Tableau 2.1 : Proportion et nombre d'entrants francophones. Lieu d'habitation 5 ans auparavant (Québec, international et les autres provinces) des individus de première langue officielle française (PLOP) qui habitent en Ontario, 1991-2016.p. 77

Graphique 2.6 : Lieu d'habitation des émigrants interprovinciaux de première langue officielle parlée française (PLOP) qui habitaient en Ontario cinq ans auparavant, 1991-2016.p. 78

Graphique 2.7 : Lieu d'habitation des individus de première langue officielle parlée française (PLOP) qui habitaient au Québec cinq ans auparavant, 1991-2016.p. 80

Tableau 2.2 : Appartenance religieuse (%) en fonction de la première langue officielle parlée (PLOP) chez les Ontariens, 1991-2011.p. 85

Graphique 2.8 : Appartenance religieuse des immigrants ontariens francophones (PLOP) en fonction des années, 2001-2011.	p. 88
Graphique 2.9 : Appartenance religieuse des migrants francophones (PLOP) en provenance du Québec qui habitent désormais en Ontario, en fonction des années, 2001-2011.	p. 92
Graphique 2.10 : Appartenance religieuse des migrants francophones (PLOP) en provenance de l'Ontario qui habitent désormais au Québec, en fonction des années, 1991-2011.	p. 94
Graphique 3.1 : Proportions d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les immigrants vivant à Toronto, 1991-2016.	p. 99
Graphique 3.2 : Appartenance religieuse des immigrants internationaux francophones (PLOP) à Toronto en fonction des années, 2001-2011.	p. 100
Graphique 3.3 : Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les migrants en provenance du Québec vivant désormais à Toronto, 1991-2016.	p. 103
Graphique 3.4 : Appartenance religieuse des migrants francophones (PLOP) en provenance du Québec qui habitent désormais à Toronto, en fonction des années (2001-2011)	p. 105
Graphique 3.5 : Profils détaillés des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré en Ontario, en fonction des années, 1991-2016.	p. 108
Graphique 3.6 : Profils (détaillés) des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré à Toronto, en fonction des années, 1991-2016.	p. 110
Graphique 3.7 : Profils détaillés des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré en Ontario, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.	p. 113
Graphique 3.8 : Migrants pivotants francophones (PLOP) qui ont immigré avant 1986, ou depuis 1986, en Ontario, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.....	p. 117
Graphique 3.9 : Profils détaillés des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré à Toronto, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.	p. 121
Graphique 3.10 : Migrants pivotants francophones (PLOP) qui ont immigré avant 1986, ou depuis 1986, à Toronto, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.....	p. 123

Graphique 3.11 : *Profils regroupés des individus francophones (PLOP) qui ont migré vers l'Ontario au courant des cinq dernières années, 1991-2016.p. 125*

Modèle logistique 1 : *Rapport des cotes (odds ratio) du modèle logistique sur le fait d'avoir migré en Ontario à partir du Québec, chez les francophones (PLOP) habitant désormais en Ontario (2001-2011).p. 127*

INTRODUCTION

Le devenir de la francophonie ontarienne : entre immigration internationale et migration interprovinciale

Au Québec comme dans le reste du Canada, la fin des années 1960 allait être marquante pour le devenir du fait français au pays. D'un côté, les États généraux du Canada français signaient, pour plusieurs, la fin du projet de société francophone pancanadienne ainsi que le début de la provincialisation des sociétés francophones¹. Peu à peu l'identité canadienne-française céda sa place à celles revendiquées par les francophones de chaque province². De l'autre côté, cette période marquait aussi l'instauration d'une nouvelle approche pour l'immigration : le système de points – celui-ci accordant plus d'importance au capital humain, dont la langue, dans le processus de sélection³. Bien que ces événements passèrent à l'histoire et changèrent le devenir du fait québécois et franco-ontarien, seul un grand optimiste aurait pu y entrevoir la fin des luttes

¹ THÉRIAULT, Joseph Yvon, (1998), « Les États généraux et la fin du Canada français » dans M. Martel et R. Choquette (dir.), *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française – CRCCR, p. 261-271.

² L'intérêt naissant au Québec pour la souveraineté poussa les francophones des autres provinces à rompre leur identification canadienne-française et à s'appropriier les termes d'une francophonie provinciale, comme le feront les Franco-Ontariens. Michel Bock, « Des braises sous les cendres : l'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, dir. Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel, Presses de l'Université Laval, Québec, 2016, p. 168-169.

³ GOGIA, Nupur, SLADE, Bonnie, (2011), « About Canada: immigration », *Fernwood Publishing*, Black Point, p. 31; HÉRAN, François, (2007), « Le temps des immigrés : essai sur le destin de la population française », *Seuil*, Paris, p. 33.

linguistiques canadiennes. Au-delà de ces tensions historiques, serait-il possible de réfléchir le fait français ontarien, en s'intéressant d'abord aux migrations?

En effet, depuis ces années, bon nombre d'événements ont ponctué l'évolution des communautés d'expression française au Canada, et ce, jusqu'aux coupures en francophonie de la part du gouvernement conservateur de l'Ontario en 2018 et au mouvement de mobilisation le dénonçant. Parallèlement, les politiques migratoires canadiennes ont largement évolué. Des différentes moutures du système de points⁴ et de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*⁵, jusqu'au dépôt du projet de loi 9 du gouvernement du Québec du 7 février 2019, le débat quant à la gestion de l'immigration demeure vivant entre les deux paliers de gouvernement. Bien que le gouvernement fédéral accorde toujours plus d'importance à la langue française dans le processus migratoire, cela demeure insuffisant, notamment lorsqu'il est question d'immigration hors Québec, compte tenu des objectifs fixés. En 2016, alors qu'on souhaitait élever le pourcentage à 4 %, c'est seulement 2 %⁶ des immigrants qui furent d'expression française à l'extérieur du Québec⁷.

Ces deux phénomènes sociohistoriques – le fait français et l'immigration – qui peuvent sembler indépendants sont pourtant intimement liés. Comme en témoigne le rapport intitulé *Immigrant et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036*, « l'immigration internationale exerce une forte influence sur l'évolution de la situation et de la

⁴ En 1992 et en 2003, les critères ont changé : l'éducation, la langue et l'expérience de travail sont devenues respectivement les critères les plus importants dans la dernière mouture du système de points.

⁵ Instaurée en 2001, cette loi demeure en vigueur jusqu'à ce jour; Gouvernement du Canada, (2001), « Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés », Ottawa, p. 176; GOGIA, Nupur, SLADE, Bonnie, (2011), « About Canada: immigration », *Fernwood Publishing*, Black Point, p. 37.

⁶ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, (2017), « Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) », Ottawa, p. 15.

⁷ Cette proportion représente un sommet depuis l'instauration du *Plan pour les langues officielles* de 2003.

dynamique linguistiques au pays »⁸, d'autant plus qu'une baisse du poids démographique des francophones de langue maternelle semble se dresser à l'horizon. De 2011 à 2036, on prédit qu'ils passeront de 30 % à 27 %⁹. Précisant cela, Charles Castonguay voyait l'immigration comme une solution à envisager puisque « la fécondité [des Canadiens français] est chose du passé »¹⁰ et que l'anglicisation intergénérationnelle dépasse 50 % dans plusieurs régions du Canada¹¹.

Autrement dit, l'immigration francophone internationale semblerait être la voie toute désignée pour veiller à la pérennité des communautés francophones en situation minoritaire. C'est aussi cette voie qui fut priorisée par le gouvernement de Jean Chrétien, en 2003, lors de la mise en place du *Plan d'action pour les langues officielles*. Ce plan vertueux n'a toutefois pas été en mesure de satisfaire aux attentes : le rapport final confirme l'échec quant au nombre d'immigrants d'expression française visés, quant à l'harmonisation déficiente des initiatives d'intégration et quant à la promotion et au recrutement de ces immigrants¹². Ce même rapport revient aussi sur l'importance longtemps négligée des migrations interprovinciales. En effet, « le Québec a connu une diminution de ses demandeurs principaux d'expression française de 4 % en raison de la mobilité interprovinciale »¹³ et ce, seulement entre les années 2003 et 2014. Ces départs de nouveaux arrivants francophones viennent alors s'ajouter aux immigrants internationaux qui viennent directement s'installer ailleurs dans le Canada.

⁸ HOULE, René, CORBEIL, Jean-Pierre, (2017), « Immigrant et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036 : série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration », *Statistique Canada*, p. 39.

⁹ *Ibid*, p. 40.

¹⁰ CASTONGUAY, Charles, (2002), « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones du Québec et du Canada », *Recherches sociographiques*, Vol 43 no.1, p. 150.

¹¹ CASTONGUAY, Charles, (2008), « L'apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec », *Francophonies d'Amérique*, no. 26, p. 245.

¹² Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, (2017), « Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) », Ottawa, p. 56.

¹³ *Ibid*, p. 16.

Bien que l'intention des autorités gouvernementales rejoigne plusieurs des recommandations de la communauté scientifique¹⁴, force est de constater que malgré tout, le poids démographique des individus de langue francophone maternelle hors Québec, passant de 6 % en 1971 à 4 % en 2016, nous oblige à remettre en cause le chemin emprunté lors des dernières années¹⁵. Nous croyons alors qu'il est important d'aller au-delà du contexte politique récent pour dégager le portrait d'une situation nouvelle, c'est-à-dire les rapports qu'entretiennent les nouvelles dynamiques migratoires et la précarisation toujours croissante du fait français en Ontario. Il faut penser à nouveau frais et renouveler notre regard sur la francophonie ontarienne, de pair avec la question de la migration. C'est pourquoi l'objectif de cette thèse sera d'analyser les flux migratoires francophones qui viennent alimenter l'Ontario. Nous tenterons alors de saisir l'importance de l'immigration internationale en la comparant avec la migration interprovinciale, notamment en provenance du Québec.

Le déclin du poids relatif des francophones en Ontario, malgré leur hausse en nombre absolu, exige de mieux comprendre le phénomène de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. De 1991 à 2016, le nombre de francophones de première langue officielle est passé de 535 855 à 593 330. Ils représentent 4,5 % de la population franco-ontarienne en 2016, alors qu'ils étaient 5,4 % en 1991¹⁶. Contraint par le faible taux de fécondité des francophones et les transferts – voire l'assimilation – linguistiques¹⁷ grandissants, il est

¹⁴ Les moyens ou les orientations diffèrent parfois, mais une importante majorité de chercheurs reconnaissent l'importance de l'immigration (en général) pour l'avenir du fait français au Canada.

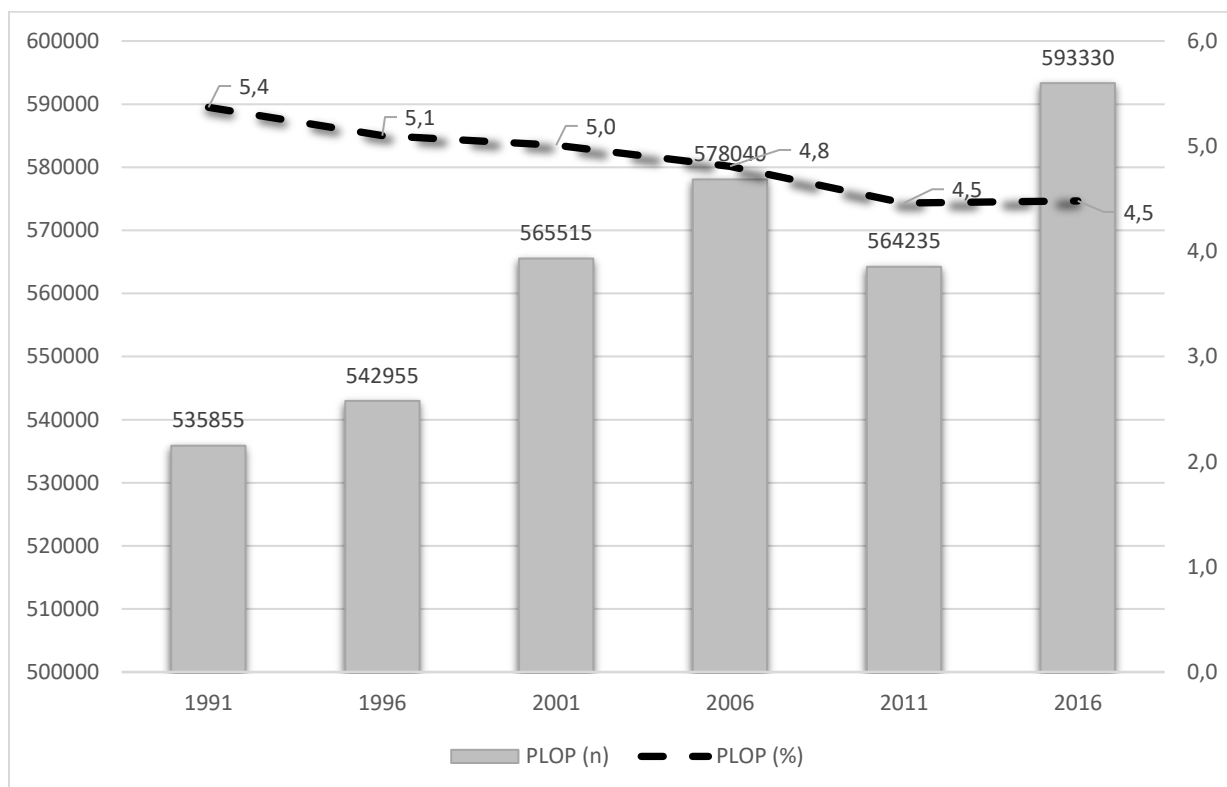
¹⁵ Statistique Canada, (1975), « Recensement de la population, 1971 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa; Statistique Canada, (2019), « Recensement de la population, 2016 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.

¹⁶ Statistique Canada, (2019), op. cit.; Gouvernement du Canada, (2003), « Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles », Gouvernement du Canada, Ottawa, p. 34

¹⁷ Pour parler du même phénomène, mais en utilisant une formulation positive, on utilise aussi le terme de rétention linguistique. Dans notre cas, cette rétention linguistique est négative puisque d'une génération à l'autre, le transfert linguistique du français se fait de moins en moins (Forlot, 2005, p. 11).

nécessaire d'appréhender conjointement cette question de la baisse du poids relatif des francophones avec celle de l'immigration¹⁸. C'est ce constat que faisait le gouvernement canadien en 2003, lorsqu'il publiait son *Plan d'action pour les langues officielles*¹⁹. Cette tendance ne semble pas près de s'inverser, et les données les plus récentes, celles du recensement de 2016, viennent nous le confirmer.

Graphique 1.1 : Nombre et proportion d'individus ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP) en Ontario en fonction des années, 1991-2016 (cumulatif).



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population : 1991, 1996, 2001, 2006, 2016 [Canada] Fichier maître préparé pour diffusion dans le réseau des Centres de données de recherche du Canada, 2019; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages : 2011 [Canada] Fichier maître préparé pour diffusion dans le réseau des Centres de données de recherche du Canada, 2019.

*Nombre absolu d'individus arrondi au cinquième près.

¹⁸ BÉLANGER, Alain, (2009), « Une analyse provinciale de la migration de remplacement au Canada », Cahiers québécois de démographie, Vol 28 no. 1, p. 71-104; FORLOT, Gilles, (2005), « Pratiques langagières et parcours migratoires. Sociolinguistique ethnographique de la migration française à Toronto », Université catholique de Louvain, p. 11.

¹⁹ Gouvernement du Canada, « Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, 2003, p. 79.

À ce niveau, le consensus est clair : le gouvernement du Canada reconnaît depuis plusieurs années l'importance de l'immigration francophone dans le développement des communautés de langue officielle en milieu minoritaire. Cette dimension a même été insérée dans la loi de 2001 sur l'immigration et la protection des réfugiés. Elle a notamment pour objectif « de favoriser le développement des collectivités de langue minoritaire au Canada »²⁰. La communauté scientifique est du même avis²¹. D'importants chantiers, notamment celui du Projet Métropolis, regroupent bon nombre d'éminents chercheurs s'intéressant, entre autres, à « l'immigration et [à la] diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire »²². Malgré le ralliement des protagonistes derrière ce champ d'études, la promotion de l'immigration francophone au sein de communautés d'expression française en situation minoritaire demeure, dans les faits, toute autre. Les immigrants qui connaissent le français sont surreprésentés au Québec et sous-représentés dans le reste du Canada. Dans son *Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)* de 2017, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada écrivait :

Le Québec était la destination de choix de 84 %²³ des immigrants d'expression française au cours de la période de 2003 à 2016. [...] le

²⁰ Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, c. 27, art 3 (1) b.1).

²¹ Notons qu'il existe tout de même des désaccords et même quelques dissensions sur la forme ou l'orientation de l'articulation entre l'immigration et les efforts pour assurer la pérennité des communautés francophones en situation minoritaire. Nous aborderons ces divergences d'opinions lorsqu'il sera question des enjeux que soulève l'immigration en milieu minoritaire.

²² BELKHODJA, Chedly (dir.), (2008), « Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, Printemps 2008, p. 138.

²³ Cette proportion représente une intention souhaitée par les immigrants lorsque Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada les ont sondés à cet effet. La réalité est encore plus fracassante – le paragraphe suivant en témoigne.

Québec offre une vive concurrence au reste du Canada au chapitre de la promotion de l'immigration francophone.²⁴

L'évaluation de ce plan d'action par le gouvernement lui-même émet cinq conclusions expliquant cet échec : 1) des défaillances au niveau de l'harmonisation et de la gouvernance des activités et des programmes mis en place dans le plan; 2) une déroute des efforts de promotion et de recrutement à l'étranger; 3) la difficulté d'établissement et d'intégration en français, en milieu minoritaire francophone où il est possible de vivre aussi en anglais; 4) la difficulté à articuler l'action des différents partenaires (au Canada et à l'étranger) comme les gouvernements provinciaux, les municipalités et les intervenants communautaires; 5) l'impossibilité à déterminer quelle proportion du plan a été élaborée en se basant sur les connaissances acquises en la matière.

Ce défi reste présent puisque seulement 1,47 % (42 831 individus) des immigrants d'expression française se sont installés à l'extérieur du Québec, de 2003 à 2016²⁵. De ce fait, nous constatons que le véritable enjeu surpasse la mise en œuvre concrète des intentions politiques. Pourquoi le gouvernement canadien n'arrive-t-il pas à atteindre ses objectifs en matière d'immigration francophones? Pourquoi n'arrive-t-il pas, au moins, à augmenter cette immigration d'un point de pourcentage depuis la mise en place par le ministre Dion, en 2003, du *Plan d'action pour les langues officielles*? Comment se fait-il que la principale solution pour favoriser la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire ait échoué de cette façon?²⁶

²⁴ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, (2017), « Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) » Ottawa, p. 56.

²⁵ *Ibid.*, p. 15.

²⁶ *Ibid.*, p. 55.

On a cru pouvoir atteindre les cibles en ne privilégiant trop souvent que l’immigration européenne. Ce qui est surprenant, compte tenu de la nouvelle réalité de l’immigration au Canada. En 1986, les nouveaux arrivants en provenance de ce continent formaient 58 % de l’immigration internationale, alors qu’en 2016 ils en représentaient 29 %. Désormais, le poids démographique se déplace de plus en plus vers l’Asie et l’Afrique²⁷. La proportion d’individus de langue maternelle française provenant d’Afrique a doublé de 1996 à 2011, passant de 19 % à 40 %. Autrement dit, l’avenir de l’immigration francophone au Canada passera au moins en partie, par ce continent²⁸.

De plus, à l’instar du plan d’action, les recommandations avancées misent sur une population nécessairement en provenance d’autres pays, en faisant fi de la migration interne. L’exploration du champ scientifique de l’immigration et de la migration au Canada nous a néanmoins poussés à analyser les mouvements migratoires qui prennent vie à l’intérieur du pays : principalement les mouvements interprovinciaux. Bien qu’il soit important de considérer l’immigration internationale, négliger complètement les mouvements de population à l’intérieur même du Canada n’offrirait pas une lecture complète de la situation migratoire – compte tenu de son importance (comme nous le verrons). Cette dimension fondamentale retiendra notre attention, dans notre thèse.

²⁷ Statistique Canada, (1989), « Recensement de la population, 1986 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa; Statistique Canada, (2015), « Enquête nationale auprès des ménages, 2011 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.

²⁸ Statistique Canada, (1995), « Recensement de la population, 1991 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa; Statistique Canada, (2007), « Recensement de la population, 2001 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa; Statistique Canada, (2009), « Recensement de la population, 2006 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa; Statistique Canada, (2015), « Enquête nationale auprès des ménages, 2011 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.

Ces constats ne sont pas étrangers aux chercheurs dans le domaine. Néanmoins, rares sont ceux qui considèrent prioritairement l'apport que peut avoir la francophonie canadienne – en y incluant le Québec – par l'entremise de la migration interne. Autrement dit, l'enjeu de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire est d'abord pensé à partir d'un même lieu : celui de l'international. S'il est connu de tous, l'apport des migrations internes ne demeure que marginalement abordé. Depuis déjà quelques années, nous savons pourtant qu'il est « juste d'affirmer que la vitalité de certaines communautés minoritaires de langue officielle dépend de la quantité de francophones du Québec qui s'installent dans d'autres régions du pays »²⁹. Tentons désormais de nous y plonger pour mieux comprendre les enjeux entourant la francophonie ontarienne et le lien que peut entretenir celle-ci avec le reste de la francophonie canadienne et le Québec en particulier. Comment pourrions-nous rendre compte du rapport entre la migration et le fait français en Ontario? Quel est ce rapport? Est-ce que la francophonie ontarienne peut même faire l'économie de la migration franco-québécoise et espérer prospérer?

Traditionnellement, le Québec a longtemps été l'un des foyers de renouvellement pour la francophonie ontarienne, notamment par sa migration interprovinciale. Bien que l'importance des immigrants francophones internationaux soit croissante, la place que joue le Québec n'est toutefois pas encore révolue. Même lorsqu'il sera question d'immigration internationale, il est impossible d'écarter le Québec de l'équation, puisqu'une part importante de ses immigrants internationaux francophones choisissent de quitter cette province pour s'établir en Ontario. Or, que le Québec soit toujours important pour l'Ontario français, cela ne signifie pas que ce soit nécessairement la perpétuation de l'« esprit canadien-français » de naguère. De plus en plus de

²⁹ JEDWAB, Jack, PERRONE, Julie, (2014), « Québécois francophones vivants ailleurs au Canada et anglophones d'ailleurs au Canada vivant au Québec : l'adaptation langagière », dans *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada, Québec*, dir. Rodrigue Landry, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 299.

Franco-qubécois appartenant aux communautés culturelles minoritaires composent ces flux migratoires vers l'Ontario.

Cet esprit canadien-français n'est pas seulement porteur de la francophonie. La religion catholique fut au cœur de la culture canadienne-française. Or, bien que cette époque soit révolue³⁰, le rapport entre la francophonie et la religion n'en demeure pas moins important. Les transformations apportées par l'immigration ne sont pas sans influence sur le rapport entre la francophonie et le catholicisme. En effet, les immigrants francophones, qu'ils viennent s'installer au Québec ou en Ontario, représentent une population plus hétérogène sur le plan religieux³¹. Selon Meunier et Nault, les immigrants contribuent à un renouvellement religieux, catholique ou autre, au sein de la francophonie canadienne³². Nous tenterons de voir, lors de l'analyse de nos résultats, dans quelle mesure l'immigration francophone vient travailler l'appartenance religieuse de la population franco-ontarienne.

Mais avant de s'y plonger, voyons d'abord comment le champ des études sur la migration s'est constitué au Canada.

³⁰ MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, GRENIER, Véronique, (2013), « La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la religion? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 36, p. 13.

³¹ MEUNIER, E.-Martin, NAULT, Jean-François, (2014), « Vers une sortie de la religion culturelle : les transformations du catholicisme au Québec et au Canada (1968-2008), dans *La longue transition du catholicisme. Gouvernamentalité et influence*, François Mabilie (dir.), Éditions du Cygne, Paris, p. 54.

³² *Ibid*, p. 59.

CHAPITRE 1

Immigration et migration au Canada, un enjeu crucial pour la francophonie minoritaire

(Im)migration et francophonie

Nous avons identifié trois grands moments de recherches,³³ articulant immigration et francophonie, au sein desquelles œuvrent et débattent les chercheurs canadiens qui se penchent sur la question des migrations depuis les années 1960. D’abord, il y a l’ensemble des études économiques qui réfléchissent les phénomènes migratoires en vertu du capital humain. Ensuite, nous voyons émerger des travaux qui, toujours dans cette même voie, mettent au cœur de leurs préoccupations les questions linguistiques, le fait français et l’apport de l’immigration internationale. Enfin, nous avons recensé certains travaux plus récents qui s’intéressent particulièrement aux secondes migrations, à la vitalité des CLOSM³⁴ et aux effets que pourraient avoir certaines dimensions culturelles comme la religion, notamment chez les populations immigrantes. Certaines de ces dernières études proposent également de prendre en compte le fait religieux et son importance dans le mouvement des populations, nous nous y attarderons.

³³ Nous regroupons ici les principales orientations de recherches dans le domaine pour mieux circonscrire le champ et éventuellement situer notre approche parmi ces voies d’analyses qui nous servent de frontières – bien que malléables et poreuses – dans l’édification de notre projet de recherche. Leur apport est d’abord heuristique, plutôt d’exhaustif.

³⁴ CLOSM est l’abréviation pour « Communauté de langue officielle en situation minoritaire »

Le **premier moment** d'étude de la migration interne au Canada³⁵ débute vers la fin des années 1960 et se termine au cours des années 1980. Celui-ci est caractérisé par l'importante place qu'occupent les chercheurs anglo-canadiens et l'intérêt qu'ils portent sur la relation entre la migration et l'économie. Cette approche misant sur le capital humain a structuré l'univers de la migration. Des auteurs comme Isabel Anderson³⁶, Larry A. Sjaastad³⁷, Thomas J. Courchene³⁸ et John Vanderkamp³⁹ ont participé à l'édification d'une littérature qui traite de la migration à partir d'une vision économique. L'immigration suppose alors un *coût* initial qui tentera d'être renfloué par l'utilisation d'un capital humain que le migrant mobilisera notamment par le biais du travail déniché au lieu d'arrivée. Par exemple, l'étude d'Anderson (1967) qui s'intéresse à la période allant de 1921 à 1961⁴⁰ étudie la migration sous l'angle économique comme l'ont fait les politiciens jusqu'à cette époque. Pour elle, lors de cette période, « les migrations au Canada ont été liées aux disparités dans les occasions de progrès économique »⁴¹. Elle propose alors une analyse des revenus en se souciant de la dualité rurale/urbaine⁴². De son côté, Sjaastad s'intéresse

³⁵ Bien que notre thèse porte spécifiquement sur l'Ontario, certains travaux précurseurs traitant de l'ensemble du Canada seront abordés.

³⁶ ANDERSON, Isabel B., (1967), « Migration à l'intérieur du Canada : 1921-1961 », *Conseil économique du Canada*, Ottawa, p. 110.

³⁷ SJAASTAD, Larry A., (1962), « The Costs and Returns of Human Migration », *Journal of Political Economy*, Vol 70 no.5, p. 80-93.

³⁸ COURCHENE, Thomas J., (1970), « Interprovincial Migration and Economic Adjustment », *Canadian Journal of Economics*, Vol 3 no.4, p. 550-576.

³⁹ VANDERKAMP, John, (1968), « Interregional Mobility in Canada: A Study of the Time Pattern of Migration », *Canadian Journal of Economics*, Vol 1 no.3, p. 595-608.

VANDERKAMP, John, (1971), « Migration Flows, Their Determinants and the Effects of Return Migration », *Journal of Political Economy*, Vol 79, p. 1012-1031.

VANDERKAMP, John, (1972), « Return Migration: Its Significance and Behavior », *Western Economic Journal*, Vol 10 no.4, p. 460-465.

VANDERKAMP, John, (1988), « Regional disparities, a model with some econometric results for Canada », dans *Regional Economic Development: Essays in Honour of François Perroux*, dir. B Higgins et D.J. Savoie, Unwin Hyman, Boston, p. 269-296.

VANDERKAMP, John, GRANT, Kenneth E., (1988), « Canadian Internal Migration Statistics, Some Comparisons and Evaluations », Vol 11 no. 1, p. 9-32.

⁴⁰ Ces années sont déterminées par la disponibilité des données de recensement qu'elle utilise pour son analyse.

⁴¹ ANDERSON, *op. cit.*, p. 111.

⁴² Les premiers travaux traitants de la migration interne au Canada s'intéressent au milieu agricole, qui a longtemps été une priorité dans les développements démographiques canadiens. Cette réalité était bel et bien le propre de

aux retombées qu'apporte la migration. Postulant qu'elle a nécessairement un *coût* humain ou monétaire, Sjaastad cherche à savoir, comme la plupart des auteurs de cette époque, si cet investissement initial est profitable au terme du processus migratoire pour le migrant. Bien qu'il s'intéresse aux États-Unis, il nuancera l'importance de l'économie, par rapport à la dimension humaine, dans le processus migratoire. Il affirmera que « migration cannot be viewed in isolation; complementary investments in the human agent are probably as important or more important than the migration process itself »⁴³.

Il sera parmi les premiers à aller au-delà des impératifs économiques dans l'étude de la migration. Toutefois, il faudra attendre les travaux de Courchene⁴⁴ pour voir émerger des hypothèses allant au-delà des travaux économétriques, notamment portés par Vanderkamp⁴⁵. Contrairement à ce dernier, qui utilisait des données administratives (comme les allocations familiales ou les impôts) pour s'intéresser au chômage et aux différences de revenus engendrées par la migration, Courchene, quant à lui, proposa de nombreuses hypothèses novatrices. Il n'utilisera pas de données administratives, mais plutôt le recensement de 1961⁴⁶. Cela lui permettra de prendre en compte d'abord des variables comme l'âge et la proximité géographique des déplacements, mais surtout de s'intéresser à certaines caractéristiques qu'il qualifiera de « more on the cultural level »⁴⁷. Pour Courchene, il faut compléter la dimension strictement

l'immigration et de la migration canadienne : « In 1948, about one in five workers arriving in Canada was a farmer or agricultural worker. By 1961, this figure was closer to one in twenty » (Kelley et Trebilcock, 2010, p. 316).

⁴³ SJAASTAD, Larry A., *op. cit.*, p. 92-93.

⁴⁴ COURCHENE, Thomas J., *op. cit.*

⁴⁵ VANDERKAMP, John, (1968), (1971), (1972), (1988a), (1988b), *op. cit.*

⁴⁶ Cette approche utilisant le recensement inspirera la nôtre puisqu'elle permet de prendre en compte plusieurs variables sociodémographiques en plus de rendre possible l'analyse des migrations interprovinciales et internationales.

⁴⁷ COURCHENE, Thomas J., *op. cit.* p. 556.

économique⁴⁸, car elle ne rendrait pas entièrement compte des mouvements des Québécois : « [economic] variables will overestimate outmigration from Quebec. The combination of cultural, language and religious elements are probably at the base of this phenomenon »⁴⁹. L'élaboration de différents tableaux descriptifs et de modèles analytiques lui permet de placer au même niveau que les variables économiques les variables comme l'âge, la région et l'éducation⁵⁰.

Ce premier moment aura été le propre d'analyses économiques de la migration dans le Canada. Les études abordées auront néanmoins mis la table pour certains travaux qui ne s'intéresseront pas qu'exclusivement aux travers économiques de la migration.

Un **second moment** semble se dessiner à la fin des années 1970, une dizaine d'années après la mise en place, en 1967, du nouveau système de sélection d'immigrants : le système de points. C'est le début de l'âge d'or⁵¹ de l'immigration au Canada. En plus de faciliter le tout, ce nouvel encadrement diversifiera l'origine des immigrants⁵² qui seront de moins en moins issus des filières traditionnelles, c'est-à-dire françaises et britanniques. Désormais cohabiteront les études de nature économique et celles s'intéressant d'abord aux facteurs de nature géographique ou culturelle.

⁴⁸ Certains auteurs comme Leroy O. Stone (1971, 1974, 1976, 1978) et John Vanderkamp en ont fait rapidement mention, mais surtout à titre préventif. Peut-être est-ce faute de données probantes?

⁴⁹ *Ibid.*, p. 557.

⁵⁰ Il tiendra compte de la langue parlée par les migrants, mais ce ne sera pas par l'entremise d'un modèle statistique.

⁵¹ Nupur Gogia et Bonnie Slade qualifieront cette période comme étant « l'ouverture des portes » (*The Door Opens*) (2011, p. 29).

⁵² GOGIA, Nupur, SLADE, Bonnie, (2011), « About Canada: immigration », *Fernwood Publishing*, Black Point, p. 30.

Un contrepoids⁵³ semble dès lors s'opérer par la plume de chercheurs comme Denise Desrosiers, Joel E. Gregory et Victor Piché⁵⁴, Réjean Lachapelle, Jacques Henripin⁵⁵ et Roger Bernard⁵⁶. Malgré la continuité des travaux abordant la migration sous un angle économique, les travaux de Desrosiers, Gregory et Piché⁵⁷ marquent une césure⁵⁸ dans l'étude du champ en dressant un bilan important de ce qui avait été fait jusque-là. Avant de plaider en faveur d'un rééquilibrage dans l'étude des facteurs de la migration interne, ces auteurs n'oublient pas de rappeler qu'à ce moment « les études sur la migration interprovinciale au Canada reflètent fidèlement le modèle de pensée économique classique : la migration est vue comme le mécanisme par excellence d'adaptation aux déséquilibres du système économique »⁵⁹. Or, ils ne s'arrêteront pas là, car, toujours au sujet des migrations interprovinciales, ils avanceront que « les facteurs non économiques jouent [aussi] un rôle considérable dans le cas des entrées et des sorties du Québec »⁶⁰. C'est l'une des premières tentatives marquantes d'évaluation des variables de la

⁵³ Nous verrons que ce contrepoids est d'abord le fait de chercheurs francophones qui tentent de rendre compte des mouvements migratoires en mettant au cœur de leurs travaux l'importance de la culture dans le processus de migration.

⁵⁴ DESROSIERS, Denise, GREGORY, Joel W., PICHÉ, Victor, (1976), « Migration au Québec: mesures, causes, effets et politiques », *Cahier québécois de démographie*, Vol 5 no.3, p. 9-51; DESROSIERS, Denise, GREGORY, Joel W., PICHÉ, Victor, (1978), « La migration au Québec : synthèse et bilan bibliographique », Gouvernement du Québec : Ministère de l'immigration, Québec, p. 106.

⁵⁵ LACHAPELLE, Réjean, HENRIPIN, Jacques, (1980), « La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospectives », *Institut de recherches politiques*, Montréal, p. 391.

⁵⁶ BERNARD, Roger, (1988), « De Québécois à Ontariens : la communauté franco-ontarienne », *Le Nordir*, Hearst, p. 185; BERNARD, Roger, (1991), « Le travail et l'espoir : Migration développement économique et mobilité sociale Québec/Ontario 1900-1985 », *Le Nordir*, Hearst, p. 396; BERNARD, Roger, (1996), « De Québécois à Ontariens », *Le Nordir*, Hearst, p. 179.

⁵⁷ DESROSIERS, Denise, GREGORY, Joel W., PICHÉ, Victor, *op. cit.*

⁵⁸ En marquant cette période par l'émergence de certains travaux importants, nous ne nions pas la présence de certains autres travaux (dont certains francophones) abordant la culture et la migration au Canada. Or, nous les jugeons moins influents dans l'édification de ce champ.

⁵⁹ DESROSIERS, Denise, GREGORY, Joel W., PICHÉ, Victor, « La migration au Québec : synthèse et bilan bibliographique », *op. cit.*, p. 43

⁶⁰ *Ibid.*, p. 44.

culture et de la langue dans un domaine d'étude où l'économie semblait préoccuper presque tous les chercheurs⁶¹.

Pour Lachapelle et Henripin, le manque de considération pour la langue dans ce champ d'études est attribuable aux données qui n'en traitent peu ou prou. C'est avec le recensement de 1971 que cela devient possible⁶². Avec ces nouvelles données, ils proposeront l'hypothèse suivante : « il y aurait ainsi au Canada deux systèmes migratoires bien distincts, l'un étant polarisé par les régions à majorité francophones, l'autre par les régions à majorité anglophone »⁶³. Ils appuient cette hypothèse sur deux avenues explicatives. D'abord, les membres d'une certaine communauté linguistique auront plus facilement accès aux informations relatives à un emploi dans leur langue que dans une autre, ce qui faciliterait le déplacement dans une communauté offrant un emploi dans sa langue⁶⁴. Ensuite, il est question de l'importance de la langue dans les « coûts d'adaptation et d'intégration linguistique et culturelle »⁶⁵. Cette affirmation appuie toujours l'idée selon laquelle un migrant aura tendance à se diriger vers un lieu où on trouve une population issue d'une culture similaire à la sienne⁶⁶. Ils iront jusqu'à proposer des parallèles entre l'immigration internationale et la migration interne. Ainsi, ces deux types de déplacements auraient en commun le fait de se produire « essentiellement sur une base individuelle ou familiale »⁶⁷ et d'avoir « [des] coûts d'adaptation et d'intégration linguistique et

⁶¹ L'emploi/chômage, le revenu, le salaire, l'assurance-chômage, les types d'activités et le niveau de vie, sont au nombre des variables économiques utilisées pour rendre compte des mouvements migratoires interprovinciaux (Desrosiers, Gregory et Piché, 1976, p. 16; Desrosiers, Gregory et Piché, 1978, p. 44)

⁶² LACHAPELLE, Réjean, HENRIPIN, Jacques, *op. cit.*, p. 185; DESROSIERS, Denise, GREGORY, Joel W., PICHÉ, Victor, « Migration au Québec: mesures, causes, effets et politiques », *op. cit.*, p. 14.

⁶³ LACHAPELLE, Réjean, HENRIPIN, Jacques, *op. cit.*, p. 243.

⁶⁴ À cet égard, remarquons qu'on préfère nuancer l'importance du travail (facteur économique) et y intégrant un facteur culturel (la langue).

⁶⁵ LACHAPELLE, Réjean, HENRIPIN, Jacques, *op. cit.*, p. 200.

⁶⁶ À ce titre, les auteurs ne manquent pas de se référer aux travaux de Raymond Boudon comme : *À quoi sert la notion de structure* (1968), *La crise de la sociologie* (1971) et *Les mathématiques en sociologie* (1971).

⁶⁷ LACHAPELLE, Réjean, HENRIPIN, Jacques, *op. cit.*, p. 242

culturelle [similaires] dans la région d'arrivée »⁶⁸. Cet important ouvrage est parmi les premiers à mobiliser des données empiriques⁶⁹ pour tracer des liens entre la mobilité interne du Canada et celle des nouveaux arrivants. Finalement, ils iront jusqu'à affirmer qu'il y aurait « deux systèmes migratoires »⁷⁰ déterminés surtout par la langue des individus plutôt que par leur lieu de départ, que ce soit de l'étranger ou d'une autre province canadienne⁷¹.

Roger Bernard fera passer du général au particulier les constats de Lachapelle et Henripin en étudiant le cas des Québécois francophones qui migrent dans le nord de l'Ontario. Il prendra en compte la culture dans la migration, sans pour autant rejeter les facteurs économiques. En fait, il proposera de comprendre l'articulation entre les deux. Selon le sociologue d'Ottawa, celle-ci est l'œuvre d'un « individu acteur », maître de ses choix⁷², navigant au sein de structures parfois contraignantes⁷³. En s'intéressant précisément aux migrations du Québec vers l'Ontario, Bernard dira que « les migrations québécoises vers Hearst sont motivées par des facteurs économiques, notamment l'emploi et le salaire, mais que la spécificité culturelle et linguistique du Québec [...] favorise l'émigration interprovinciale parce que Hearst est présenté et perçu comme un prolongement naturel du Québec »⁷⁴ où « la langue et la culture favorisent [...] l'intégration »⁷⁵. C'est alors une opportunité doublement positive que le migrant saisit. Si cela semble logique, Bernard prend tout de même soin de considérer un autre élément : l'effet de proximité. Pour lui, l'Ontario aurait un effet tampon sur les Québécois, c'est-à-dire qu'elle en absorberait une grande

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Nous pensons notamment aux recensements canadiens de 1971 et 1976.

⁷⁰ LACHAPELLE, Réjean, HENRIPIN, Jacques, *op. cit.*, p. 243

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Comme Lachapelle et Henripin, il n'hésite pas à citer Raymond Boudon (*La logique du social*, 1979).

⁷³ BERNARD, Roger, « Le travail et l'espoir : Migration développement économique et mobilité sociale Québec/Ontario 1900-1985 », *op. cit.*, p. 18, et 214.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 36.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 197.

partie avant que ces dernières ne se dirigent plus loin vers l'ouest. L'intérêt porté à ce seul cas lui permettra d'utiliser une méthode originale : l'analyse causale (*path analysis*). Il s'en servira pour nuancer l'importance du statut socio-économique d'une part, et l'effet du sexe, d'autre part⁷⁶. Cela permet notamment à Bernard d'affirmer⁷⁷ que « la migration ne provoque pas de rupture occupationnelle » et qu'elle est rarement gage de mobilité sociale ascendante.

Dans la même période, parallèlement à l'évolution de ces travaux misant de plus en plus sur l'apport de la culture dans le phénomène migratoire, les recherches s'intéressant aux nombreux facteurs économiques continuent néanmoins de se multiplier. En 2012, Kathleen M. Day et Stanley L. Winer ont recensé exhaustivement ces travaux traitants de la *fiscally induced migration*⁷⁸. Les divisant en fonction du type de données utilisées – les données agrégées et les micros donnés⁷⁹ – et de leur année de publication, ils ont tenté de mieux saisir les politiques qui ont influencé ce type de déplacements. Day et Winer ont tenté de circonscrire le champ de la migration économique canadienne en mobilisant une approche structurelle des phénomènes migratoires – laissant croire qu'un migrant est nécessairement à l'affût des changements de politiques parfois très subtiles et techniques. Bien que le portrait du pan économétrique de ce champ soit l'un des plus complets et minutieux que nous avons recensés, les considérations culturelles en sont malheureusement absentes⁸⁰. Considérant d'abord les individus comme des « *homo-économicus* », comme de véritables ressources économiques, on tend alors à minimiser les facteurs ayant trait à l'intégration et à l'appartenance. Pour Marie-Claude Haince, la

⁷⁶ *Ibid.*, p. 189-190.

⁷⁷ Rappelons qu'il s'agit toujours d'une population de francophones du nord du Québec et de l'Ontario.

⁷⁸ DAY, Kathleen M., Winer, Stanley L., (2012), « Interregional Migration and Public Policy on Canada », *McGill Queen's University Press*, p. 73.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 65.

⁸⁰ Retenons que le caractère particulier du Québec est intégré à l'analyse, notamment en vertu de *chocs* au sein de cette société, notamment la Crise d'Octobre et l'élection du Parti Québécois en 1976 (Day et Winer, 2012, p. 158 et p. 263).

configuration du système d'immigration canadien y serait pour quelque chose : « le nouveau système de points mis en place en 2002 [...] met l'accent sur le capital humain des futurs immigrants »⁸¹. En matière d'immigration, mettre l'accent sur le capital humain, c'est prioriser des caractéristiques individuelles qui seraient avantageuses – et mobilisables en terre d'accueil – par le migrant, apportant ainsi un bénéfice à ce dernier ou à la société d'accueil⁸². Le plus souvent, ces caractéristiques sont d'abord orientées vers le marché du travail⁸³. Au premier trimestre de 2018, au Québec, c'est 61,9% des individus sélectionnés comme « travailleur qualifié » qui affirmaient connaître le français⁸⁴. Évidemment, l'un ne va pas sans l'autre et la diversification de ce champ d'études verra émerger des travaux qui en tiennent compte autant des facteurs culturels que des facteurs économiques. Dans la seconde édition (2004) de son livre intitulé *Population change in Canada: the challenges of policy adaptation*⁸⁵, Roderic Beaujot affirme que « le parcours de vie et les facteurs sociaux lorsqu'il vient temps d'évaluer si une personne migrera ou non, quant aux facteurs économiques, ils agiront davantage au niveau du choix de la destination »⁸⁶. Qu'on soit en accord ou non avec cette affirmation, là n'est pas l'essentiel. Ce que nous croyons pertinent est davantage l'articulation des deux voies d'analyse qui sont de plus en plus conciliables. Dès lors, une multitude d'éléments explicatifs s'imposeront dans la compréhension des phénomènes migratoires. La multiplication des voies d'analyses et la

⁸¹ HAINCE, Marie-Claude, (2014), « La domestication de l'Autre ou la fabrication de l'« immigrant parfait », *Diversité urbaine*, Vol 14 no.1, p. 100.

⁸² KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2011), « Internal migration of Canadian immigrants, 1993-2004: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics », *Canadian Studies in Population*, Vol 38 no. 1-2, p. 1-18.

⁸³ Pensons notamment à l'immigration économique contrôlée par le Québec.

⁸⁴ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2018), « Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec », *Gouvernement du Québec*, p. 5.

⁸⁵ BEAUJOT, Roderic, KERR, Don, (2004), « Population Change in Canada: The Challenges of Policy Adaptation (2nd ed.) », *Oxford University Press*, Don Mills, p. 367; La première version de ce livre paraît en 1991.

⁸⁶ *Ibid.* p. 160. Traduction libre de l'auteur.

prise en compte de facteurs toujours plus nombreux se froteront au contexte contemporain de la migration.

Le troisième moment, celui dont nous sommes présentement témoins voit l'étude de la migration sortir des sentiers battus. Les axes de recherches se diversifient et on voit émerger d'importants réseaux d'experts comme le projet *Métropolis* (1996). Retenons d'abord les travaux de Chedly Belkhodja ou Nicole Gallant qui juxtaposent au fait français et ses mouvements des analyses des milieux minoritaires, de l'altérité, des institutions et des enjeux identitaires. Pour eux, la migration doit nécessairement être supportée par trois aspects : le recrutement/l'attraction, l'accueil et l'intégration⁸⁷. Le recrutement et l'attraction doivent passer par une meilleure coordination des communautés, notamment en milieu rural⁸⁸. Une approche plus globale où l'information circule efficacement devrait guider ce processus⁸⁹. À ces façons de faire qui s'appliquent aussi lors de l'accueil des migrants, les auteurs y ajoutent l'importance de la concertation en proposant aux communautés d'accueil et aux différentes organisations de se coordonner dans cet effort. Pour eux, un autre défi doit être relevé, il est essentiel de ne pas considérer le nouvel arrivant simplement comme une simple ressource démographique qui vient pallier le déclin d'individus d'expression française. Le rapport à l'altérité transcende la question de l'immigration.

⁸⁷ GALLANT, Nicole, ROY, Jean-Olivier, BELKHODJA, Chedly, (2006), « L'immigration francophone en milieu minoritaire : Portrait de quatre municipalités rurales », *Journal of Eastern Townships Studies*, Vol 29-30, p. 79-98; GALLANT, Nicole (2007), « Quand les immigrants sont la minorité dans une minorité : ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire », *Nos diverses cités : collectivités rurales*, no. 3, p. 93-97.

⁸⁸ *Ibid.* p. 96.

⁸⁹ GALLANT, Nicole, ROY, Jean-Olivier, BELKHODJA, Chedly, « L'immigration francophone en milieu minoritaire : Portrait de quatre municipalités rurales », *op. cit.*, p. 94; BELKHODJA, Chedly, & al., (2008), « Thèmes canadiens: Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *Citoyenneté et Immigration Canada*, p. 91.

Aux questions identitaires et aux questions institutionnelles s'ajoutent obligatoirement celles de nature démographique et statistique. C'est notamment ce genre de travail que Charles Castonguay fera en utilisant les statistiques descriptives mises à sa disposition et en produisant un certain nombre de données analytiques. Ce faisant, il ne se limitera pas uniquement aux données relatives à l'immigration. Il enchâssera cette problématique à celle de la fécondité, du transfert linguistique et de l'assimilation au sein d'un ensemble plus englobant : la vitalité linguistique francophone au Canada. Pour lui, ces dimensions d'un même enjeu ne peuvent être prises séparément, car elles sont interdépendantes et agissent toutes sur le déficit intergénérationnel du français⁹⁰. L'immigration francophone y est perçue comme une potentielle solution à la faible fécondité des femmes francophones du Canada et au taux d'assimilation grandissant des communautés francophones minoritaires à l'extérieur du Québec. Il y a déjà plusieurs années, il nous mettait en garde : « à moins que la très grande partie des futurs gains migratoires ne soient francophones ou ne se francisent, la population francophone du Québec⁹¹ diminuera à la fois en nombre et en poids relatif »⁹². Trente ans plus tard, le bât blesse toujours. Pour Castonguay, l'enjeu de la pérennité des communautés francophones hors Québec doit nécessairement passer par les migrants en provenance du Québec. Il observe notamment que le poids important des Québécois francophones migrant vers le reste du pays supplante celui des migrants francophones d'outre-mer, ce qui est particulièrement vrai chez les jeunes⁹³.

⁹⁰ Le déficit intergénérationnel est la notion voulant qu'il y ait déclin d'une caractéristique particulière (ex. : avoir le français comme langue maternelle) lors du passage d'une génération à une autre. Dans ce contexte précis, les plus jeunes générations de Canadiens vivant à l'extérieur du Québec transmettent moins souvent le français à leurs enfants que le faisaient leurs parents, ou comme le ferait un francophone vivant au Québec (Castonguay, 2008, p. 238).

⁹¹ C'est aussi le cas pour le reste des communautés francophones du Canada.

⁹² CASTONGUAY, Charles, (1988), « Virage démographique et Québec français », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 17 no.1, p. 59.

⁹³ CASTONGUAY, Charles, « L'apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec », *op. cit.*

Variables démographiques, ancrages territoriaux, réseaux, identités et dynamiques institutionnelles sont au nombre des considérations que Diane Farmer considère lorsqu'elle présente une politique d'ensemble sur l'immigration francophone. Cette vision d'ensemble du phénomène de l'immigration francophone que Farmer propose est caractéristique des études les plus récentes dans ce domaine. Il est désormais impossible de penser l'altérité sans tenir compte des facteurs démographiques, identitaires ou institutionnels⁹⁴. Ce genre de perspective globale est aussi présent parmi les études statistiques de l'immigration et de la migration interprovinciale. Mieux comprendre les processus migratoires et les saisir sous tous leurs angles permettrait de maintenir un équilibre démographique viable à long terme.

Il importe notamment de mieux saisir que les immigrants au pays ont plus de chance de migrer entre provinces – et moins de chance d'y revenir – que les individus nés au Canada. Cela semble pouvoir s'expliquer par leur situation socioéconomique et socioculturelle.

Because of the similarity in the reasons for migration between born and foreign-born interprovincial migrants, the results suggest that the observed differences in migration between the foreign-born and other groups are largely due to the characteristics hypothesis and associated less with place-of-birth per se. After controlling for both personal and ecological effects, relatively little of either the departure or destination process could be explained by place-of-birth effects, although ethnic effects were more important in explaining the departure choice process than economic effects. In fact, the migration decision process of the foreign-born may be strongly based on mother tongue and cultural similarity.⁹⁵

Ces informations qui viennent alimenter les débats relatifs à l'immigration sont issues d'études statistiques aux fins analytiques. Elles se distinguent des statistiques descriptives de sorte à fournir une explication sur la nature des résultats descriptifs obtenus et à englober une multitude

⁹⁴ FARMER, Diane, (2008), « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, (dir.) Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert, Linda Cardinal, Fides, Montréal, p. 147.

⁹⁵ NEWBOLD, Bruce K., (1996), « Internal migration of the Foreign-Born in Canada », *The International Migration Review*, Vol 30, no. 3, p. 745.

de variables, traitant ainsi de variables culturelles comme la langue et plusieurs autres simultanément. Ces précieuses informations nous permettent de rendre compte de ce qui agit sur la démographie (tant au niveau culturel, qu'au niveau économique).

Puisqu'ils sont plus mobiles, il n'est pas rare qu'un migrant choisisse d'entreprendre une migration à l'intérieur du pays quelque temps après y être arrivé. La migration interprovinciale des immigrants nous intéresse à deux niveaux : il y a d'abord, a) ce qui semble préoccuper bon nombre de chercheurs dans ce champ, c'est-à-dire l'apport à la vitalité des communautés francophones où s'installent les migrants et le rôle qu'ils peuvent y jouer dans sa pérennité et b) thème moins abordé par la littérature – et dont consistera notre prochaine partie – les migrations interprovinciales des Québécois francophones.

Pour l'équipe King et *al.*, la migration est d'abord portée par le capital humain. Ils supposent alors que les caractéristiques individuelles (âge, sexe, état matrimonial, etc.) prédisposeraient plus ou moins un individu à migrer. Cette perspective qu'adoptent Newbold et King engage aussi la possibilité de mobiliser son capital humain là où le migrant s'établit. Il y a, à nouveau, un choix rationnel du coût et des conséquences de la migration⁹⁶. Ces auteurs, tout comme Liaw et Xu⁹⁷, notent que les locuteurs anglophones se déplacent davantage. Comme les opportunités économiques, la maîtrise de l'anglais a un effet positif sur la migration interne des individus nés à l'étranger⁹⁸.

⁹⁶ KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2011), « Internal migration of Canadian immigrants, 1993-2004: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics », *Canadian Studies in Population*, Vol 38 no. 1-2, p. 3.

⁹⁷ LIAW, Kao-Lee, XU, Lei, (2007), « Problematic post-landing interprovincial migration of the immigrants in Canada, from 1980-83 through 1992-95 », *Journal of Population Studies*, Vol 31, p. 105-152.

⁹⁸ KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2011), « Internal migration of Canadian immigrants, 1993-2004: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics », *op. cit.*, p. 3.

Ces caractéristiques qui semblent aller de soi dans le contexte canadien permettent à ces chercheurs de traiter de catégories particulières de migrants : les *way-station migrants*⁹⁹ et les *post-landing migrants*¹⁰⁰.

Dans le premier cas, King et Newbold se servent des recensements pour définir le concept de *way-station migrant* ainsi :

Way-station migrants are defined as individuals who resided in three different regions in 1991(1996), 1995(2000) and 1996(2001). Consequently, way-station migrants are onward migrants who have moved onwards twice, first between 1991(1996) and 1995(2000), and second between 1995(2000) and 1996(2001). In essence, therefore, a way-station is the intermediate destination (recorded in 1995 (2000)) between the 1991(1996) origin and the observed destination in 1996(2001)¹⁰¹.

Cette définition fonctionnelle du migrant dans son parcours a pour effet d'identifier ses lieux de passage et sa destination finale. On ne tient pas compte du lieu de naissance de l'individu. Elle montre néanmoins que certaines grandes villes/régions (Toronto et ses environs) ont un pouvoir d'attraction autant pour ceux qui sont de passage ou ceux qui veulent y rester. Cette approche permet notamment de saisir la Ville Reine comme une « redistributrice d'immigrants »¹⁰². Quant à elles, les autres régions sont analysées à l'aune de leur manque d'attractivité, ce qui est particulièrement le cas pour le Québec.

⁹⁹ KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2007), « Internal Migration Dynamics of a Canadian Immigrant Gateway: Toronto as an Origin, Way-Station and Destination between 1991-2001 », *Canadian Journal of Regional Science*, Vol 30 no.2, p. 243-262; KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2011), « Internal migration of Canadian immigrants, 1993-2004: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics », *op. cit.*

¹⁰⁰ LIAW, Kao-Lee, XU, Lei, « Problematic post-landing interprovincial migration of the immigrants in Canada, from 1980-83 through 1992-95 », *op. cit.*

¹⁰¹ KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2007), « Internal Migration Dynamics of a Canadian Immigrant Gateway: Toronto as an Origin, Way-Station and Destination between 1991-2001 », *op. cit.*, p. 247.

¹⁰² *Ibid.*, p. 260.

Dans le second cas, Liaw et Xu tiennent compte du moment d'entrée au pays et de la province de résidence pour développer le concept de *post-landing migrant* :

Individuals whose “province” of residence three years after landing was different from the “province” of destination at landing.¹⁰³

À la différence de la première définition (*way-station migrant*), celle-ci prend en compte le moment où l'immigrant entre au Canada. Cela permet notamment d'affirmer qu'ils sont plus susceptibles de parcourir de longues distances lors de la seconde migration, lorsqu'on les compare aux individus nés au Canada.

Quelque peu différents, ces concepts rendent compte des migrations successives et marquent l'importance qu'a l'Ontario dans l'attraction des migrants : « all classes of relocating immigrants shared the same geographical pattern of net transfer: net gains for Ontario and British Columbia versus net losses for the remaining provinces »¹⁰⁴. Cela entraîne une forte concentration des immigrants à l'arrivée au Canada, et le départ d'un bon nombre de ceux qui habitaient de plus petites communautés à leur arrivée¹⁰⁵.

L'enjeu de la langue française dans la migration canadienne est porté par certains auteurs comme : Alain Bélanger, Ross Finnie, Anne Gilbert, Monica Heller, Jack Jedwab, Rodrigue Landry, Mireille McLaughlin, Joseph Yvon Thériault, É.-Martin Meunier et Aude-Claire Fourot.

Dans ses études les plus pertinentes sur la migration interprovinciale¹⁰⁶, Finnie utilise des données administratives qu'il modélise par le biais d'une approche longitudinale. Cela lui permet

¹⁰³ LIAW, Kao-Lee, XU, Lei, « Problematic post-landing interprovincial migration of the immigrants in Canada, from 1980-83 through 1992-95 », *op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 19.

¹⁰⁵ La question de la langue n'est que très peu abordée en lien avec ces concepts. On y entend que la connaissance de l'anglais a une incidence positive sur la migration (King et Newbold, 2011, p. 3) et que le milieu francophone qu'offre le Québec agit comme repoussoir (Liaw et Xu, 2007, p. 11).

¹⁰⁶ Généralement des statistiques analytiques.

de comparer l'importance de certains facteurs dans les parcours migratoires des individus. Son approche globale, attribuable aux données administratives détaillées qu'il utilise, lui permet de cibler les déplacements chaque année. Il se distingue ainsi des recensements qui offrent moins de précision.

À notre avis, ce qui est le plus pertinent des travaux de Finnie, c'est son approche qui traite d'abord le Québec sous l'angle culturel, plutôt qu'économique. Pour lui, le faible taux de migrations interprovinciales du Québec est d'abord explicable par la culture distincte et sa langue. Il affirmera que « [the] language also played a [...] role, with Quebec and New Brunswick having lower migration rates than their population sizes alone would predict »¹⁰⁷. Pour appuyer cet argument voulant que les francophones du Québec restent proportionnellement plus souvent entre eux, il expose – avec la même démarche statistique – les flux importants d'anglophones québécois qui quittent la province pour gagner le reste du Canada¹⁰⁸. C'est aussi vrai pour les francophones hors Québec qui migrent proportionnellement plus que leurs voisins anglophones vers cette dernière¹⁰⁹. Il nomme cet effet de migration le *minority language effect*. Il avance aussi qu'un effet de proximité est en jeu pour les maritimes, mais aussi entre le Québec et l'Ontario. Une fois ces deux caractéristiques rassemblées, on comprendrait mieux, selon lui, le flux migratoire entre les deux principales provinces.

¹⁰⁷ FINNIE, Ross, (1999), « Inter-Provincial Migration in Canada: A Longitudinal Analysis of Movers and Stayers and the Associated Income Dynamics », *Canadian Journal of Regional Science*, Vol 22 no. 3, p. 227-262.

¹⁰⁸ Deux approches principales sont mises de l'avant pour expliquer la l'émigration des anglophones québécois vers d'autres provinces. La plus importante est celle de reposant sur la particularité distincte des Anglo-Québécois. La seconde, dite politico-légale, repose sur « différents événements survenus au Québec, tant au plan politique que législatif », MAGNAN, Marie-Odile « Identité et rétention chez les anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, Vol 49 no. 1, p. 70.

¹⁰⁹ FINNIE, Ross, (2004), « Who moves? A logit model analysis of inter-provincial migration in Canada », *Applied Economics*, Vol 36 no. 6, p. 1773; Pour cette étude de 2004, Finnie déduit la langue à partir des rapports d'impôts (*tax forms*) des particuliers. C'est aussi de cette façon qu'il procède pour déterminer le lieu d'habitation des individus; FINNIE, Ross, (2004), « Who moves? A logit model analysis of inter-provincial migration in Canada », *Applied Economics*, Vol 36 no. 6, p. 1773.

Cette migration moins importante des populations francophones du Canada doit toutefois être pensée dans la durée pour Monica Heller, Mireille McLaughlin et *al.*, car « la mobilité actuelle est le prolongement de processus enclenchés dès les débuts de l’histoire coloniale de l’Amérique du Nord »¹¹⁰. Ces migrants, en particulier les travailleurs, seraient la part sacrifiée de la nation francophone qui, cherchant à subvenir aux besoins de leur famille viendraient consolider les classes sociales dominantes qui elles peuvent demeurer en place et habiter le territoire¹¹¹. Cette classe de travailleurs francophones « ne [participant] pas ou très peu aux services offerts par les institutions francophones »¹¹² permettrait ainsi, par l’exil et la plus-value de leur travail, à une autre classe d’individus francophones plus sédentaire d’y avoir accès. Or, ce qui peut sembler positif pour les communautés en situation minoritaire, c’est-à-dire la présence de francophones venus d’ailleurs, ne l’est pas pour autant, pour cette équipe de recherche. Pour eux, il faut aller au-delà de l’ancrage dans le territoire et repenser le concept de « vitalité » des CLOSM¹¹³ en vertu des déplacements fréquents. En proposant de renouveler cette approche, ils remettent implicitement en question celle défendue par Rodrigue Landry¹¹⁴ d’une part, et la perspective vitaliste défendue par Joseph Yvon Thériault et É.-Martin Meunier¹¹⁵ d’autre part.

¹¹⁰ HELLER, Monica, BELL, Lindsay, DAVELUY, Michelle, NOËL, Hubert, McLAUGHLIN, Mireille, (2014), « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *Recherches sociographiques*, Vol 55 no.1, p. 79-104.

¹¹¹ HELLER, Monica, BELL, Lindsay A., DAVELUY, Michelle, McLAUGHLIN, Mireille, NOËL, Hubert, (2016), « Sustaining the Nation: The Making and Moving of Language and Nation », *Oxford University Press*, p. 238.

¹¹² HELLER, Monica, BELL, Lindsay, DAVELUY, Michelle, NOËL, Hubert, McLAUGHLIN, Mireille, « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *op. cit.*, p. 97.

¹¹³ Communautés de langue officielle en situation minoritaire.

¹¹⁴ LANDRY, Rodrigue, (2012), « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada », *Minorités linguistiques et société*, p. 160-179.

¹¹⁵ THÉRIAULT, Joseph Yvon, MEUNIER, É.-Martin, (2008), « Que reste-t-il de l’intention vitale du Canada français? », dans *L’espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, dir. Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal, Montréal, Fides, p. 205-240.

En réfléchissant au fait français minoritaire canadien de pair avec la mondialisation, l'équipe dont fait partie Heller et McLaughlin a la qualité de voir dans le fait français plus qu'une dimension strictement historico-culturelle. Les auteurs du livre *Sustaining the Nation*¹¹⁶ n'hésitent pas à faire de la connaissance du français un avantage ou un outil sur le marché du travail. Après s'être questionné sur la nature du fait français (*Frenchness*), la positionnant entre l'aptitude/compétence (*skill*) et l'identité vécue/incorporée (*embodiment of identity*), ils avancent que cela pourrait bien agir à titre de ressource chez l'individu sachant bien la mobiliser¹¹⁷. Ils iront plus loin et affirmeront que le capitalisme peut permettre la marchandisation d'à peu près n'importe quoi, y compris la langue et l'identité linguistique¹¹⁸. La *francité* y est alors dépeinte comme une caractéristique individuelle – voire une dimension du capital humain – qu'on peut mobiliser sur les marchés désormais mondialisés¹¹⁹.

Landry met plutôt de l'avant l'idée d'autonomie culturelle, c'est-à-dire les « aspirations d'autonomie de groupes linguistiques qui cherchent à conserver leur langue et leur culture au sein d'un État »¹²⁰. À son avis, plutôt que d'être des lieux de « reproduction des inégalités »¹²¹ où certains francophones tireraient leur épingle du jeu mieux que d'autres, les CLOSM seraient des lieux où pourraient séjourner d'autres francophones tout en faisant reconnaître leurs droits linguistiques¹²². Mais pour que cela fonctionne, les trois principales composantes de l'autonomie culturelle doivent être présentes : la complétude institutionnelle (société civile), la légitimité

¹¹⁶ HELLER, Monica, BELL, Lindsay A., DAVELUY, Michelle, McLAUGHLIN, Mireille, NÖEL, Hubert, (2016), « Sustaining the Nation », *Oxford University Press*, p. 216.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 250-251.

¹¹⁸ *Ibid*, p. 253-254.

¹¹⁹ *Ibid*, p. 254.

¹²⁰ LANDRY, Rodrigue, « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada », *op. cit.*, p. 166.

¹²¹ HELLER, Monica, BELL, Lindsay, DAVELUY, Michelle, NOËL, Hubert, McLAUGHLIN, « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *op. cit.*, p. 98.

¹²² LANDRY, Rodrigue, « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada », *op. cit.*, p. 175.

idéologique (État et citoyen) et la proximité socialisante (communauté)¹²³. L'édification de ce modèle par la réunion effective de ces trois dimensions permettrait aux CLOSM une plus grande affirmation au sein de la nation et de la majorité.

Cette autonomisation possible des communautés francophones de l'Ontario se rapproche du concept d'intention vitale que Thériault et Meunier (2008) défendent. Pour eux, « l'intention [...] est un principe instituant autour duquel un groupement humain – en l'occurrence ici le Canada français – constitue une pluralité d'hommes et de femmes en fait social global »¹²⁴. Cette intention vitale « serait source de totalisation nécessaire à toute société »¹²⁵. Est-ce que cela pourrait servir l'autonomie culturelle décrite par Landry? Chose certaine, cette intention vitale permet l'élévation d'un groupe ethnique à un groupe nationalitaire, c'est-à-dire de l'ethnie à la nation. C'est à ce niveau que s'entrechoquent ici les recherches dites de l'école de Toronto et de celle d'Ottawa. La première croit nécessaire d'apposer au concept de vitalité celui de lutte des classes, sans quoi il serait impossible de rendre compte correctement de la réalité vécue au sein du Canada français hors Québec. La seconde croit plutôt que « la vie politique est mieux servie quand elle repose sur un projet de vivre ensemble respectueux de la diversité des parcours personnels »¹²⁶. Mais une fois le tout pris en compte, est-ce que la mobilité des francophones alimenterait davantage, entre eux, une *lutte des classes*, ou bien ne permettrait-elle pas de faire prospérer ces communautés? Notre thèse ne tranchera certes pas cette question fondamentale, mais profitera du meilleur de chacune de ces perspectives pour mieux comprendre les dynamiques de la migration des francophones en Ontario.

¹²³ *Ibid*, p. 166.

¹²⁴ THÉRIAULT, Joseph Yvon, MEUNIER, É.-Martin, (2008), « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », *op. cit.*, p. 225.

¹²⁵ *Ibid*, p. 226.

¹²⁶ *Ibid*, p. 232.

Enfin, retenons deux autres études – parues dans le collectif : *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, dirigé par Rodrigue Landry (2014) – qui s’intéressent de front à la migration interprovinciale des francophones nés à l’étranger. D’abord le chapitre de Jack Jedwab et de Julie Perrone intitulé « Québécois francophones vivant ailleurs au Canada et anglophones d’ailleurs au Canada vivant au Québec : l’adaptation langagière » (2014).

D’entrée de jeu, ils concèdent l’importance qu’a l’immigration québécoise francophone pour la vitalité des communautés minoritaires du Canada. On en fait alors une description statistique des flux migratoires en tenant compte de la province de naissance. Ce qui est jusqu’à maintenant du déjà-vu prend un virage plutôt intéressant lorsqu’on s’intéresse aux données d’identification linguistique disponibles avec l’EVMLO¹²⁷ qu’ils utilisent. Jedwab et Perrone affirment alors que les Québécois ayant migré vers l’Ontario s’identifieraient plus souvent « uniquement » ou « principalement » comme francophones que les Ontariens francophones nés en Ontario, qui eux se disent Canadiens et bilingues¹²⁸. Cela nous apparaît paradoxal puisqu’ils affirment dans le même article que « les francophones du Québec déménageant à l’extérieur du Québec [...] se retrouvent souvent dans un endroit où la langue française n’a pas cours dans le domaine public »¹²⁹. Ce schéma d’installation ne serait pas uniquement le propre de l’Ontario, puisqu’ailleurs aussi, les Québécois « ne s’installent pas dans des régions où l’on trouve une forte concentration de francophone »¹³⁰. Cet énoncé nous semble être l’originalité de l’étude; or, les auteurs terminent avec une conclusion ambiguë et possiblement contradictoire : « les

¹²⁷ Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle.

¹²⁸ JEDWAB, Jack, PERRONE, Julie, (2014), « Québécois francophones vivants ailleurs au Canada et anglophones d’ailleurs au Canada vivant au Québec : l’adaptation langagière », dans *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada, Québec*, dir. Rodrigue Landry, Presses de l’Université Laval, p. 309.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 299.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 313.

francophones nés au Québec qui ont migré ailleurs dans le pays contribuent¹³¹ grandement à maintenir le nombre de francophones dans certaines communautés minoritaires de langue officielle »¹³². Bien qu’embryonnaires, nous voyons ici éclore une thématique nouvelle, celle de la contribution des Québécois au reste de la francophonie canadienne.

Ensuite, le chapitre écrit par Anne Gilbert, Nicole Gallant et Huhua Cao et intitulé « Mobilité et minorités » propose de s’intéresser aux mouvements migratoires interprovinciaux des francophones issus de l’immigration et des Québécois. On peut distinguer deux types de migrations qui alimentent les communautés francophones : les migrations temporaires et les migrations permanentes. Néanmoins, il en ressort une caractéristique particulière : « les communautés minoritaires comptent plusieurs personnes qui n’ont pas vécu très longtemps dans la province où ils habitaient au moment de l’enquête »¹³³. Pour supporter cette affirmation, les auteurs nous présentent un tableau des migrations par province et par lieu de naissance des migrants francophones en fonction de la concentration francophone du milieu dans lequel ils habitent désormais¹³⁴. Qu’il s’agisse du premier ou du second type de migrant, ce qui est le plus frappant c’est le renouvellement perpétuel de ces migrations, gardant ainsi une certaine influence sur la francophonie minoritaire.

Finalement, retenons l’article intitulé « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l’immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », écrit par Aude-Claire Fourot. Ce texte qui trace les contours de la recherche en matière

¹³¹ Les données descriptives nous permettent d’en savoir très peu sur l’importance relative de cette contribution lorsqu’on y inclut les autres facteurs (l’économie par exemple).

¹³² *Ibid.*, p. 316.

¹³³ GILBERT, Anne, GALLANT, Nicole, CAO, Huhua, (2014), « Mobilité et minorité », dans *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada, Québec*, dir. Rodrigue Landry, Presses de l’Université Laval, p. 277.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 276.

de francophonie et d'immigration a la qualité de nous offrir une vision globale des travaux qui ont marqué ce champ d'études. Cette lecture d'ensemble permet donc à l'auteure de pondérer les différentes approches – la plupart d'entre elles furent explorer précédemment dans notre thèse – et de montrer l'importance des différents foyers migratoire dont se nourrissent les milieux minoritaires francophones. Elle met alors en relief l'apport des différents acteurs sur cette question. Que ce soient les scientifiques, le gouvernement ou le milieu associatif, Fourot nous montre à voir l'évolution de la réflexion sur les communautés francophones en milieu minoritaire en lien avec l'immigration. Au terme de cette analyse, elle souligne l'importance des comparaisons géographiques pour mieux cerner l'enjeu : « la grande majorité des études de cas laissent de côté les comparaisons interprovinciales et internationales »¹³⁵. Selon cette dernière, il devient alors essentiel d'étudier ces espaces aux frontières changeantes, notamment en raison de la diversité croissante – religieuse entre autres – qu'on y trouve¹³⁶.

(Im)migration et religion

Jusqu'à présent, nous avons voulu rendre compte du lien entre la migration interprovinciale ontarienne¹³⁷ et la langue en allant au-delà des analyses de nature strictement économique¹³⁸. S'il nous est plus clair que la langue est au cœur des mouvements migratoires,

¹³⁵ FOUROT, Aude-Claire, (2016), « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Société québécoise de science politique*, Vol 35 no. 1, p. 25-48.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 44.

¹³⁷ Pour ce faire, nous reconnaissons néanmoins qu'un détour par les études traitant globalement du Canada furent d'une certaine utilité.

¹³⁸ Nous entendons ici par *analyses économiques* les nombreux travaux qui s'intéressent au à la migration d'abord dans une perspective en lien avec l'économie, le travail, le revenu, l'emploi/chômage, le salaire, l'assurance-chômage, les types d'activités et le niveau de vie pour rendre compte des mouvements migratoires interprovinciaux (Desrosiers, Gregory et Piché, 1976, p. 16; Desrosiers, Gregory et Piché, 1978, p. 44).

rappelons-nous que ce n'était pas la seule variable culturelle que les chercheurs ont considérée au fil des ans. Thomas J. Courchene (1970) l'évoquait déjà lorsqu'il posait différentes hypothèses ayant un potentiel impact sur le fait de migrer. Douglas Massey avance que d'autres liens culturels, incluant ceux de la religion, peuvent également avoir un effet positif ou négatif sur la migration d'un individu¹³⁹. Raymond Breton, s'intéressant déjà au lien entre la religion et la migration, affirmera que la diversification croissante de l'affiliation religieuse des immigrants devrait retenir l'attention des chercheurs¹⁴⁰. Il nous semble alors logique de s'intéresser à cette autre variable culturelle puisque le lieu où migre un individu a nécessairement un contexte religieux qui lui est propre. Cette différence entre le contexte religieux du pays d'origine et du pays d'accueil de l'immigrant devrait être analysée selon Raymond Breton¹⁴¹. Il compare dimension intrinsèque de la culture à la langue. Pour lui, la religion, tout comme la langue, est un facteur important dans l'intégration¹⁴². Par exemple, pour un migrant qui maîtrise les deux langues officielles du Canada, il peut sembler que tout le pays lui est ouvert. Or, s'il s'identifie à une religion qui n'est que présente dans certains milieux, cette dimension risque d'influencer son choix de destination¹⁴³.

Du côté francophone, cette accointance a aussi été remarquée. Roger Bernard (1991) soulignait l'importance de la culture canadienne-française et de son catholicisme dans la

¹³⁹ MASSEY, Douglas S., (1988), « Economic Development and International Migration in Comparative Perspective », *Population and Development Review*, Vol 14 no.3, p. 383-413.

MASSEY, Douglas, ARANGO, Joaquin, HUGO, Graeme, KOUAOUCI, Ali, PELLEGRINO, Adela, (1999), « Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium », *Oxford University Press*, Oxford, p. 378.

¹⁴⁰ BRETON, Raymond, (2012), « Different Gods: Integrating Non-Christian Minorities into a Primary Christian Society », *McGill-Queen's University Press*, p. 4.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 3.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Louis-Jacques Dorais (1989) parle même d'une prise en charge culturelle. C'est, de surcroît, plus évident s'il y a une base commune – comme la religion – unissant l'immigrant à la société d'accueil.

continuité culturelle lors de la migration des Québécois vers le nord de l'Ontario. Il est vrai qu'à une certaine époque la dimension religieuse était davantage synonyme de tradition. C'est notamment ce que montre les travaux de Robert Choquette¹⁴⁴, ainsi que l'article *La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la religion? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne* de É.-Martin Meunier et al.¹⁴⁵.

Or, désormais la religion est de moins en moins synonyme de continuité et de plus en plus le symbole de la diversité. Pour Barry Edmonston ce constat est avéré, puisque la migration elle-même – autant interprovinciale qu'internationale – est en mutation :

While 74 per cent of non-immigrants in 2011 were Christian (Catholic or Protestant), only 41 per cent of recently arrived immigrants were Christian. Relatively few non-immigrants in Canada identify themselves as Muslim, although the proportion of Muslim immigrants has increased from 9 per cent in 1991 to 18 per cent in 2011. Comparatively few non-immigrants and recently arrived immigrants identify themselves with other religious affiliations, such as Jewish, Buddhist, Hindu, or Sikh. A higher proportion of recently arrived immigrants identify themselves as “other” religions¹⁴⁶.

C'est davantage de ce côté qu'il faudra chercher si nous voulons rendre compte de cette nouvelle configuration du religieux canadien et de ses migrations. En effet, l'immigration en provenance d'Europe est de moins en moins importante ce qui engendre une diversification des migrants.

¹⁴⁴ CHOQUETTE, Robert, (1977), « Langue et religion : histoire des conflits anglo-franco en Ontario », *Éditions de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, p. 268; CHOQUETTE, Robert, (1984), « L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle », *Édition de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, p. 365; CHOQUETTE, Robert, (1987), « La foi gardienne de la langue en Ontario : 1900-1950 », *Bellarmin*, Montréal, p. 282; CHOQUETTE, Robert, (1993), « Langue, foi et culture dans le Canada d'hier et d'aujourd'hui », *Éducation et francophonie*, Vol 21 no.1, p. 3-6; CHOQUETTE, Robert, (1999), « L'Église québécoise et les Église de langue française du Canada », *Francophonies d'Amérique*, no. 9, p. 169-181.

¹⁴⁵ MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, GRENIER, Véronique, (2013), « La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la religion? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 36, p. 13-40.

¹⁴⁶ EDSMONTON, Barry, (2016), « Canada's immigration trends and patterns », *Canadian Studies in Population*, Vol 43 no.1, p. 88.

Cette diversification plutôt récente¹⁴⁷ entraîne conséquemment des individus au profil religieux non traditionnellement canadien.

Raymond Breton envisage cette nouvelle composition religieuse canadienne sous l'angle de l'intégration¹⁴⁸. Dans son ouvrage *Different Gods: Integrating Non-Christian Minorities into a Primary Christian Society* (2012)¹⁴⁹, le sociologue propose deux constats : a) « the integration of immigrants and their descendants into a society is interactive and mutual and that both the new ethno-religious community and the established community change as a result of the interaction of their members and their respective groups and organization »¹⁵⁰; b) « the evolution of both communities is inevitable. It may be resisted by individuals or subgroups on either side »¹⁵¹. C'est par un travail d'analyse des différentes études qui l'ont précédé qu'il a pu affirmer cela. Il a notamment relevé que la religion pouvait soit servir de ressource chez celui qui vit un déracinement, ou bien être un facteur de marginalisation social, voire même de résistance à l'intégration¹⁵². Plus tard dans le processus, il n'est pas rare que l'individu adapte la façon dont il vit sa religion pour qu'elle soit plus près de la société dans laquelle il vit désormais¹⁵³. Toujours selon Breton, il y aurait une négociation, voir une remise en cause de la religion du nouvel arrivant¹⁵⁴. Néanmoins, la religion peut servir d'outil d'intégration, notamment avec l'appareil institutionnel qu'elle procure. Cet appareil institutionnel est aussi souvent revendiqué par les

¹⁴⁷ BEYER, Peter, (2005), « The future of non-Christian religions in Canada: Patterns of religious identification among recent immigrants and their second generation, 1981-2001 », *Studies in religion/Sciences Religieuses*, p. 168.

¹⁴⁸ BRETON, Raymond, « Different Gods: Integrating Non-Christian Minorities into a Primary Christian Society *op. cit.*, p. 165.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 222.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 168.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*, p. 169-170.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 173-175.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 175.

groupes minoritaires – en recherche de reconnaissance (sociale ou institutionnelle) – qui souhaiteraient le bonifier¹⁵⁵. Pour ces raisons, il ne serait pas surprenant que les individus issus de religions non chrétiennes aient plus de difficulté à s'intégrer dans une société à dominance chrétienne¹⁵⁶, comme au Québec. Cette série d'explications nous aide déjà à mieux comprendre nos résultats préliminaires. Pour lui, les minorités religieuses auraient plus tendance à quitter le Québec que les catholiques en raison d'une distance culturelle avec la majorité québécoise. Lors de notre analyse de la migration de Québécois francophones de l'Ontario, nous tenterons justement de voir s'il y a une différence importante entre les religions au sein de ce flux migratoire.

Pour Micheline Milot, l'intégration est une question de compromis. Cette auteure se rallie derrière la position wébérienne pour avancer qu'il n'est pas nécessairement question de réconciliation complète entre la majorité et la minorité religieuse, mais qu'il serait plutôt souhaitable d'entretenir un « *modus vivendi* qui est pragmatique, dynamique et fluide »¹⁵⁷. Un peu à la manière de Breton qui affirmait que la société d'accueil et le migrant allaient tous deux changer, Milot croit que le défi réside dans la nouvelle forme d'aménagement social qui devra « aller piger dans chaque tradition et trajectoire nationale, dans différentes sphères religieuses et valorielles, pour établir de nouveaux liens entre les différentes identités religieuses et le politique »¹⁵⁸.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 176.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 182.

¹⁵⁷ MILOT, Micheline, (2009), « Modus Co-vivendi: Religious Diversity in Canada », dans *International Migration and the Governance of Religious Diversity*, dir. Paul Bramadat and Matthias Koemig, *McGill-Queen's University Press*, p. 125. Traduction libre de l'auteur.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 126. Traduction libre de l'auteur.

Question de recherche

L'échafaudage des principales notions dans le champ de la migration et de leur lien avec la culture¹⁵⁹ nous permet dès lors de poser quelques questions que nous croyons essentielles aux processus de migration chez les communautés francophones québécoises et ontariennes, mais qui sont peu abordées dans la littérature existante.

1) Notre question générale est la suivante : *quel portrait pouvons-nous brosser de la migration franco-québécoise et de l'immigration francophone internationale en Ontario, de 1991 à 2016 ? Quelle est la configuration religieuse dominante des migrants francophones qui composent l'ensemble de ces flux migratoires ? Est-ce que ce portrait est stable ou changeant, depuis 30 ans ? S'il change à travers le temps, comment se modifie-t-il ?* Nous cherchons ainsi à découvrir s'il existe un lien ou des tendances reliant – ou non – le fait français à certaines trajectoires ou parcours migratoires, notamment du Québec vers l'Ontario français. Également, nous tentons de dégager les appartenances religieuses dominantes à travers ces flux. Enfin, est-il possible de dégager certaines caractéristiques sociodémographiques propres aux flux migratoires francophones en provenance du Québec ou de l'international ?

Quelques sous-questions en découlent.

2) Comment le Québec se démarque-t-il en matière de migration interprovinciale ? Il importe, bien sûr d'explicitier, si tel est le cas, la nature du lien potentiel entre l'effet de sa majorité et de sa concentration historique francophone, d'une part, et la francophonie ontarienne, d'autre part. Cette composition démolinguistique unique au Canada pose l'enjeu d'un « Québec

¹⁵⁹ Nous faisons ici référence aux liens entre langue et religion.

État-parent du Canada français » comme l’a avancé Jean-François Laniel¹⁶⁰. Selon ce sociologue, certains liens – démographiques notamment – seraient toujours présents, mais demeureraient ténus.

3) Quelle différence existe-t-il chez les migrants eux-mêmes, entre ceux nés au Canada et ceux qui sont nés à l’étranger, notamment en termes de religion ou de choix migratoire? Certains auteurs comme le démographe Marc Termote, nous incitent à penser qu’un lien existerait à cet effet, notamment lorsqu’il avance que les immigrants (nés à l’étranger) quittent le Québec à hauteur de 30% après en moyenne six ans de séjour¹⁶¹, ce qui est, selon nous, un taux considérable¹⁶².

4) Est-ce que la religion permettrait d’approfondir cette question des migrations secondaires des immigrants comparativement aux migrations des Québécois nés au Canada? Est-ce une voie explicative plausible? Il est vrai que les anglophones du Québec quittent la province beaucoup plus – toutes proportions gardées – que les francophones¹⁶³. L’explication la plus souvent rencontrée est celle « du minoritaire » qui quitterait une culture trop éloignée de lui pour en rejoindre une qui lui serait propre. Pourrait-on penser la même chose d’un migrant qui n’est pas d’origine catholique (ou qui ne partage pas une certaine conception du religieux dans l’espace

¹⁶⁰ LANIEL, Jean-François, (2017), « L’État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l’espace (post) canadien-français », *Recherches sociographiques*, Vol 53 no.3, p. 549-579; Dans son texte *L’État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l’espace (post) canadien-français* (2017), Jean-François Laniel tente de voir s’il y a des liens entre le Québec et le Canada français actuels qui laisseraient entrevoir une filiation du premier vers le second encore aujourd’hui. Pour y parvenir, il cherche à différents niveaux : au niveau politique, institutionnel, historique, mais aussi démographique.

¹⁶¹ TERMOTE, Marc, (2018), « Enjeux langue et immigration : Langue et immigration : quelles politiques? », dans *Démantèlement tranquille : Le Québec à la croisée des chemins*, dir. Steve E. Fortin, Québec Amérique, Montréal, p. 163.

¹⁶² Mais explicable sociologiquement. Nous veillerons à expliciter cette question dans les chapitres qui suivront.

¹⁶³ FINNIE, Ross, (2004), « Who moves? A logit model analysis of inter-provincial migration in Canada », *Applied Economics*, Vol 36 no. 6, p. 1764.

public) et qui voudrait se déplacer vers un lieu où il y aura davantage d'individus appartenant à sa religion ou à un espace public plus ouvert à un pluralisme religieux n'avantageant pas implicitement une religion par rapport aux autres?

Autant d'hypothèses sont nécessaires pour expliciter notre questionnement et déterminer où nous comptons le mener¹⁶⁴.

a) À l'instar du gouvernement canadien, nous estimons que la francophonie canadienne, hautement tributaire du Québec et de l'Acadie, participe toujours de façon importante à la vitalité et au renouvellement des communautés francophones de l'Ontario. Des ouvrages comme *De Québécois à Ontarois*¹⁶⁵ et *Le travail et l'espoir : Migration, développement économique et mobilité sociale Québec/Ontario, 1900-1985*¹⁶⁶ de Roger Bernard sont au nombre des textes qui suggèrent une certaine continuité canadienne-française entre le Québec et l'Ontario. Plus récemment, Jean-François Laniel semble avoir repris le flambeau de Bernard¹⁶⁷. Bien que Laniel nuance sa thèse d'un Québec État-parent du Canada français à la fin de cet article, il invite néanmoins à considérer une certaine permanence des liens, notamment démographiques, qui lieraient encore le Canada français d'avant les États généraux avec la francophonie ontarienne.

b) À cet égard, nous estimons que le bassin démographique québécois soit encore suffisamment important pour que la masse culturelle historiquement implantée sur son territoire lui procure un avantage – politique, institutionnel, juridique, etc. – qui dépasse celui des autres provinces. Ce « réservoir » culturel important de la culture canadienne-française aurait alors pour

¹⁶⁴ Nous gardons le même ordre logique. L'hypothèse 1) correspond à la question 1), et ainsi de suite.

¹⁶⁵ BERNARD, Roger, (1996), « De Québécois à Ontarois », *Le Nordir*, Hearst, p. 179.

¹⁶⁶ BERNARD, Roger, (1991), « Le travail et l'espoir : Migration développement économique et mobilité sociale Québec/Ontario 1900-1985 », *Le Nordir*, Hearst, p. 396.

¹⁶⁷ LANIEL, Jean-François, « L'État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *op. cit.*, p. 549-579.

effet de permettre au Québec d'alimenter culturellement et démographiquement la minorité franco-ontarienne. Cette influence est toutefois difficilement évaluable, plus encore statistiquement ¹⁶⁸. Nous n'en esquisserons ici que les pourtours par une évaluation des flux migratoires.

c) Certains sociodémographes traitant de la migration ont montré que les immigrants sont beaucoup plus mobiles que les individus nés au Canada¹⁶⁹, mais aussi qu'ils migrent sur de plus grandes distances¹⁷⁰. Nous croyons que cette affirmation est particulièrement vraie pour les immigrants s'installant au Québec. Nous croyons néanmoins que d'avoir une proximité ou une distance avec la culture québécoise peut influencer le désir de rester au Québec ou de quitter pour l'Ontario.

d) Enfin, nous croyons nécessaire de poursuivre la piste religieuse puisqu'elle est fondamentale en matière d'intégration et de culture canadienne-française¹⁷¹. À la lumière des travaux qui se sont intéressés aux rapports entre francophonie et catholicisme, nous estimons pertinent de renouveler l'analyse pour tenter de voir si le lien est toujours présent chez les

¹⁶⁸ Les travaux de la politologue Anne-Andrée Denault donnent plusieurs indices de cette influence et de cette longue collaboration entre le Québec et la francophonie canadienne. Voir, entre autres, DENAULT, Anne-Andrée (2016), « La transformation des rapports entre francophones en Amérique : le récit de la rupture revisité », dans Laniel, Jean-François et Joseph-Yvon Thériault, *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Montréal: Presses de l'Université du Québec, p. 267-296; DENAULT, Anne-Andrée (2008), « Abandon ou solidarité: Les positions des partis politiques du Québec à l'égard des communautés francophones de 1970 à 2007 », dans Thériault, Joseph-Yvon, Anne Gilbert et Linda Cardinal, *Francophonies minoritaires au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Fides, p. 431-461.

¹⁶⁹ FINNIE, Ross, (1999), « The Patterns of Inter-Provincial Migration in Canada 1982-95: Evidence from Longitudinal Tax-Based Data », *Canadian Studies in Population*, Vol 26 no. 2, p. 205-234; EDSMONTON, Barry, (2016), « Canada's immigration trends and patterns », *Canadian Studies in Population*, Vol 43 no.1, p. 78-116.

¹⁷⁰ Il est à préciser qu'il existe un effet de proximité lors de la migration des francophones du Québec qui a plus souvent tendance à se déplacer vers l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

¹⁷¹ BELKHODJA, Chedly, « Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *op. cit.*, p. 138.

immigrants francophones. À notre avis, ce lien entre langue et religion tend à se dissiper, particulièrement chez les immigrants internationaux.

En somme, l'état de la recherche statistique sur les migrations francophones entre le Québec et l'Ontario étant encore peu développé, nous proposons d'établir d'abord un portrait diachronique de la situation afin d'explicitier et de mieux comprendre l'importance des variables linguistique et religieuse dans l'acte de migration et, dans un second temps, de mieux saisir les configurations et les dynamiques propres aux flux migratoires entre le Québec et l'Ontario.

Approche théorique

Rendre compte du tandem migration et culture ne peut se faire sans une gymnastique conceptuelle soucieuse des nombreuses théories qui ont émergé et évolué au gré de l'histoire et des transformations relatives à notre objet de recherche. Pour ce faire, il nous semble nécessaire de baliser le terrain de jeu et les concepts que nous utiliserons pour y jouer – en présentant des définitions fonctionnelles de ceux-ci. Il y aura d'abord la *migration*, ensuite la *langue*, et enfin, la *religion*. Notre objectif sera de rendre cette construction théorique opérationnelle pour notre objet, c'est-à-dire qu'elle devra être orientée vers la migration francophone en contexte ontarien et québécois.

Migration

En matière d'immigration, le cas du Canada¹⁷² et de ses provinces est particulier en Occident. Contrairement aux États-Unis et à plusieurs pays européens qui ont une proximité géographique avec les pays d'où proviennent la majeure partie de leurs immigrants, le Canada est en quelque sorte à l'abri des importants flux migratoires de proximité, contrairement aux mouvements de populations entre le Mexique et les États-Unis ou entre la Syrie et la Turquie ou l'Allemagne. Certains facteurs restreignent cette migration de proximité. D'abord, la situation géographique unique du Canada, faisant de celui-ci un pays à frontière unique¹⁷³, réduit considérablement la pression migratoire. Les États-Unis ne provoquent pas la même pression migratoire vers le Canada, comme le font leurs voisins du sud, notamment en raison du mode de vie et de la qualité de vie canadienne et américaine qui est comparable. De plus, certaines dispositions légales, comme l'entente sur les tiers pays sûrs limite également l'entrée au Canada de certains migrants qui seraient tentés de faire la demande du statut de réfugié à partir des États-Unis¹⁷⁴.

Or, malgré ce contrôle accru et cette position géographique particulière, le taux net d'immigration au Canada est parmi les plus élevés des pays industrialisés avec une moyenne de

¹⁷² Puisqu'au Canada l'immigration est d'abord gérée par le gouvernement fédéral, il est nécessaire de penser le tout sur le plan canadien d'abord. Cela inclus l'Ontario et le Québec. Notons néanmoins que le Québec sélectionne une part importante de ses immigrants. L'immigration économique relève du Québec, ainsi que certains réfugiés sélectionnés à l'étranger. (Ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018, p. 3).

¹⁷³ Nous ignorons volontairement les frontières du Groenland (Danemark), de Saint-Pierre-et-Miquelon (France), et de Dorsale de Lomonossov et du Pôle Nord (Russie), car elles n'ont aucun effet en matière d'immigration.

¹⁷⁴ À la suite de l'immigration illégales de milliers d'individus, via le chemin Roxham au Québec, la Cour fédéral a invalidé l'Entente sur les tiers pays sûrs avec les États-Unis. « La juge Ann Marie Macdonald estime que cette entente contrevient au droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne », puisque « les personnes renvoyées aux États-Unis sont placées en détention en guise de sanction » (Chavez, 2020).

6,5 immigrants pour 1000 habitants¹⁷⁵ entre 2010 et 2015¹⁷⁶. Malgré ce nombre élevé, le système de points canadien permet toujours de sélectionner avec une attention particulière les immigrants. Pour le sociodémographe François Héran, il est raisonnable de se questionner sur la « discrimination à l'entrée » qu'entraînerait ce système de points¹⁷⁷. En effet, le système de points nécessite de prioriser certaines caractéristiques personnelles. En tête de liste, nous y trouvons respectivement le niveau d'éducation, la maîtrise des langues officielles et l'expérience de travail. Autrement dit, le Canada, par l'entremise de son système sélection des immigrants, favorise ou défavorise les demandeurs en évaluant l'étendue de leur capital humain. Ce haut niveau de sélectivité est possible parce que le pays est « protégé par son passé et sa position géographique »¹⁷⁸.

Nous entendons par *capital humain* l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences – des savoir-faire et des savoirs utiles – qu'un individu a intégré et dont il dispose¹⁷⁹. Ce *capital humain* lui est intimement lié et prend la forme d'une série d'atouts, des facteurs humains utiles et mobilisables tout au long du processus migratoire¹⁸⁰. Le *capital humain* peut aussi prendre forme au niveau religieux. La vie religieuse, en elle-même, requiert un certain investissement dans sa propre personne. En fonction de la religion ou du niveau d'observation du croyant, un certain apprentissage devra se faire. Pour Carmer U. Chiswick, ces apprentissages

¹⁷⁵ À titre comparatif, lors de la même période, les États-Unis ont reçu 2,9 immigrants pour 1000 habitant, pour la France c'était un taux de 1,1, en Grande-Bretagne c'était de 3,1, en Espagne c'était de -2,4, en Australie c'était de 8 et en Norvège c'était de 8,8 (United Nations: DESA/Population Division, (2019), « World Population Prospect 2019 », ref. du 18 juin 2019, En ligne : <https://migrationdataportal.org/fr?i=netmigrate&t=2015>.)

¹⁷⁶ United Nations: DESA/Population Division, (2019), « World Population Prospect 2019 », ref. du 18 juin 2019, En ligne : <https://migrationdataportal.org/fr?i=netmigrate&t=2015>.

¹⁷⁷ HÉRAN, François, « Le temps des immigrés : essai sur le destin de la population française », *op. cit.*, p. 35.

¹⁷⁸ *Ibid.* p. 35.

¹⁷⁹ GÉNÈREUX, Jacques, (2001), « Introduction à l'économie », *Édition du Seuil*, Paris, p. 41; SCHULTZ, Theodore W., (1961), « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, Vol 51 no. 1, p. 1.

¹⁸⁰ HÉRAN, François, « Le temps des immigrés : essai sur le destin de la population française », *op. cit.*, p. 33

ne sont pas qu'utiles à l'intérieur de la sphère religieuse, ils peuvent être utiles bien au-delà.

Voici comment il définit le capital humain de nature religieux.

Religion must be learned, whether formally or informally, a process that results in the formation of religious human capital (Azzi and Ehrenberg, 1975; Neuman, 1986; Iannaccone, 1990; Chiswick, 2006, 2010a; Hollander et al., 2007). Religious human capital can include—but need not be limited to—religious beliefs, knowledge, familiarity with ritual, or convictions about morality. Whether acquired by training or experience, skills or memories, religious human capital augments a person's ability to satisfy basic spiritual needs and/or increase a sense of belonging to a community of spiritual seekers. Religious human capital can be specific to a particular religious technology or transferable between religions, with transferability being greatest among religions with similar technologies for producing the religious good¹⁸¹.

Il dira qu'un *capital humain* religieux favorisant les capacités littéraires ou d'analyse pourrait être bien utile à un individu qui tente de s'éduquer, même dans une société hautement sécularisée¹⁸². Malgré certaines similitudes, nous préférons cette conception du capital humain de nature religieuse à celle proposée par Rodney Stark et Roger Finke. Pour ces derniers, le capital religieux (*religious capital*) consiste en un niveau de maîtrise et d'attachement à une religion particulière¹⁸³. Bien qu'ils s'inspirent aussi des travaux de Laurence Innaccone¹⁸⁴, nous trouvons l'approche de Chiswick et Miller plus adaptée aux autres éléments culturels comme la langue, c'est-à-dire en offrant une perspective d'analyse plus large où on peut mobiliser et utiliser ce capital.

Bien que le système de points canadien l'ignore, nous croyons que l'intérêt de considérer certains aspects de la religion avec le même concept que la langue nous

¹⁸¹ CHISWICK, Barry R., MILLER, Paul W. et al., (2015), « Handbook of the Economics of International Migration », *North Holland*, p. 378.

¹⁸² *Ibid.*, p. 379.

¹⁸³ STARK, Rodney, FINKE, Roger, « Acts of Faith : Explaining the Human Side of Religion », *University of California Press*, p. 120.

¹⁸⁴ INNACCONI, Laurence R., (1990), « Religious Practice : A Human Capital Approach », *Journal for the Scientific Study of Religion*, no. 29, p. 297-314.

permettra une certaine correspondance lors de notre analyse, notamment au moment de considérer les secondes migrations. Nous aborderons la dimension théorique de la religion plus en détail dans une prochaine section.

De plus, les critères de sélection que le Canada emploie vont au-delà des conditions strictement économiques. Certaines considérations culturelles sont incorporées dans la sélection des immigrants. La connaissance des langues y est alors considérée, non seulement comme un facteur culturel intrinsèque à l'individu, mais aussi comme une compétence qu'il peut déployer dans son processus de migration et d'intégration. La langue aurait ainsi une dimension instrumentale, permettant de l'utiliser comme un outil au sien du nouveau milieu¹⁸⁵.

Cette approche n'est pas seulement féconde pour appréhender l'immigration internationale, elle permet aussi de rendre compte de la place des facteurs culturels, comme la langue et la religion, lors d'une potentielle première ou seconde migration à l'intérieur même du pays. Pour ce faire, nous utiliserons la typologie développée par Raymond Breton dans son texte intitulé « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie »¹⁸⁶. Dans cet essai, il nous propose trois modalités d'appartenance ou d'identification à la francophonie minoritaire. Il peut s'agir 1) d'une appartenance pragmatique ou utilitaire; 2) d'une interdépendance, ou bien 3) d'une appartenance par partage d'un héritage culturel distinct. Au sein de ces catégories, la langue peut être instrumentalisée, elle peut être vécue comme étant le véhicule d'une culture, ou bien elle peut se situer entre ces deux pôles¹⁸⁷.

¹⁸⁵ BRETON, Raymond, (1994), « Modalité d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, Vol 26, no. 1, p. 62.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ *Ibid.* p. 64.

La dimension pragmatique ou utilitaire fait référence aux considérations pratiques de la langue. C'est alors « la dimension instrumentale de la langue qui prédomine »¹⁸⁸. L'utilité de la langue subordonne le bagage historique et culturel qui lui est rattaché. Dans ce cas, apprendre le français – au sein de la famille ou de l'école – est d'abord un l'investissement dans le capital humain de celui qui en fait l'apprentissage. Elle devient alors une ressource¹⁸⁹, qu'on peut utiliser au sein de notre communauté si on la maîtrise suffisamment bien. Dans le cas contraire, il peut être désavantageux de ne pas la maîtriser. Elle peut alors constituer un atout ou une faiblesse.

La dimension d'interdépendance prend en compte le lien entre le locuteur francophone et sa communauté. Dans ce cas, l'amélioration du sort de l'individu est intimement liée à celui de la collectivité, et inversement. Certains auront tendance à croire que leur bien-être découle de celui de la collectivité, d'autre n'y verrons qu'un potentiel limité et adopteront des stratégies plutôt individuelles. Cette interdépendance qu'entretient l'individu avec le groupe peut prendre plusieurs formes. Certains y sont hostiles, neutres, ou militants. En fonction du type, ils peuvent se sentir très près de la francophonie, y être indifférents ou la maudire¹⁹⁰.

Enfin, l'appartenance peut être le propre d'un héritage culturel distinct de la majorité, mais partagé par la communauté. Ce caractère peut être « défini par des facteurs tels que la langue comme véhicule d'une culture, l'héritage culturel, l'expérience historique, la religion, [...] [ou]

¹⁸⁸ *Ibid.* p. 62.

¹⁸⁹ Cette notion de *ressource*, avancée par Ann Swidler (1986) et reprise par George Farkas (2017), nous permet de faire le lien entre le concept de *capital humain* qui est de nature économique et le concept de *capital culturel* (utilisé par Raymond Breton) qui est de nature sociologique. Pour ces Swidler et Farkas, cela est possible lorsqu'on tient compte du fait que la culture comme ressource procure de vrais compétence et aptitudes pour une production réelle, bien qu'elle soit inégalement offerte ou disponible – via la socialisation – aux différents membres de certains groupes sociaux. FARKAS, George, (2017), « Human Capital or Cultural Capital? Ethnicity and Poverty Groups in an Urban School District », *Routledge*, p. 11; SWIDLER, Ann, (1986), « Culture in Action: Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, Vol 51 no. 2, p. 277.

¹⁹⁰ BRETON, Raymond, « Modalité d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *op. cit.*, p. 63-64.

l'ensemble des symboles qui représentent ces différents éléments du caractère collectif »¹⁹¹. Une unité entre les individus, la culture, l'histoire et la collectivité caractérise ce type d'identification. Raymond Breton dira de ceux qui adhèrent à ce type « qu'il y a une correspondance entre ce qu'on est comme individu et le caractère socioculturel de la collectivité, le sentiment de faire partie de cette collectivité et de son expérience historique »¹⁹².

Retenons de ces trois catégories – qui font office de types idéaux – qu'elles ne s'excluent pas nécessairement¹⁹³. Quelqu'un pourrait profiter du fait qu'il connaît le français et, du même coup, se sentir partie prenante d'une communauté et d'une tradition historique. Plus encore, Breton dira que « dans chaque cas, il s'agirait d'un spectre allant du négatif au positif »¹⁹⁴, proposant ainsi qu'un défaut d'appartenance ou d'identification à ces catégories soit tout aussi possible.

Cette typologisation nous paraît très intéressante puisqu'elle rend compte du lien entre le capital humain que priorise le gouvernement canadien dans la sélection des immigrants et la culture, liant ainsi le premier niveau d'analyse (immigration internationale) au second niveau d'analyse (la migration interprovinciale). De ces deux niveaux, nous pourrions rendre compte tant de la dimension utilitariste que strictement culturelle de la langue. Peut-être que cette approche plus large de la culture permettra d'outrepasser la « barrière culturelle » qu'évoquaient Roderic Beaujot et Don Kerr lorsqu'ils y rendaient compte des différences migratoires entre les provinces canadiennes¹⁹⁵.

¹⁹¹ *Ibid*, p. 64.

¹⁹² *Ibid*, p. 65.

¹⁹³ *Ibid*, p. 67.

¹⁹⁴ *Ibid*, p. 67.

¹⁹⁵ BEAUJOT, Roderic, KERR, Don, « Population Change in Canada: The Challenges of Policy Adaptation (2nd ed.) », *op. cit.*, p. 141.

Langue et communautés francophones en situation minoritaire

Rendre compte d'enjeux linguistiques impose une certaine réflexion sur la question de la langue et de la francophonie. Les interprétations qu'on donne au concept de langue peuvent varier selon les analyses ou types de recherches que nous effectuons. Les autorités gouvernementales en ont aussi une conception bien précise, de même que les linguistes, les pédagogues, les sociologues, etc. Puisque notre thèse se trouve à l'intersection de la sociologie et de la démographie linguistique, nous devons alors prendre en compte ces deux perspectives. Dans le cas ontarien, lorsqu'il est question de la francophonie minoritaire, la langue peut revêtir une dimension ethnique¹⁹⁶. Dans ce cas, « l'ethnicité se réfère à la descendance d'ancêtre commun qui partageait une même culture, exprimée dans de différentes formes de langages ou de comportements »¹⁹⁷. Cette conception de la langue et de la francophonie ontarienne fut néanmoins dépassée par certains sociologues qui ont réfléchi les nouveaux enjeux sociaux de la question franco-ontarienne. Pour Thériault et Meunier, la francophonie ontarienne n'est ni complètement ethnique ni nationale. Elle serait entre les deux. Ils la qualifieront de *nationalitaire*. Pour Laniel, la communauté franco-ontarienne¹⁹⁸ aurait été un « proto-État infraétatique » où l'Église jouait un rôle important et permettait une certaine définition culturelle de la nation, conjointement avec la langue¹⁹⁹. Cette conception culturelle et traditionnellement instituée de la nation dépasse ainsi la dimension strictement ethnique. Le référent commun qu'est

¹⁹⁶ PICHÉ, Victor, (2011), « Catégorie ethniques et linguistiques au Québec : quand compter est une question de survie », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 40 no. 1, p. 149.

¹⁹⁷ JUTEAU-LEE, Danielle, LAPOINTE, Jean, (1980), « Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone : analyse d'une transition », dans Alain Baudot et al. (dir.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, p. 61.

¹⁹⁸ Sa pensée s'étend plus largement au Canada français.

¹⁹⁹ LANIEL, Jean-François, (2017), « L'État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *Recherches sociographiques*, Vol 53 no.3, p. 561.

la langue demeure néanmoins structurant dans leurs approches. C'est entre autres ce qui incitera Laniel à écrire que le Québec a un rôle important à jouer dans le reste de la francophonie canadienne²⁰⁰.

Certaines lectures rejettent néanmoins ces visions de la francophonie ontarienne qui sont basées d'abord sur l'idée de nation, de territoire ou d'État. C'est le cas de Monica Heller et de son équipe²⁰¹ qui croit qu'il ne faut pas négliger la mobilité géographique au sein de la communauté canadienne-française. Cette mobilité intrinsèque au Canada français doit être pensée conjointement avec la question de la vitalité²⁰² diront-elles. Les transformations sociales récentes changent du même coup la signification des langues. Celles-ci sont de moins en moins des référents culturels ou ethnique, mais des ressources mobilisables ou non; bref, un véritable capital qui peut fournir un avantage, mais aussi désavantager certaines personnes n'étant pas locutrices d'une langue ou d'une autre. En contexte d'immigration internationale et de mobilité du capital, la langue doit être repensée, selon Heller, comme un attribut parmi d'autres, redéfini et redéployé par un univers désormais post-national.²⁰³

Aussi passionnantes soient ces conceptualisations de la francophonie ontarienne, ces dernières ne nous fournissent malheureusement pas de portrait statistique global nous permettant d'explicitier ces hypothèses. Pour y parvenir, le mieux aurait été de créer nous-mêmes de nouvelles variables linguistiques, prenant en charge non seulement la ou les langues parlées (lues et comprises), mais les lieux mêmes de langue (la langue dans l'univers familial, au travail, avec

²⁰⁰ *Ibid*, p. 554.

²⁰¹ Nous faisons référence à l'article intitulé « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne » (2014) et coécrit en avec Lindsay Bell, Michelle Daveluy, Hubert Noël et Mireille McLaughlin, *op. cit.*

²⁰² *Ibid*, p. 98.

²⁰³ HELLER, Monica, (2011), *Paths to Postnationalism: A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford University Press, Oxford, p. 240.

les amis, la langue des médias lus, vus ou écoutés, etc.). Or, tester ces nouvelles variables et surtout envisager d'administrer entièrement un sondage pour l'Ontario et le Québec dépassait de beaucoup notre expertise, le temps et l'énergie impartis pour la réalisation de notre maîtrise. Outre la grande enquête de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles (EVMLO) conçue en 2006 par Statistique Canada²⁰⁴ peu ou prou d'enquêtes ont depuis utilisé les lieux de la langue en situation de locution. C'est pourquoi, pour répondre à nos questions de recherche, il faudra reprendre à notre compte (et ce, malgré leurs nombreuses imperfections²⁰⁵) les catégories disponibles dans les recensements canadiens et les grandes enquêtes de Statistique Canada. Bien qu'elles aient certaines limites²⁰⁶, ces données représentent la principale source quantitative pour suivre l'évolution démographique des CLOSM.

Une fois nos réserves émises, reste que néanmoins plusieurs choix s'offrent à nous au sein des indicateurs linguistiques construits par Statistique Canada. Les recensements canadiens de 1991 à 2016 offrent 4 principales catégories linguistiques. Il s'agit de : a) la langue maternelle, b) la langue d'usage, c) la connaissance des langues officielles et d) la première langue officielle parlée. Cette multiplicité de catégories a pour objectif de comprendre les phénomènes linguistiques à différents niveaux. Toutes ces catégories se distinguent les unes des

²⁰⁴ Statistique Canada, (2006) « Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle », Ottawa.

²⁰⁵ Les questions sur la langue relèvent d'abord d'une affirmation ou d'une autoévaluation de la part du sondé. Cela peut donc varier d'un individu à l'autre. Une personne maîtrisant très peu le français peut affirmer en avoir une bonne connaissance par exemple. Pour un autre, quelques mots parlés ici et là à la maison dans une langue et dans l'autre pourraient être synonyme de domicile bilingue. Même la langue maternelle, qui semble être la façon la plus simple de mesurer la langue peut porter à confusion lorsqu'on y ajoute la caractéristique « toujours comprise ». Un individu ne comprenant plus la première langue apprise lorsqu'il était enfant ne peut considérer cette langue comme étant sa langue maternelle. Ces nombreuses limites et caractéristiques particulières sont néanmoins présentes au sein des recensements. C'est pourquoi il serait préférable de confectionner nos propres questions et s'assurer qu'elles soient plus nombreuses pour couvrir l'ensemble des limites que nous devons accepter dans le cadre de cette thèse.

²⁰⁶ Par exemple, Heller et *col.* mentionnent, à juste titre, que « le recensement [...] ne peut repérer que les formes de mobilité marquées par un changement d'adresse, tout ce qui relève d'autres formes de déplacement, aussi régulier ou significatifs soient-ils, lui échappant » (2014, p. 82).

autres, offrant ainsi certains avantages ou désavantages en fonction des circonstances de recherches²⁰⁷.

La catégorie de la langue maternelle permet d'identifier la première langue apprise lors de l'enfance. Elle doit être encore comprise par l'individu au moment du recensement²⁰⁸. La catégorie de la langue parlée à la maison recense la langue la plus souvent parlée à la maison. Parfois cette catégorie est appelée « langue d'usage »^{209 210}. La catégorie de la connaissance des langues officielles indique la capacité à maintenir une discussion en français, en anglais, dans les deux langues officielles, ou bien dans aucune d'entre elles²¹¹. La catégorie de la première langue officielle parlée (PLOP) est construite à partir des trois catégories précédentes. Celle-ci, contrairement aux trois autres questions, n'est pas directement posée aux individus. Il s'agit plutôt d'une agrégation des réponses fournies pour construire une variable nouvelle. Pour que la première langue officielle parlée soit le français, l'individu doit connaître français et il doit avoir le français comme langue maternelle²¹². Pour les personnes n'ayant pas le français (un allophone

²⁰⁷ La langue de travail est aussi une catégorie présente dans les recensements. Nous ne tiendrons toutefois pas compte pour cette thèse puisqu'elle ne nous sera pas directement utile. Or, avec des analyses plus poussées, la langue de travail pourrait être pertinente pour analyser l'utilisation du français en milieu linguistique minoritaire. Cela pourrait nous aider à comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le monde du travail et mieux saisir les stratégies employées par les individus maîtrisant plus d'une langue par exemple.

²⁰⁸ Statistique Canada, (2019), « Recensement de la population, 2016 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », *op. cit.*; Pour les quelques individus fournissant plusieurs réponses à cette question, nous créerons une catégorie propre à ces individus pour être en mesure de les identifier en fonction de leur affirmation et sans assigner une langue plutôt qu'une autre.

²⁰⁹ Notons qu'il y a une distinction importante à faire entre la langue parlée, comme dans le cas de la langue parlée à la maison, et la langue utilisée, comme dans la langue la plus utilisée en milieu de travail. Bien que ces deux définitions puissent sembler n'avoir de différent que le lieu d'expression, le milieu dans lequel prend vie la langue est importante.

²¹⁰ Statistique Canada, (2019), « Recensement de la population, 2016 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », *op. cit.*

²¹¹ *Ibid.*

²¹² Également, l'individu doit parler le français à la maison s'il a une connaissance des deux langues officielles et possède aussi l'anglais et le français comme langue maternelle.

par exemple) comme langue maternelle, mais l’ayant appris à un certain moment, le français sera considéré comme leur première langue officielle^{213 214}.

Chacune de ces variables offre des avantages ou des désavantages en fonction des questions auxquelles on tente de répondre. La variable qui sied le mieux à notre recherche pour comprendre la francophonie ontarienne en lien avec la migration est la première langue officielle parlée (PLOP). Contrairement à la langue maternelle, la PLOP prend en compte les individus – notamment les immigrants – qui n’ont pas le français comme langue maternelle, mais qui l’ont apprise et qui l’utilisent aujourd’hui. Puisque la variable de la PLOP comprend également la langue parlée à la maison, cela permet de rendre compte des individus qui maîtrisent les deux langues officielles, mais qui parlent davantage le français à la maison. Ce faisant, elle est plus restrictive que simplement la connaissance des langues officielles qui demeure parfois un indicateur vague. En effet, la connaissance des langues officielles relève d’une auto-évaluation qui ne tient pas compte du niveau ou de la fréquence à laquelle on parle le français. Bref, la PLOP propose une définition suffisamment large pour inclure les immigrants allophones s’intégrant à la francophonie – principal avantage à notre avis – sans toutefois y inclure les individus qui auraient une connaissance et une utilisation très limitées du français.

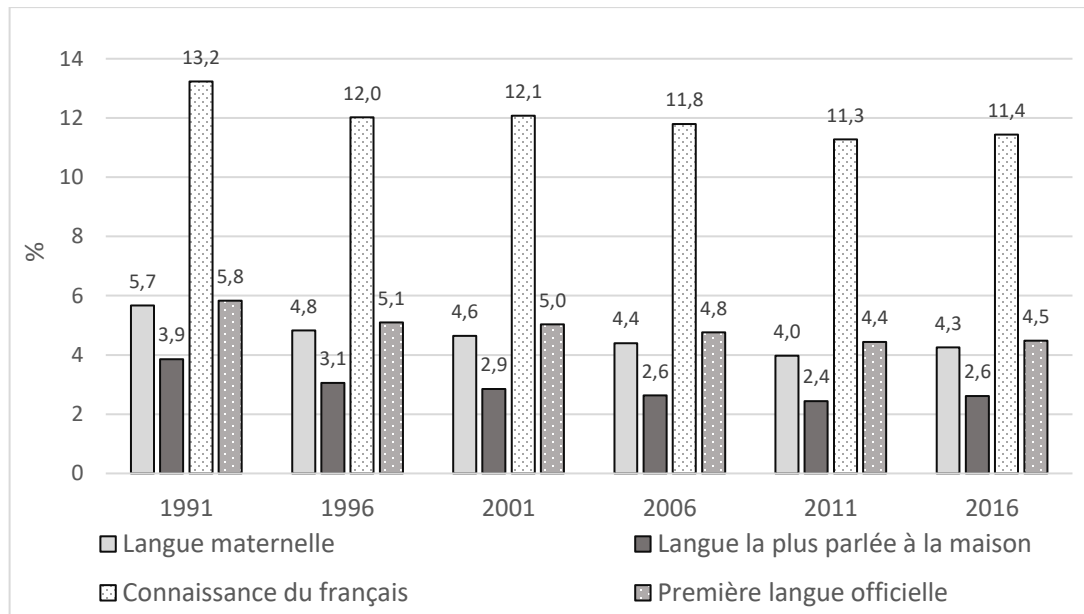
Comparons empiriquement ces différentes variables afin de voir comment elles distribuent statistiquement. Le tableau montre la proportion de la population ontarienne ayant le français comme langue maternelle, comme langue la plus parlée à la maison, comme première

²¹³ Un individu allophone est une personne qui n’a ni le français, ni l’anglais comme langue maternelle et qui ne parle point ces deux langues.

²¹⁴ Statistique Canada, (2019), « Recensement de la population, 2016 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », *op. cit.*

langue officielle parlée, ou bien ayant une certaine connaissance du français, par rapport aux autres langues.

Graphique 1.2 : *Proportion d'individus francophones en fonction des différentes variables linguistiques dans les recensements canadiens, en Ontario, 1991-2016.*



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Ce graphique nous permet de constater que la variable utilisée pour rendre compte du nombre de Franco-ontariens est fort importante puisque les variations entre elles sont non négligeables. La variable « connaissance du français » rassemble le plus grand nombre, puisqu'elle inclut tous les individus affirmant connaître le français (il s'agit d'une auto-évaluation). À l'opposé, la variable « langue parlée à la maison » représente toujours la plus faible proportion. Cette différence pourrait être expliquée, notamment par le nombre d'anglophones de langue maternelle qui connaît le français. Ce faisant, les individus ayant une connaissance du français représentent une part plus importante de la population totale, comparativement aux

francophones de langue maternelle, puisqu'on y inclut tous ceux ayant appris le français au-delà de leur langue maternelle. Quant à la faible proportion d'individus ayant le français comme langue la plus parlée à la maison, cela peut notamment s'expliquer par l'augmentation du nombre de ménages exogames (ce qui est l'hypothèse du sociologue Roger Bernard dans les années 1990). Finalement, la PLOP procure l'avantage d'inclure les francophones n'ayant pas le français comme langue maternelle, mais l'ayant adopté plus tard au cours de la vie, et les individus qui ont une connaissance du français – soit parce qu'ils l'utilisent davantage que l'anglais, ou bien parce que c'est leur langue maternelle. Bref, cette variable (PLOP) nous semble la plus utile pour traiter de la francophonie ontarienne, car elle inclut notamment des allophones se francisant et des francophones de langue maternelle.

Au-delà des considérations statistiques qui balisent strictement les indicateurs linguistiques, il faut aussi ajouter les interprétations légales et gouvernementales. Depuis « 1998, la Cour suprême reconnaît que la protection des minorités est un principe non écrit dans la Constitution »²¹⁵ et que les CLOSM doivent être protégées. La *Loi sur les langues officielles* renforce cette obligation en ayant par écrit l'engagement de « favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones »²¹⁶ en les reconnaissant comme collectivités au sein de la société canadienne. Le plan d'action émis en 2003 stipule même que « les francophones vivant ailleurs qu'au Québec sont dans une situation linguistique triplement minoritaire : dans leur

²¹⁵ CARDINAL, Linda, GILBERT, Anne, THÉRIAULT, Joseph Yvon, (2008), « Introduction », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, dir. Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert, Linda Cardinal, Fides, Montréal, p. 10.

²¹⁶ *Loi sur les langues officielles*, L.C. 1988, ch. 38. p. 1-2.

province ou leur territoire, dans leur pays et sur le continent »²¹⁷. Qu'il en soit ainsi ne diminue pas pour autant le statut légal et juridique des communautés en situation minoritaire. Cela n'invalide pas non plus leur importance sociohistorique. Joseph Yvon Thériault et É.-Martin Meunier proposeront de situer ces communautés au croisement entre l'ethnie et la nation, comme des entités nationalitaire²¹⁸. C'est la dimension historique enfouie dans cette notion qui nous intéresse le plus. Au-delà des frontières démographiques, statistiques et politico-juridiques, nous estimons que le rappel sociohistorique est essentiel pour penser l'époque contemporaine et ces bouleversements qui sont dans une certaine mesure influencés par la migration ou l'immigration²¹⁹. À notre avis, les efforts menés par le gouvernement canadien ne peuvent faire l'économie d'une certaine vision nationalitaire, tout comme ils ne peuvent ignorer les nouvelles dynamiques migratoires en Ontario français. Cette mobilité, doublé d'un ancrage culturel, social et historique fort nous force à penser la migration et l'immigration en lien avec cette société franco-ontarienne aux racines profondes.

Enfin, remarquons l'espace accordé à la possibilité de *faire société* avec l'autre lorsqu'ils écrivent : « la vie politique est mieux servie quand elle repose sur un projet de vivre ensemble respectueux de la diversité des parcours personnels »²²⁰. Ce paramètre de la lecture des communautés francophones en situation minoritaire est crucial à notre projet puisqu'il accueille l'individu qui passerait ou terminerait son parcours migratoire dans une de ces communautés – qu'ils soient Canadiens, Québécois ou d'ailleurs. *Faire société* de cette façon, en réseau, nous permet d'articuler notre conception de la migration et les modalités d'appartenance au fait

²¹⁷ Gouvernement du Canada, (2003), « Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, p. 33.

²¹⁸ THÉRIAULT, Joseph Yvon, MEUNIER, É.-Martin, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », *op. cit.*, p. 231.

²¹⁹ *Idem.*, p. 232.

²²⁰ *Ibid.*, p. 237.

français ontarien. Si notre recherche allait jusqu'à suggérer qu'il y a toujours une continuité culturelle et historique à travers la migration des francophones du Québec et de l'Ontario²²¹, nous pourrions dès lors approfondir les différentes déclinaisons que prennent ces liens. Pour lors, notre objectif est de rendre compte, sous forme de portrait statistique, de la réalité migratoire francophone en Ontario à l'aide d'une approche statistique inclusive représentant les différentes façons d'être francophone en Ontario, d'hier à aujourd'hui, que les migrants soient d'origine canadienne-française ou non.

Religion

Enfin, il est nécessaire de préciser ce que nous entendons par religion. Ici, nous reprenons la définition de Jean-Paul Willaime :

Une activité sociale régulière mettant en jeu, en lien avec un pouvoir charismatique se référant à des entités invisibles, des représentations et des pratiques relatives à la vie et à la mort, au bonheur et au malheur²²².

Willaime ajoute aussi, en reprenant Weber (dans sa sociologie des religions), que la religion est « une façon d'agir en communauté »²²³. Le sociologue français considère que la religion est une action sociale qui est déployée au sein d'une communauté. C'est une dimension qui rassemble au sein de cette dernière. C'est également une pratique qui produit du lien social notamment au niveau des institutions et des communautés dira-t-il²²⁴.

²²¹ LANIEL, Jean-François, « L'État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *op. cit.*, p. 549-579.

²²² WILLAIME, Jean-Paul, (2017) « Sociologie des religions », *Puf*, Paris, p. 119.

²²³ *Ibid.*

²²⁴ *Ibid.*, p. 121.

À nouveau, nous retrouvons dans le concept que nous utiliserons la notion de communauté. Celle-ci offrira ainsi un certain fil conducteur à notre analyse. Qu'ils soient migratoires, en lien avec les communautés francophones ou bien religieuses, les réseaux permettent d'assurer un lien social et un ancrage aux migrants. S'ajoute à cela, la dimension communautaire. Quand il est question de francophonie minoritaire et de migration, la communauté devient absolument nécessaire, car c'est en son sein que s'enracinent les individus, qu'ils pratiquent leur religion, ou bien au contraire, si elle ne leur ressemble pas, ils la quittent ou se marginalisent. En jouant ce double rôle, il est nécessaire de penser l'impact qu'elle peut avoir sur le désir de rester ou de partir de l'individu. Par exemple, est-ce que les secondes migrations pourraient être analysées en fonction de la communauté intermédiaire?

En somme, l'état de la recherche sur les migrations francophones au Canada étant encore peu développé, nous proposons d'établir d'abord un portrait de la situation afin d'explicitier et de mieux comprendre l'importance des variables culturelles dans l'acte de migration et, dans un second temps, de mieux saisir les configurations et les dynamiques des communautés francophones minoritaires au Canada.

Méthodologie

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous effectuerons l'analyse des recensements canadiens des années 1991²²⁵, 1996, 2001, 2006, 2011²²⁶ et 2016²²⁷. Ces recensements dont l'année se termine par « 1 » sont les seuls qui pourront nous offrir des données sur l'appartenance religieuse, puisqu'elles ne sont que colligées qu'une fois tous les dix ans. L'objectif sera alors d'utiliser ces données pour esquisser un portrait diachronique de la migration francophone en Ontario – ce qui est très rare, voire inexistant dans la littérature. Quatre principales variables seront utilisées : la variable linguistique « PLOP », le lieu de résidence et le lieu de résidence cinq ans auparavant²²⁸, ainsi que l'appartenance religieuse. La PLOP servira à comptabiliser le nombre et la proportion de francophones présents en Ontario et au sein des flux migratoires. Cela nous permettra quantifier l'évolution (diminution, augmentation ou maintien) de la francophonie ontarienne. Combiner avec les lieux d'habitations, la PLOP nous informera aussi sur la quantité de francophones présents au sein des flux migratoires. Le lieu d'habitation des francophones rendra compte des flux migratoires interprovinciaux. Nous considérons qu'un individu a fait une migration interprovinciale s'il habitait, cinq ans au préalable, une autre province que celle où il habite présentement. Quant à la variable de

²²⁵ Pour certaines graphiques et tableaux, que nous avons marqués d'un astérisque (*), le nombre de cas contenus par la base de données publique du recensement de 1991 nous oblige à interpréter les résultats obtenus avec une certaine réserve.

²²⁶ Pour l'année 2011, le programme de recensement fut remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages. Cette enquête offre les mêmes possibilités que les recensements et sera utilisé comme tel dans notre thèse.

²²⁷ Les recensements sont les seules bases de données procurant l'intégralité des variables nécessaires pour mener à terme notre thèse et répondre aux questions de recherche.

²²⁸ Cela nous permettra de rendre compte de la migration interprovinciale.

l'appartenance religieuse²²⁹, celle-ci nous informera sur la religion à laquelle le répondant dit appartenir.

Trois flux migratoires, composé de francophones (PLOP), nous intéresseront particulièrement. Il y a d'abord l'immigration internationale venant s'installer directement en Ontario. Ensuite, nous porterons notre attention sur la migration interprovinciale en provenance du Québec. Enfin, nous analyserons le flux migratoire composée des immigrants internationaux venant s'installer au Québec et choisissant d'effectuer une migration subséquente pour aller s'établir en Ontario²³⁰.

Les manipulations statistiques et leurs analyses seront faites en trois étapes : 1) descriptive, 2) croisée et 3) analytique.

D'abord, il faudra rendre compte statistiquement de la population que nous étudions, c'est-à-dire les migrants francophones internationaux et les migrants francophones se dirigeant du Québec vers l'Ontario. Nous en dégagerons alors les caractéristiques les plus distinctives. Nous les décrirons principalement au niveau linguistique et religieux, en rendant compte de la langue sous ses différentes formes d'une part, et aussi de la religion d'autre part. Cette description sera présentée en lien avec les parcours migratoires des individus et leurs lieux d'habitation au cours de ce processus. Ici interviendront notamment les déplacements internationaux et interprovinciaux. Nous chercherons à établir des liens ou des distinctions entre

²²⁹ L'appartenance religieuse rend compte de la religion à laquelle le répondant dit appartenir. Cela ne tient nullement compte de la ferveur religieuse, de la fréquence de la pratique, ou bien des sacrements reçus. Il s'agit d'une simple identification. Il importe d'ajouter que les recensements ont très peu de question portant sur la religion. Ne s'y retrouvent malheureusement pas les questions ayant trait à l'importance de la religion dans la vie d'un individu, ni celle sur la pratique religieuse (participation à une cérémonie religieuse ou prière).

²³⁰ Nous appelons les individus de cette dernière catégorie les « pivotants ». Ce type de migration rappelant une sorte de pivotement du Québec vers l'Ontario, après être arrivé au Québec d'abord.

les individus sédentaires et les migrants, qu'ils soient nés au Canada ou ailleurs. Nous comparerons alors les catégories de migrant et d'immigrant afin de mettre en lumière la proportion occupée par chacun de ces groupes. Il sera alors possible de voir l'évolution des différents groupes de migrants francophones à travers les années. Nous pourrons ainsi confirmer ou infirmer nos hypothèses en fonction de l'augmentation ou de la diminution de l'apport procuré par les différents foyers de migrations francophones alimentant l'Ontario français.

Une attention particulière sera ensuite portée à ceux ayant migré plus d'une fois. Nous brosserons le portrait et déterminerons la proportion d'individus francophones qui ont immigré au Québec et qui ont ensuite migré vers l'Ontario. Cette catégorie de migrant, que nous avons nommé « migrant pivotant », nous sera utile dans la compréhension des transformations qui sont à l'œuvre au sein du flux migratoire francophone en provenance du Québec. Ce groupe de migrants sera alors comparé aux migrants québécois nés au Canada ainsi qu'aux immigrants francophones nés à l'étranger. En nous servant de l'appartenance religieuse comme variable comparative, nous tenterons de voir dans quelle mesure cette catégorie de migrants pivotants se distingue ou se rapproche des autres catégories de migrants, c'est-à-dire les immigrants francophones nés à l'étranger et les migrants québécois nés au Canada.

Ces flux migratoires seront alors analysés et comparés à partir d'une approche diachronique. Les tableaux et graphiques que nous présenterons auront tous comme objectif de faire ressortir l'évolution à travers le temps, des données présentées. Ainsi, nous pourrons tenir compte des lames de fond, c'est-à-dire les transformations durables, plutôt que des événements circonstanciels. Puisque nous savons déjà que la population canadienne vit des transformations,

non seulement au niveau linguistique, mais religieux également²³¹, l'analyse de l'appartenance religieuse des migrants et des immigrants francophones nous permettra de dresser des parallèles avec le portrait religieux de la population franco-ontarienne. Elle sera une variable d'appui à celle de la langue pour nous permettre de saisir en profondeur les profils culturels adoptés par les individus qui composent les flux migratoires étudiés.

Ces croisements entre la langue, la religion, le lieu de naissance et le lieu d'origine du déplacement nous éclaireront sur la nature des liens qui peuvent exister entre les différentes dimensions (variables) de notre étude. Cahuzac et Bontemps affirment qu' : « il peut être utile à partir d'un ensemble de variables de créer différentes combinaisons [...] afin de réaliser par la suite des opérations combinées »²³². De cette façon, il sera possible de vérifier s'il existe des relations notables qui nécessiteraient une étude plus rigoureuse. Par exemple, est-ce que les locuteurs francophones appartenant à une religion particulière auraient un type de comportement particulier nous permettant de les unir sociologiquement à un autre aspect que la langue et la religion ? Ou bien, est-ce que les migrants interprovinciaux seraient plus souvent nés à l'étranger ?

À ce stade, les croisements de variables permettront d'identifier les plus pertinentes en vue de produire des modèles logistiques pertinents. Les résultats obtenus jusqu'ici nous ont montré qu'il serait intéressant de calculer les chances qu'une certaine frange de la population aurait de migrer en fonction d'un comportement ou d'une identification qu'aurait au préalable cette population. Le but de notre modèle logistique sera de confirmer ou d'infirmer les tendances

²³¹ « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *op. cit.*

²³² CAHUZAC, Eric, BONTEMPS, Christophe, (2008), « Stata par la pratique, statistiques, graphiques et éléments de programmation », STATA press, Texas, p. 224.

observées avec les croisements (graphiques et tableaux) qui ont précédé. Au terme de l'analyse du modèle logistique, nous serons en mesure de corroborer ou de nuancer le portrait migratoire que nous aurons brossé. Le modèle logistique a pour fonction de rendre compte du nombre de chance qu'un événement se produit, par rapport à un autre. Nous pourrions alors évaluer le nombre de chances de migrer qu'à un individu appartenant à une certaine religion, comparativement à un migrant d'une autre religion. Est-ce que les protestants ou les musulmans francophones auraient plus de chances de migrer en Ontario à partir du Québec que les catholiques francophones par exemple?

En somme, ces niveaux d'analyses statistiques ont pour objectif d'abord de faire émerger les caractéristiques culturelles particulières des migrants francophones en Ontario et au sein de la région métropolitaine de recensement de Toronto²³³. Ultimement, ces informations pourront nous permettre de nous prononcer sur la nature et la composition des flux migratoires qui alimentent l'Ontario français. À leur tour, les caractéristiques de ces flux migratoires nous permettront d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses sur les effets de la migration et de l'immigration sur la francophonie ontarienne.

²³³ Pour affiner les réponses à nos hypothèses, nous isolerons la région métropolitaine de recensement de Toronto. Puisque cette ville est caractérisée par son pluralisme culturel, nous tenterons de voir si elle se distingue du reste de la province.

CHAPITRE 2

Portrait des flux et des configurations migratoires

Puisque l'intérêt premier de notre thèse porte sur le rapport entre la migration et la culture, rappelons les dimensions que nous allons explorer par leur entremise. Rappelons que nous cherchons à savoir s'il y a une configuration migratoire particulière qui structure les déplacements des francophones vers l'Ontario, à partir du Québec et de l'international. Puisque nous émettons l'hypothèse d'une certaine transformation, comment cette nouvelle structure migratoire se compare-t-elle à l'ancienne? Y trouvons-nous toujours autant de Canadiens français catholiques en recherche de travail, comme le décrivait jadis Roger Bernard (1991)? Faisons-nous plutôt face à un ou plusieurs nouveaux types de profils migratoires? Il nous semble alors à propos de brosser un portrait de la composition des flux migratoires opérants entre le Québec et l'Ontario et en provenance de l'international. Il importe avant tout d'évaluer la proportion de francophones faisant partie des différents flux migratoires et dans un second temps, d'en comprendre les possibles fluctuations au fil des ans. Finalement, nous explorerons dans ce chapitre notre seconde variable culturelle d'intérêt, la religion, en procédant au même examen diachronique.

(Im)migration et francophonie en chiffres

En 2003, Dyane Adam, alors commissaire aux langues officielles nous mettait déjà en garde, quant à la provenance et à l'importance des immigrants francophones au sein du Canada. Bien que l'immigration soit cruciale à l'accroissement de la population franco-canadienne, sa valorisation semble cependant rencontrer, selon elle, plusieurs écueils. Ne pensons qu'au nombre d'immigrants francophones qui est proportionnellement inférieur à celui des immigrants anglophones²³⁴.

Pour calculer le nombre d'immigrants, il est possible de procéder de diverses façons. La plus intuitive d'entre elles serait de déterminer le poids relatif – la proportion – qu'occupe chacun des groupes linguistiques parmi les Canadiens issus de l'immigration. Ainsi, nous obtiendrions la proportion cumulative, fluctuant alors d'année en année en réponse aux nouveaux immigrants qui vient s'ajouter aux anciens. En procédant de la sorte, on constate que la part d'immigrants canadiens ayant le français comme première langue officielle apprise s'est accrue de 8 % à 12 %, entre 1991 et 2016^{235 236}. Ce portrait a néanmoins de quoi nous laisser perplexes. Bien qu'on puisse y voir une certaine transformation démographique, les lames de fond²³⁷ rendent difficile l'analyse des fluctuations plus récentes. Bien qu'on observe une augmentation du nombre d'immigrants francophones, ce type de portrait n'est pas suffisamment détaillé pour que nous puissions en faire quoi que ce soit. Alors, pour tenter de rendre compte de l'immigration

²³⁴ ADAM, Dyane, (2003), « L'immigration et la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 16, p. 28

²³⁵ Pour cet exemple, nous ne tenons compte ni du lieu de départ ni du lieu d'établissement des immigrants. Recensements de la population 1991 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada.

²³⁶ Pour l'intégralité des données, voir Graphique annexe 1, annexe chapitre 2.

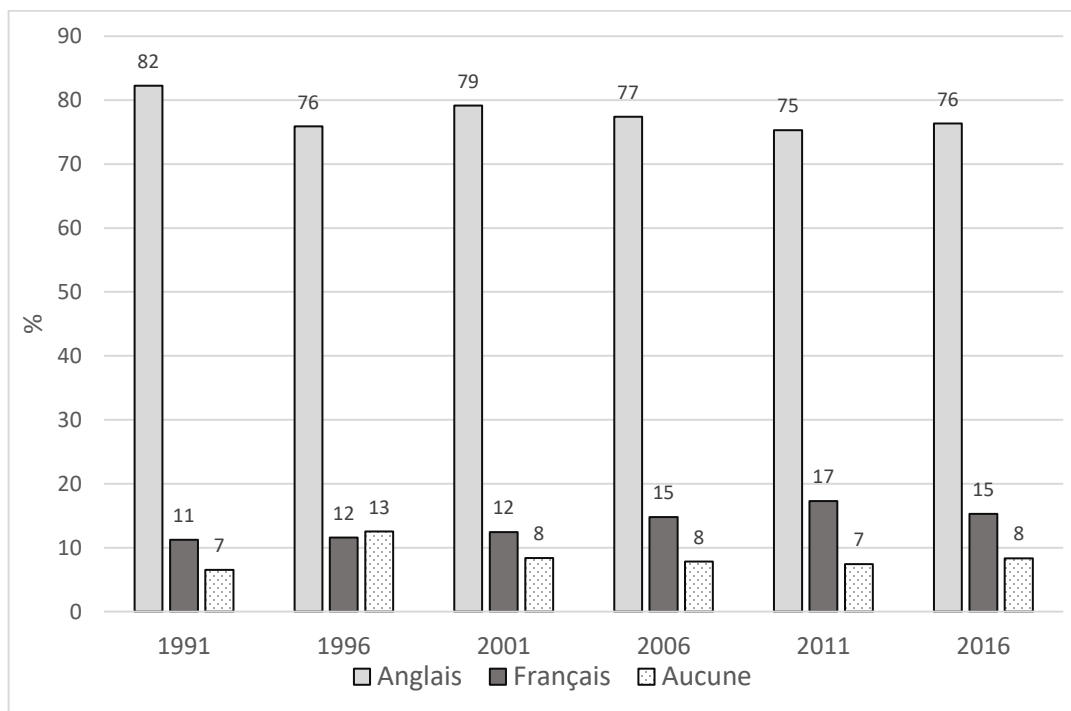
²³⁷ Nous entendons par « lame de fond » un facteur démographique lourd sous-jacent qui influence le portrait global d'une situation donnée.

francophone, nous avons choisi de présenter nos données en procédant par intervalles de recensements. Autrement dit, nous procédons par tranche de 5 années. Un peu à la manière du géologue qui prélève les carottes lui permettant d'investiguer par les différentes couches sédimentaires l'évolution du sous-sol qu'il étudie, chacun des recensements utilisés nous permettra de saisir la réalité sociodémographique à partir de l'intervalle qui lui correspond, c'est-à-dire depuis le recensement précédent. En procédant de cette façon, nous pourrions évaluer avec plus de précision les fluctuations migratoires.

Voyons d'abord ce qu'il en est de la proportion de francophones²³⁸ chez les immigrants canadiens.

²³⁸ La variable « Première langue officielle parlée » ou « PLOP », telle qu'utilisée dans les recensements de 1991 à 2016, est le produit d'un calcul regroupant les trois autres variables linguistiques, c'est-à-dire : la langue maternelle, la langue d'usage et la connaissance des langues officielles. Nous avons également inclus, parmi ceux qui ont le français comme première langue officielle parlée, les individus ayant l'anglais et le français comme PLOP (Statistique Canada, 2019). Pour plus de détails sur la constitution de la PLOP, voir Statistique Canada, Recensement de la population : 2016 [Canada] Fichier maître préparé pour diffusion dans le réseau des Centres de données de recherche du Canada, 2019. Même si l'indicateur de la PLOP n'est pas dénué de problèmes, nous estimons qu'il s'agit malgré tout d'un choix judicieux dans une société en forte transition sociodémographique comme le Canada. L'utilisation de la langue maternelle seulement aurait retranché un nombre important de Canadiens issus de l'immigration et ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. L'indicateur de langue de ménage est parfois trop restrictif et est trop influencé par la constitution même des ménages, très fortement marquée par l'exogamie linguistique des couples dans un contexte linguistique minoritaire comme celui du français en Ontario. Quant à la simple connaissance de l'anglais ou du français, cela n'estime pas les individus ayant « perdu » leur langue maternelle. La connaissance de langue laisse aussi place à une interprétation subjective de la part de l'individu, qui peut ainsi estimer comme bon lui semble ses capacités linguistiques.

Graphique 2.1 : *Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les immigrants canadiens, 1991-2016.*



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).
¹Chaque année de recensement prend en compte la migration encourue dans la période de 5 ans précédant le recensement. Le portrait de 2016 prend ainsi en compte les individus arrivés depuis 2011.

De 1991 à 2016, la proportion d'individus ayant le français comme première langue parlée semble augmenter, à l'exception, de 2011 à 2016, où une petite diminution apparaît. Cet essoufflement relatif de l'immigration francophone n'est pas étranger au spécialiste de l'immigration francophone, le démographe Richard Marcoux. En 2019, il écrivait que « la proportion de nouveaux immigrants ayant une connaissance du français avait chuté de 62% à 42% au cours des 5 dernières années »²³⁹. Marcoux et Richard expliquent cette tendance par la

²³⁹ MARCOUX, Richard, RICHARD, Laurent, (2019), « Les dynamiques démographiques dans l'espace francophone face aux enjeux de l'immigration internationale de langue française au Québec et au Canada », *Francophonies d'Amérique*, nos. 46-47, p. 74.

baisse d'attractivité du Québec. Or, ce n'est pas seulement cette province majoritairement francophone qui peine à recruter des immigrants francophones, des communautés francophones minoritaires vivraient la même réalité, nous disent-ils²⁴⁰. À terme, ce sombre portait pourrait affecter « le maintien de leurs services en français [car cela dépend] largement de leur capacité à attirer des francophones [et] à tirer leur épingle du jeu de ces flux migratoires internationaux et nationaux »²⁴¹. Or, cette diminution de l'immigration francophone ne vient pas sans qu'on remarque la faible part qu'occupe celle-ci relativement au poids national qu'occupe la francophonie. En 2016, alors que les francophones (PLOP) représentaient 23 % de la population canadienne²⁴², l'immigration francophone n'en constituait que 15 %. Cette différence de huit points de pourcentage est notamment attribuable au nombre important d'immigrants qui ne maîtrisent aucune des langues officielles et aux anglophones qui sont largement surreprésentés²⁴³ au sein de ces flux migratoires. Toujours en 2016, 75 % de la population canadienne avait pour première langue officielle l'anglais²⁴⁴; 76 % des immigrants des cinq dernières années déclaraient cette langue comme PLOP. Pour la même période, le taux d'immigrants ne maîtrisant pas l'une des deux langues officielles représentait 8 %. Cette proportion d'immigrants allophone est 4,6 fois plus importante que la proportion d'allophones au Canada en 2016^{245 246}. Les

²⁴⁰ *Ibid*, p. 74.

²⁴¹ *Ibid*.

²⁴² Pour l'intégralité des données, voir Graphique annexe 3, annexe A. Notons également qu'une part de l'explication de la diminution de la proportion d'immigrants pourrait être expliqué par le décès de certains immigrants plus âgés. Bien que cela puisse différer entre les groupes linguistiques, nous ne tiendrons pas compte de ce facteur pour l'instant.

²⁴³ Lorsque nous utilisons le terme de « surreprésentation » pour décrire le poids d'un certain groupe au sein d'un flux migratoire ou d'une population, nous entendons que la proportion occupée au sein du flux migratoire ou de la population est plus importante que celle occupée dans le flux ou dans la population comparée. Il ne s'agit pas d'une surreprésentation « statistique » où une certaine catégorie est sur échantillonnée pour en permettre la validité statistique. Les recensements canadiens ne peuvent surreprésenter une certaine catégorie de la population puisqu'ils en recense l'intégralité.

²⁴⁴ *Ibid*.

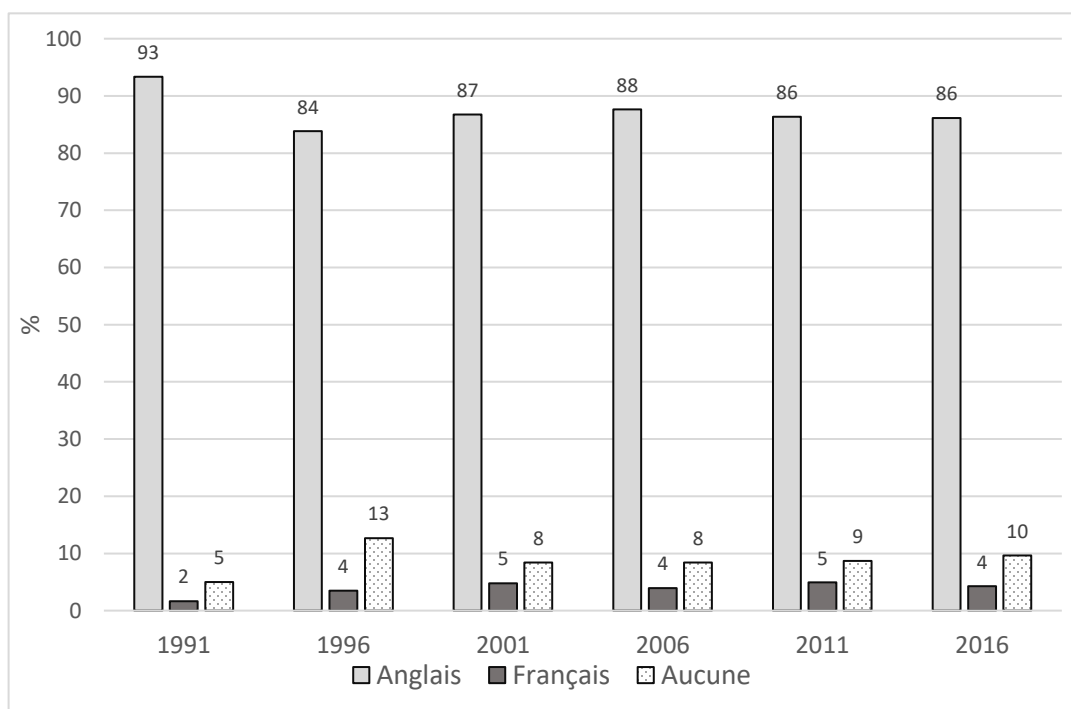
²⁴⁵ *Ibid*.

²⁴⁶ D'un premier coup d'œil, la proportion d'immigrants ne maîtrisant ni le français, ni l'anglais, peut sembler importante, mais cela tend à diminuer fortement une fois arrivée au pays. Ces individus proviennent notamment de

francophones se trouvent alors à être le groupe linguistique le plus sous-représenté parmi les immigrants²⁴⁷.

Affinons le portrait pour mieux voir l'évolution de la francophonie ontarienne – province d'intérêt pour notre thèse – et de son immigration. Nous pourrions alors comparer le poids relatif des immigrants francophones par rapport aux francophones dans cette province.

Graphique 2.2 : *Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les immigrants ontariens, 1991-2016.*



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Contrairement à l'ensemble du Canada, l'Ontario reçoit, par le biais de l'immigration internationale, proportionnellement autant de francophones qu'elle en compte. C'est

regroupements familiaux, où les critères de sélections des immigrants économiques, comme la langue ou le niveau d'éducation, ne sont pas appliqués (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

²⁴⁷ Notons que nous regroupons toutes les langues non officielles au sein de la même catégorie.

particulièrement vrai depuis les années 1990, où les proportions d’immigrants francophones et d’habitants ontariens francophones se sont maintenues. Au cours de cette période, ces taux ont oscillé entre 4 % et 5%²⁴⁸. Dans le cas précis de l’Ontario, ce sont les anglophones qui se voient proportionnellement sous-représentés au sein de l’immigration. Représentant 93 % de la population²⁴⁹, ce n’est que de 84 % à 88 % des immigrants entre 1996 et 2016 qui ont l’anglais comme première langue officielle parlée. Comme pour l’ensemble du Canada, l’immigration ontarienne est aussi composée proportionnellement par plus d’individus ne maîtrisant aucune de deux langues officielles²⁵⁰.

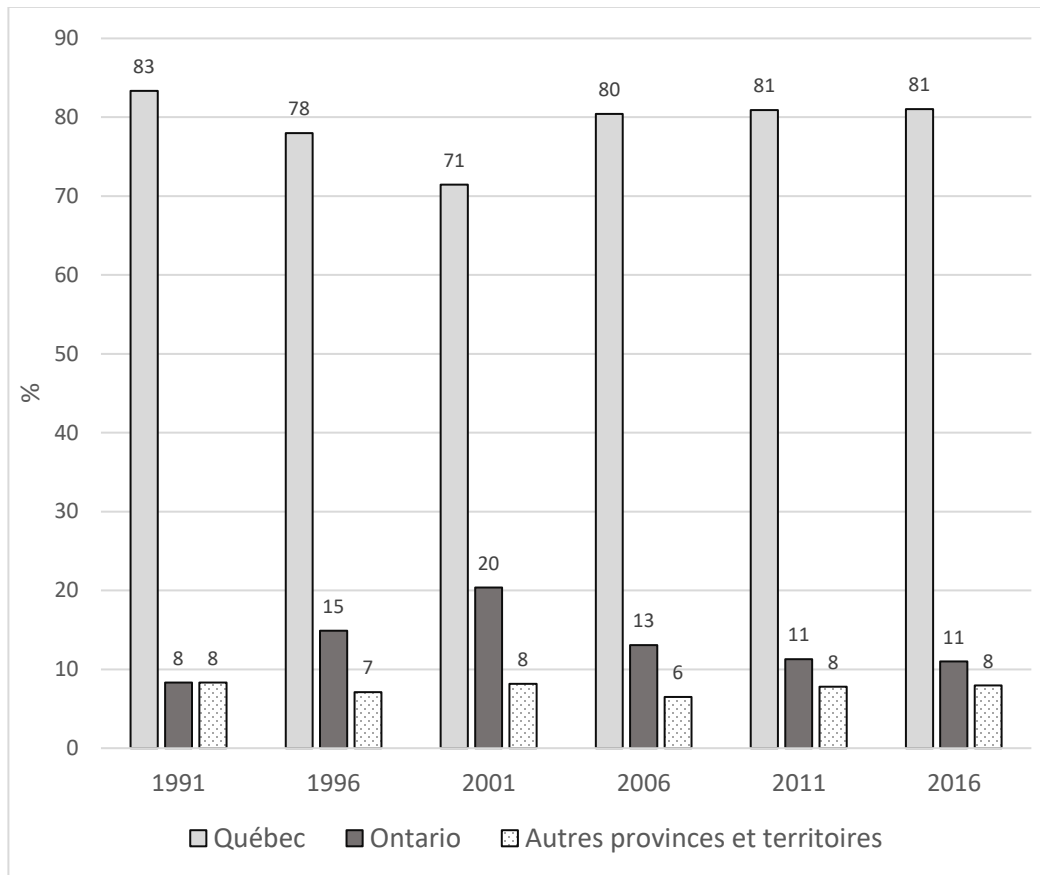
En plus de recevoir un nombre d’immigrants francophones (PLOP) proportionnellement un peu plus importants que la place qu’occupent ceux-ci au sein de la province, la francophonie ontarienne gagne aussi au chapitre de la répartition générale des immigrants francophones canadiens (hors Québec).

²⁴⁸ Pour l’intégralité des données, voir Graphique annexe 4, annexe A.

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ En vertu de la structure du système d’immigration canadien, une certaine partie des immigrants ne sont pas assujettis au *système de points*, contrairement à la catégorie des travailleurs qualifiés par exemple. Il peut notamment s’agir d’immigrants bénéficiant du regroupement familial, ou bien de réfugiés. La discrimination linguistique ne s’appliquant pas à ces catégories, on y retrouve alors plus d’individus ne connaissant aucune des langues officielles canadiennes. Frank Trovato, *Canada’s Population in a Global Context, An Introduction to Social Demography*, Oxford University Press, Toronto, 2009 p. 397.

Graphique 2.3 : Répartition par provinces d'habitation des immigrants ayant le français comme première langue officielle parlée (PLOP), 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Alors que l'Ontario pèse pour 7 % de la francophonie canadienne en 2016²⁵¹ – une légère baisse de 1 % depuis 1991 – c'est 11 % de l'immigration francophone canadienne qui s'installe sur son territoire. Depuis 1991, l'Ontario a toujours bénéficié de cet avantage comparatif. Contrairement au Québec qui reçoit, année après année, une immigration moins fortement concentrée en francophone que l'ensemble de sa population, l'Ontario arrive à tirer son épingle du jeu et voit cette proportion d'entrants internationaux francophones demeurer importante au fil des ans. Ne

²⁵¹ Pour l'intégralité des données, voir Graphique annexe 5, annexe A.

se fiant qu'à cette statistique, on pourrait croire que le sort de la francophonie ontarienne est assuré par son importante immigration internationale. Or, bien qu'il soit raisonnable que les défenseurs de la francophonie ontarienne se réjouissent de ces nombres, d'autres forces, elles aussi importantes agissent de façon antagoniste. L'assimilation et les transferts linguistiques sont au nombre des processus qui transforment la composition linguistique de l'Ontario. Pour Charles Castonguay, les minorités linguistiques provinciales, comme l'Ontario, vivraient un processus *d'assimilation collective*²⁵². Il évoque également la sous-fécondité de la population franco-ontarienne qui accentuerait le phénomène²⁵³. Même si les forces migratoires ici traitées ne sont pas négligeables, l'avenir de l'Ontario français n'est pas seulement tributaire de celles-ci²⁵⁴.

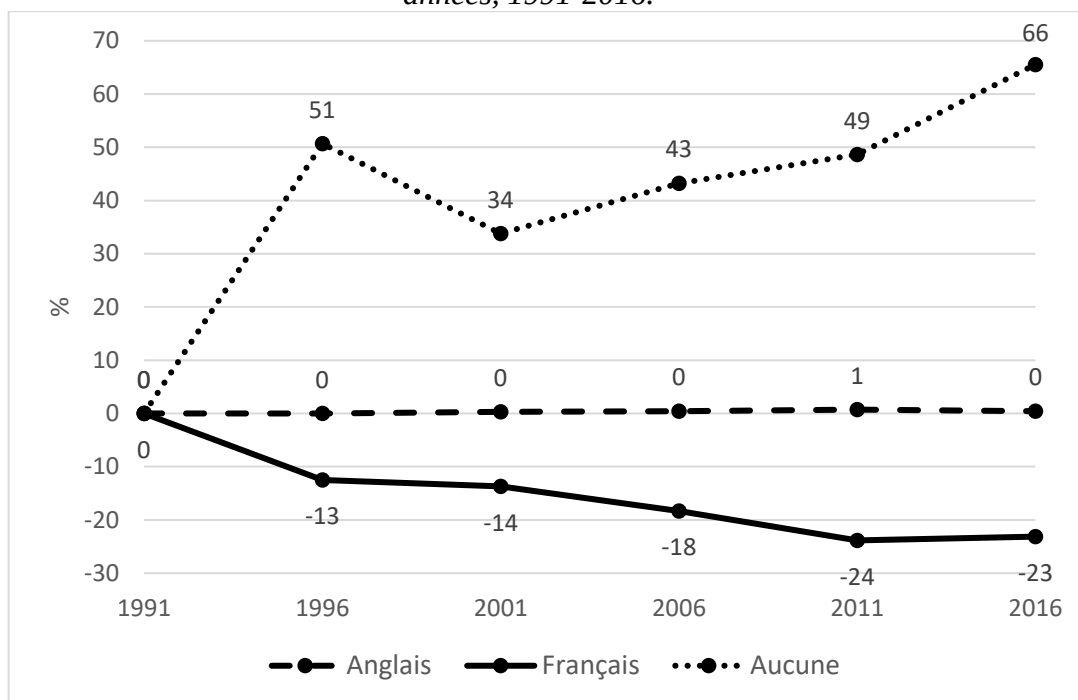
Le portrait général de l'Ontario français semble en fait montrer une baisse de la proportion de francophones en Ontario. Le graphique 2.4 dresse le bilan du déclin de la proportion de francophones depuis 1991. Les données représentent ici la variation en pourcentage de la proportion qu'occupait chaque groupe linguistique en 1991.

²⁵² CASTONGUAY, Charles, (2002), « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches sociographiques*, Vol 43 no. 1, p. 176.

²⁵³ *Ibid*, p. 177.

²⁵⁴ L'assimilation et la fécondité sont uniquement traitées ici à titre indicatif pour nuancer l'importance de la migration et de l'immigration. Castonguay mesure l'assimilation individuelle en comparant la langue maternelle recensée à la langue d'usage recensée, pour ainsi déterminer le transfert de la langue maternelle vers la langue d'usage (2002, p. 153).

Graphique 2.4 : *Variation de la proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) qui habitait en Ontario, avec 1991 comme année de référence pour chacune des années, 1991-2016.*²⁵⁵



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Contrairement aux graphiques précédents qui permettaient de défendre le maintien et la reproduction démographique de l'Ontario français, celui-ci vient plutôt le nuancer. En effet, si nous avons jusqu'à présent établi que la communauté franco-ontarienne semblait trouver son compte dans la migration – en raison notamment d'une faible augmentation continue de sa population de langue française (PLOP)²⁵⁶ – la part relative que celle-ci occupe au sein de

²⁵⁵ Ce graphique présente la variation proportionnelle de la taille de chaque groupe linguistique en fonction du nombre d'individus qu'on comptait au sein du groupe en 1991. Par exemple, la proportion de la population ontarienne occupée par les francophones diminua de 23 % entre 1991 et 2016. Celle-ci, bien qu'elle augmente au fil des ans, a vu son poids relatif au sein de la province chuter de 23 %. La faible variation du groupe anglophone est expliquée par la proportion importante qu'elle a toujours occupé en Ontario. Quant au groupe d'individus ne maîtrisant aucune des langues officielles, la variation est plus importante car ils sont les moins nombreux, c'est-à-dire plus susceptible de voir leur proportion varier même si un moins grand nombre d'individu s'y ajoute.

²⁵⁶ Pour l'intégralité des données, voir graphique annexe 1, annexe chapitre 1.

l'Ontario décline toutefois depuis 1991. La forte progression démographique des individus ne maîtrisant aucune des langues officielles²⁵⁷ et le maintien proportionnel des anglophones préservent la faible augmentation du nombre de Franco-ontariens d'une contribution globale significativement plus élevée. Les gains enregistrés se soldent alors en une baisse relative de 23 %, de 1991 à 2016. Cette baisse permet alors d'affirmer que, malgré l'immigration francophone soutenue, malgré son ampleur relativement aux autres groupes linguistiques et, malgré la répartition provinciale avantageuse pour l'Ontario, la croissance démographique n'est simplement pas au rendez-vous à l'échelle provinciale. Le rythme de croissance des populations anglophone et allophone prend ici le pas – notamment en raison de l'immigration –, laissant derrière la population francophone.

Cette brève analyse des données de l'immigration ontarienne ne fait que présenter une partie du portrait global. Si ce qui précède ne semble pas rendre compte adéquatement de la situation réelle, c'est qu'il est trompeur de croire que la francophonie ontarienne agit seule et qu'elle ne transigerait qu'avec un certain nombre de pays pourvoyeurs d'immigrants. Tel que discuté en première partie de cette thèse, il est impossible d'éviter de prendre en compte l'importance qu'a le Québec pour l'Ontario français. S'adossant à ce qu'avance Jean-François Laniel sur le Québec et le rôle d'état-parent qu'a cette province pour le reste de la francophonie canadienne²⁵⁸, tentons d'évaluer statistiquement la relation entre l'Ontario et le Québec au niveau de la migration des francophones. Suivant nos hypothèses, nous croyons que mieux comprendre

²⁵⁷ Cette progression est explicable par le faible nombre d'allophones en 1991, facilitant ainsi le gain démographique relatif de cette tranche de la population. Le graphique annexe 4 nous montre à voir que les allophones représentaient 1,48 % de la population ontarienne en 1991, et qu'ils en représentent 2,45 % en 2016.

²⁵⁸ LANIEL, Jean-François, « L'État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *op. cit.*

ces dynamiques migratoires internes nous permettra de compléter notre portrait de la migration francophone en Ontario.

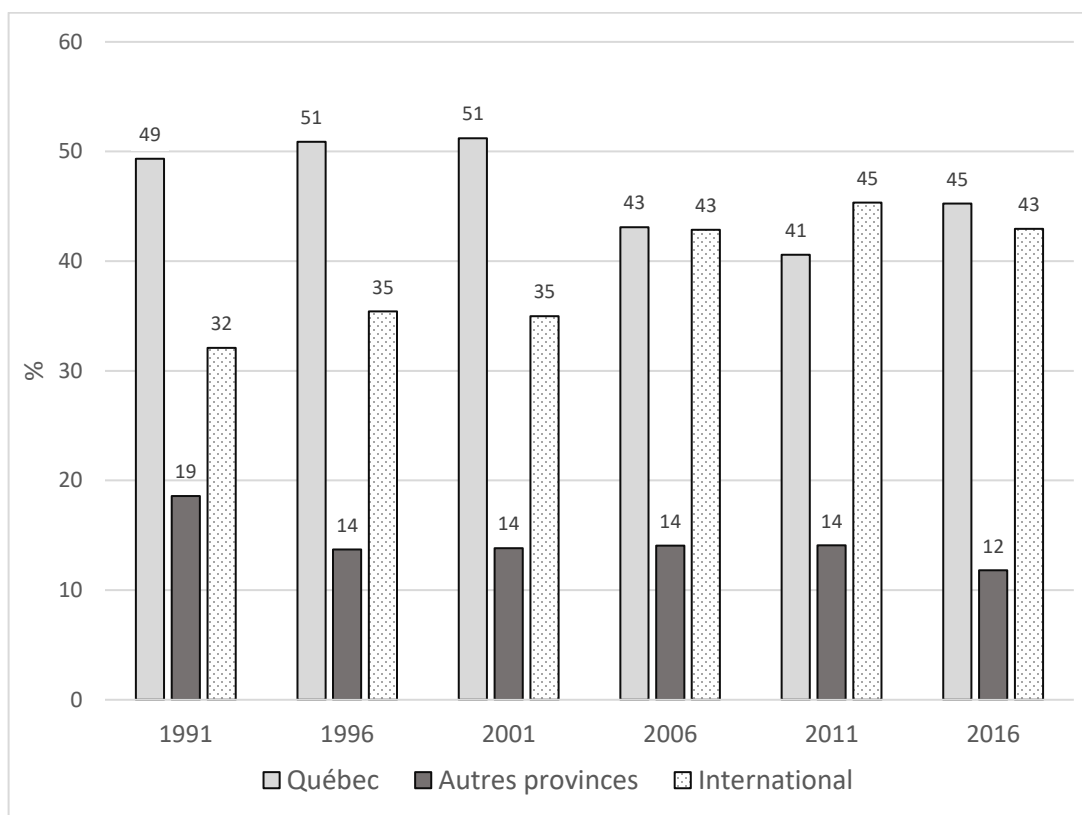
Nous avons vu que même si la répartition d'immigrants francophones entre les provinces peut sembler favorable à l'Ontario, cela n'est pas suffisant. Lorsqu'un individu immigré en Ontario, il est libre de se déplacer entre les provinces au cours des années qui suivent, les recherches démontrent que « les personnes nées à l'étranger sont plus mobiles que les Canadiens de naissance »²⁵⁹. Le même scénario est possible pour les immigrants qui arrivent dans une autre province canadienne et qui souhaitent ensuite déménager en Ontario engendrant souvent une concentration de cette population²⁶⁰. Pour cette raison, il est important de comparer l'afflux d'immigrants francophones internationaux au flux de migrants interprovinciaux en provenance du Québec et des autres provinces²⁶¹.

²⁵⁹ BÉLANGER, Alain, (1993), « La migration interprovinciale des personnes nées à l'étranger, 1981-1986 », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 22 no.1, p. 176.

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ Pour plusieurs raisons, les immigrants choisissent souvent de migrer une seconde fois. Voici les quatre principales raisons soulevées par Patrice Dion dans son article de 2010 : 1) être plus près du travail et des études, 2) trouver un emploi ou de meilleures perspectives d'emploi, 3) avoir un endroit à soi, ou bien 4) être plus près de la famille et des amis. DION, Patrice, (2010), « Migration secondaire des nouveaux immigrants au cours de leur quatre premières années au Canada : motivation et trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 39 no.2, p. 257.

Graphique 2.5 : Lieu d'habitation 5 ans auparavant (Québec, international et les autres provinces) des individus de première langue officielle parlée française (PLOP) qui habitent désormais en Ontario, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Différentes initiatives gouvernementales, comme le *Plan d'action pour les langues officielles* menées par le ministre Dion en 2003²⁶² et le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*²⁶³ mené par le ministre Solberg en 2006²⁶⁴, misèrent sur l'immigration internationale pour renouveler et faire prospérer la

²⁶² Gouvernement du Canada, « Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, 2003, p. 79.

²⁶³ Gouvernement du Canada, « Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, 2006, p. 22.

²⁶⁴ À la page cinq du document de 2006, on apprend qu'« Il n'existe pas de données sur le taux de mobilité des immigrants d'expression française à l'intérieur du Canada. Les observations sur le terrain confirment qu'un certain nombre de nouveaux arrivants d'expression française dans une région donnée font partie d'une immigration secondaire. Leur premier point d'arrivée peut être Montréal, à titre d'exemple, mais ils déménagent dans d'autres

francophonie ontarienne. Certes, cette voie, bien qu'elle soit nécessaire, n'est pas suffisamment importante pour remplir les objectifs que s'étaient donnés les autorités gouvernementales. En effet, l'*Évaluation de l'initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*²⁶⁵ a montré l'échec des plans précédent. L'objectif avait pour but d'obtenir un taux d'immigrants d'expression française de 4 %, à l'extérieur du Québec. Le taux général fut de 1 % pour la période allant de 2003 à 2016^{266 267}.

Le graphique 2.5 nous permet de constater que ce n'est seulement qu'entre 2006 et 2011 que l'immigration francophone (PLOP) internationale a permis de surpasser celle en provenance du Québec. Les seuils recueillis en 1991, 1996 et 2001 nous montrent que c'est 50 % de la migration franco-ontarienne qui était en provenance du Québec lors de ces années. Peu à peu, l'importance de celle-ci diminuera, jusqu'à ce qu'elle devienne comparable à l'immigration internationale. De 2006 à 2016, les Québécois représenteront entre 41 % et 45 % des francophones venant s'installer en Ontario. Lors de la même période, les immigrants internationaux représenteront entre 43 % et 45 % des effectifs. Au début de la période analysée, les Québécois représentaient la principale source de migration francophone en Ontario. Aujourd'hui, le portrait mérite d'être nuancé, en raison de l'augmentation des internationaux.

Au même moment, l'immigration francophone venant des autres provinces que le Québec tend à diminuer. Elle passa de 19 % en 1991, à 12 % en 2016. De multiples facteurs peuvent expliquer cette transformation, notamment les transformations démographiques de la

provinces par la suite ». Cet aveu de méconnaissance de la part du gouvernement vient en quelque sorte ajouter à la pertinence à notre thèse.

²⁶⁵ Gouvernement du Canada, « Évaluation de l'initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, 2017, p. 56.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 15.

²⁶⁷ Notons que les critères évalués par le gouvernement sont différents des nôtres, mais reflètent tout de même une réalité similaire. Il est notamment question des immigrants d'expression française, ce qui est différent des immigrants ayant le français comme première langue officielle parlée.

francophonie canadienne : de 1991 à 2016, le poids de la francophonie canadienne occupé par les provinces autres que l'Ontario et le Québec passèrent de 7 % à 6 %²⁶⁸, mais là n'est pas le cœur de notre thèse.

Revenons au flux migratoire alimenté par les Québécois francophones et voyons ce qu'il en est en termes de nombres absolus.

Tableau 2.1 : *Proportion et nombre d'entrants francophones. Lieu d'habitation 5 ans auparavant (Québec, international et les autres provinces) des individus de première langue officielle française (PLOP) qui habitent en Ontario, 1991-2016.*

		1991	1996	2001	2006	2011	2016
Québec	n	25 690	22 395	30 200	20 405	18 270	21 060
	%	49,3 %	50,9 %	51,2 %	43,1 %	40,6 %	45,3 %
Autres provinces	n	9 670	6 025	8 150	6 655	6 335	5 495
	%	18,6 %	13,7 %	13,8 %	14,1 %	14,1 %	11,8 %
International	n	16 715	15 580	20 630	20 290	20 400	19 985
	%	32,1 %	35,4 %	34,9 %	42,9 %	45,3 %	42,9 %
Total	n	52 075	44 000	58 980	47 350	45 005	46 540
	%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population : 1991, 1996, 2001, 2006, 2016 [Canada] Fichier maître préparé pour diffusion dans le réseau des Centres de données de recherche du Canada, 2019; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages : 2011 [Canada] Fichier maître préparé pour diffusion dans le réseau des Centres de données de recherche du Canada, 2019.

*Nombre absolu d'individus arrondi au cinquième près

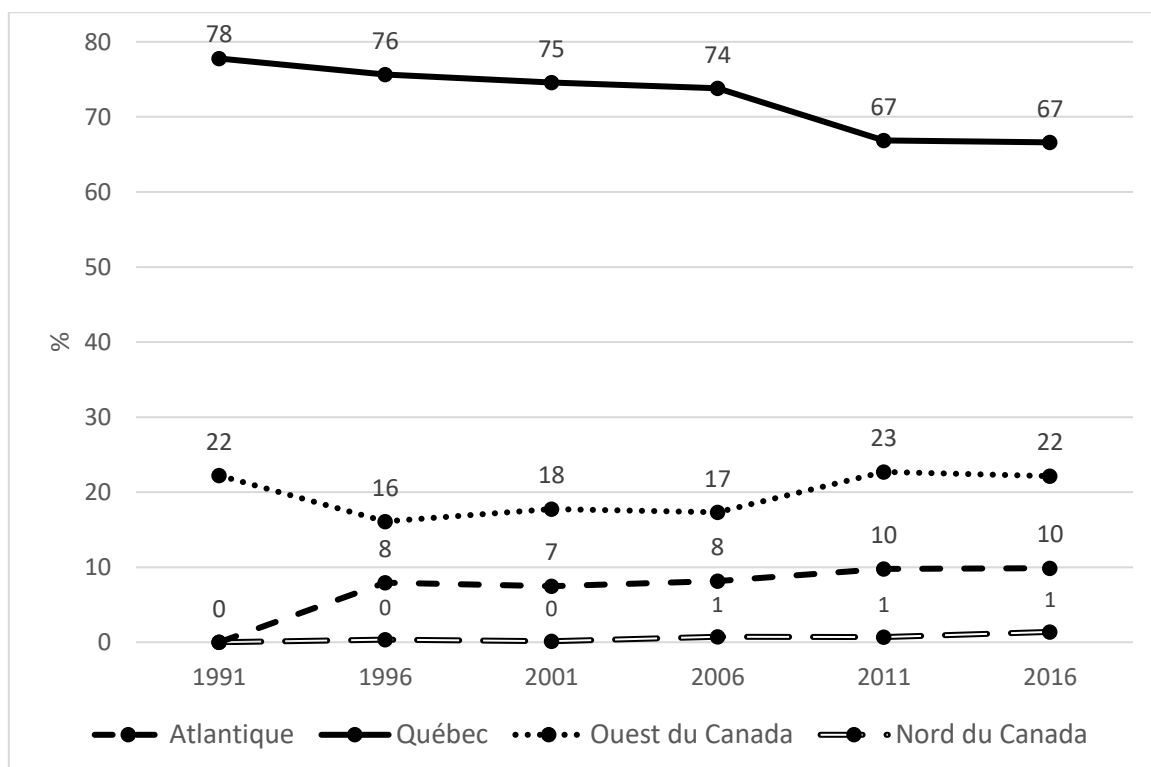
C'est véritablement lorsqu'on passe des données proportionnelles aux données brutes qu'on prend la mesure de l'importance que le Québec avait – et maintien d'une certaine façon sur la francophonie ontarienne. Parmi les dizaines de milliers de migrants que l'Ontario reçoit, c'est plus ou moins vingt mille d'entre eux qui habitaient au Québec cinq ans auparavant. Ils étaient près de vingt-six milles en 1991, et ils sont désormais vingt et un mille. Pour ce qui est des immigrants internationaux, ils passèrent de près de dix-sept milles à vingt mille au cours de la

²⁶⁸ Recensements de la population 1991 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada.

même période de temps. S'en tenant qu'à ces chiffres, nous pourrions proposer que nous étions tout récemment encore à la croisée des chemins. Au recensement de 2006, on dénombrait le même nombre de migrants, à 115 individus près, en provenance du Québec ou d'autres pays. Ces nombres, qui demeurent plutôt stables, ont néanmoins augmenté proportionnellement à cause du déclin de l'immigration en provenance des autres provinces. Ces deux diminutions à long terme, celle de l'apport migratoire francophone du Québec, et celle des autres provinces, laisser à penser que l'importance migratoire d'origine historique canadienne-française cède peu à peu le pas à une immigration francophone internationale.

Cette migration importante en provenance du Québec n'est toutefois pas unilatérale. Une proportion importante de Franco-ontariens cherche à s'installer ailleurs au Canada, notamment au Québec.

Graphique 2.6 : *Lieu d'habitation des émigrants interprovinciaux de première langue officielle parlée française (PLOP) qui habitaient en Ontario cinq ans auparavant, 1991-2016.*



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Pour l'ensemble des francophones qui quittent l'Ontario en direction d'une autre province, les deux tiers d'entre eux s'installaient au Québec en 2016. Cette proportion, en déclin depuis 1991, s'élevait à 78 % vingt-cinq ans plus tôt. Lorsqu'ils décident d'établir domicile au Québec, deux régions (RMR) sont les plus souvent retenues : Montréal et Gatineau²⁶⁹. La région de Gatineau, frontalière de l'Ontario, est un pôle attractif qui accueille de 26 % à 31 % des migrants interprovinciaux francophones en provenance de l'Ontario, entre 1996 et 2016²⁷⁰. Montréal, région un peu plus populaire, a reçu de 34 % à 41 % de cette migration entre 1996 et 2016. À elles seules, ces régions reçoivent systématiquement environ les deux tiers des migrants interprovinciaux francophones en provenance de l'Ontario²⁷¹. Malgré une émigration constante des Franco-ontariens vers les provinces de l'Ouest et celles de l'Atlantique, la part du lion revient au Québec. Avec toujours plus de deux migrants franco-ontariens sur trois qui prennent la direction du Québec, l'Ontario voit partir une importante proportion de ses migrants interprovinciaux francophones vers le Québec. Ce que cette migration de l'Ontario vers le Québec, ajouté au flux inverse – les migrants québécois allant s'installer en Ontario – nous montre, c'est un important lien migratoire qui unit ces deux provinces et les francophones qui y ont élu domicile²⁷².

²⁶⁹ Pour déterminer le lieu d'habitation au Québec des migrants interprovinciaux francophones (PLOP) en provenance de l'Ontario, nous avons choisi de considérer les RMR (Région Métropolitaine de Recensement). Une RMR est constituée d'un centre urbain de plus de 100 000 personnes et potentiellement de municipalités adjacentes avec un niveau d'intégration élevé avec la région centrale. Par exemple, la RMR de Montréal comprend les couronnes nord et sud, ainsi que la ville de Laval. Pour Gatineau (nous avons exclu sa partie ontarienne d'Ottawa), cela comprend notamment le secteur de Hull, de Gatineau, d'Aylmer. La RMR de Gatineau est bordé à l'ouest par le Pontiac, à l'est par Mayo, et au nord par Bowman, Denholm et Val-des-Bois (Statistique Canada, 2011).

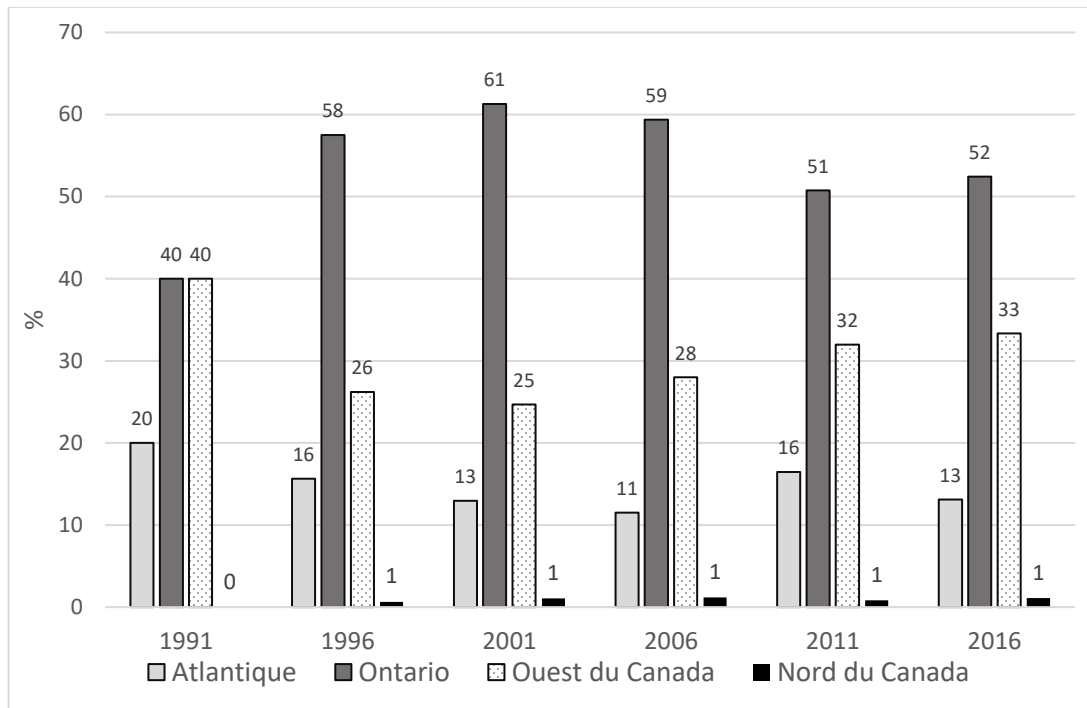
²⁷⁰ En raison du faible nombre de cas pour le recensement de 1991, nous avons décidé d'exclure cette année de ce calcul puisque'ils ne sont pas représentatifs.

²⁷¹ Pour l'intégralité des données, voir Graphique annexe 7, annexe chapitre 2

²⁷² Pour l'intégralité des données, voir Graphique annexe 6, annexe chapitre 2

Même du côté québécois, la province la plus populaire pour les francophones migrants cherchant à s'installer ailleurs dans le Canada est l'Ontario.

Graphique 2.7 : Lieu d'habitation des individus de première langue officielle parlée française (PLOP) qui habitaient au Québec cinq ans auparavant, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Depuis 1996, la majorité des migrations interprovinciales des francophones (PLOP) québécois aboutissent en Ontario. L'Atlantique a peine à recevoir plus de 20 % des migrants québécois. Enfin, pour l'Ouest, c'est le tiers des migrants québécois qui sont allés s'y installer depuis 2006²⁷³. Les provinces de l'Ouest, contrairement à l'Ontario, semblent toutefois devenir de plus en plus attractives. Entre 2001 et 2016, la proportion des migrants interprovinciaux francophones du

²⁷³ Rappelons que le recensement de 2011 comptabilise les migrations qui se sont produites depuis le recensement l'ayant précédé, c'est-à-dire entre 2006 et 2011.

Québec allant s'y installer est passée de 25 % à 33 %. En Ontario, lors de la même période, un déclin s'opéra, voyant passer la proportion de migrants interprovinciaux franco-québécois de 61 % à 52 %. Bien que cela soit une baisse pour l'Ontario, ce flux en provenance du Québec demeure un couloir migratoire d'une importance non négligeable pour l'Ontario.

Jetons un coup d'œil aux données d'émigration ontarienne comptabilisées par Statistique Canada pour le recensement de 2016. Cela nous permettra d'évaluer ce qu'il en fut pour les cinq années précédant le dernier recensement. 12 540²⁷⁴ individus de première langue officielle française furent comptabilisés comme migrant externe entre 2011 et 2016. Ce nombre est inférieur à celui du nombre d'immigrants internationaux lors de la même période. Ils étaient 19 985 à établir domicile en Ontario. Sur cinq ans, le bilan migratoire est donc positif pour les francophones de l'Ontario, qui ont enregistré un gain net de 7 445 individus ayant le français comme première langue officielle²⁷⁵.

Toutefois, ces données n'offrent une fois de plus qu'une lecture partielle de la situation. Ces flux, bien qu'ils soient importants démographiquement et qu'ils consolident une tendance historique lourde, ne nous informent que sur une dimension des individus qui les composent : leur langue.

Or, à ce stade-ci, il est toutefois impossible de qualifier réellement la complexe nature de l'immigration qui vient gonfler les rangs de l'Ontario français. La langue comme seule variable demeure insuffisante pour brosser un portrait culturel complet de la migration. Il est encore impossible de caractériser avec précision ces migrants. Se peut-il que nous soyons face à un lot

²⁷⁴ Nombre arrondi à 5 près, en raison de la base de données.

²⁷⁵ Ce bilan est strictement pour l'immigration et l'émigration (international) et ne tient pas compte des migrations interprovinciales.

important de seconde migration de la part de francophones venus d'ailleurs? Ou bien, est-ce un lot de Québécois en exil?

(Im)migration francophone et religions en chiffres

Enchaîner l'analyse de la religion à celle de la langue n'a rien de surprenant dans le contexte de la francophonie canadienne. Pour plusieurs historiens et sociologues ayant étudié le Canada français, son histoire et ses mutations, la langue française fut souvent adjointe au catholicisme²⁷⁶. « Le vieil adage "la langue, gardienne de la foi" »²⁷⁷ était souvent garant des travaux qui établissaient différents liens entre la langue et la religion. Au début du XX^e siècle, la lutte pour la défense de l'une était une lutte pour la défense de l'autre²⁷⁸. Les choses ont néanmoins changé depuis cette époque où le Canada français était encore le lieu de tous les espoirs pour la francophonie américaine²⁷⁹. Peu à peu, le pluralisme croissant est venu complexifier le portrait religieux de l'Ontario. En plus de faire croître la place que prennent les religions minoritaires²⁸⁰, les transformations démographiques ont également engendré une

²⁷⁶ Les travaux pionniers de Robert Choquette sont particulièrement intéressants à cet égard. Pensons au livre *La foi gardienne de la langue en Ontario* (1987), et à son chapitre de livre « La sécularisation dans la diaspora canadienne » (1996), ou bien son l'article « Langue, foi et culture dans le Canada d'hier et d'aujourd'hui » (1993). Plus récemment, l'article de E.-Martin Meunier, Sarah Wilkins-Laflamme et Véronique Grenier, intitulé « La langue gardienne de la religion/La religion gardienne de la langue? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne » (2013), élabore un portrait détaillé du rapport entre la francophonie canadienne et la religion.

²⁷⁷ BOCK, Michel, (2016), « Des braises sous les cendres : l'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, dir. Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 175.

²⁷⁸ BOURASSA, Henri, (1918), *La langue, gardienne de la foi*, Bibliothèque de l'Action française, Montréal, p. 51.

²⁷⁹ THÉRIAULT, Joseph Yvon, (2015) « Une francophonie nord-américaine plurielle », *Relations*, Montréal, p. 14.

²⁸⁰ Nous entendons ici par « religions minoritaires » toutes celles qui ne sont pas protestantes *mainlines* ou catholique.

certaine anglicisation du catholicisme²⁸¹. En 2013, Meunier, Wilkins-Laflamme et Grenier nuançaient le rapport qu'entretenait la francophonie canadienne avec le religieux. En évitant de mettre tous les francophones du Canada dans le même bateau, les auteurs avancent que le régime de religiosité²⁸² y est pour quelque chose et que cela pourrait rendre compte des différenciations observables entre les grandes régions Canadiennes²⁸³. Se distinguant des autres régions canadiennes, l'Ontario aurait évolué différemment en fonction des régions au sein de la province. Ils décriront l'Ontario ainsi :

« D'abord le Nord, qui semble en partie aspiré dans le régime de religiosité typique de la religion culturelle du Québec ; ensuite, l'ancienne route du Canada français, de Sault-Sainte-Marie à Alexandria-Cornwall qui, malgré un pluralisme religieux de plus en plus affirmé, semble partager certains traits religieux de l'Acadie ; et le Sud / Sud-Ouest, qui s'apparente à bien des égards à l'Ouest. Cela traduit de façon particulière la réalité multiforme de l'Ontario qui présente divers points de tension, particulièrement pour la francophonie, concernant son avenir et son héritage religieux. »²⁸⁴

Entre l'époque décrite par les travaux plus anciens mentionnés plus tôt et celle des plus récents, beaucoup a changé. Meunier et Nault attribuent ces transformations notamment à l'augmentation de l'immigration²⁸⁵, facteur contribuant à une anglicisation manifeste du catholicisme²⁸⁶.

²⁸¹ MEUNIER, E.-Martin, NAULT, Jean-François, (2012), « L'archidiocèse catholique d'Ottawa et sa francophonie : portrait statistique, comparaison et analyse sociohistorique (1968-2008) », *Francophonies d'Amérique*, no. 34, p. 61; MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, et GRENIER, Véronique, (2013), « La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la religion? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 36, p. 28.

²⁸² C'est-à-dire « la configuration dominante du religieux et de l'exercice des religions instituées au sein d'un type de société donné et dans lequel pratiques et croyances se manifestent dans une distance plus ou moins accentuée avec l'État, avec les autres institutions de la société civile et avec les finalités de la société. Tout type de société reposant sur un régime de religiosité et vice et versa » (Meunier et Wilkins-Laflamme, 2011, p. 687).

²⁸³ MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, et GRENIER, Véronique, *op. cit.*, p. 27.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ MEUNIER, E.-Martin, NAULT, Jean-François, *op. cit.*, p. 61.

²⁸⁶ *Op. cit.*, p. 61.

Ces facteurs complexifiant le portrait du catholicisme ontarien²⁸⁷ alimentent nos interrogations sur l'importance qu'a l'immigration auprès des communautés francophones de la province. S'il est vrai que le Québec contribue fortement à la francophonie ontarienne du fait de sa migration, ne pourrait-on pas aussi y voir une contribution au catholicisme ontarien? Le Québec, comptant 71 % de catholiques en 2016²⁸⁸, n'est certainement pas sans influence à cet égard. Mais n'allons pas trop vite, car il serait imprudent de faire ce lien à ce stade-ci de notre thèse. Retenons néanmoins qu'en dépit des différents flux migratoires qui travaillent les provinces canadiennes au niveau religieux – c'est l'une de nos hypothèses –, un processus bien différent et d'une importance singulière bouleverse le pays en profondeur : la sécularisation²⁸⁹. Bien que ce ne soit pas ici l'enjeu de notre thèse, il est important de rappeler que les données sur la religion qui nous intéressent ne sont pas qu'exclusivement touchées par la migration, mais que d'autres forces, extérieures à notre analyse (la sécularisation par exemple), ont aussi une influence importante.

Intéressons-nous d'abord à l'évolution du poids des principales religions en Ontario et à la place qu'elles occupent proportionnellement auprès de la population ontarienne^{290 291}.

²⁸⁷ Notons qu'il s'agit d'abord d'une transformation des caractéristiques sociodémographiques des catholiques, modifiant ainsi le portrait global, plutôt qu'une réduction importante de l'appartenance à cette religion en Ontario. Voir Meunier et Nault *op. cit.*, p. 76.

²⁸⁸ Statistique Canada, (2016), Enquête sociale générale, Cycle 30 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Les Canadiens au travail et à la maison, Ottawa.

²⁸⁹ Meunier et Wilkins-Laflamme, *op. cit.*

²⁹⁰ Le portrait religieux, contrairement au portrait linguistique, sera dressé sur une période de 20 ans (1991 à 2011) dans son ensemble en raison des données disponibles. Les recensements canadiens ne posent les questions relatives à la religion qu'au dix ans, c'est-à-dire les années terminant par le chiffre « un ». De façon alternative, il est possible d'obtenir certaines autres données religieuses par le biais des Enquêtes sociales générales. Or, en vertu des circonstances qui ont entouré la fin de cette thèse – la pandémie de Corona Virus – il fut impossible d'avoir accès à ces données qui sont seulement disponibles via le Centre de données de recherche de l'Université d'Ottawa. Les données publiques disponibles avec les Enquêtes sociales générales ne permettent pas de distinguer la religion des individus, mais seulement de savoir s'ils appartiennent à une religion ou non, ce qui nous n'est malheureusement pas utile dans ce travail.

²⁹¹ Pour un graphique représentant les proportions qu'occupe chacune des religions en Ontario français de 1991 à 2011, voir le Graphique annexe 6, chapitre 2.

Tableau 2.2 : Appartenance religieuse (%) en fonction de la première langue officielle parlée (PLOP) chez les Ontariens, 1991-2011.

		1991				2001				2011			
		Anglais	Français	Aucune	Total	Anglais	Français	Aucune	Total	Anglais	Français	Aucune	Total
Catholique	Rangée (%)	81,2	16,5	2,2	100	86,5	11,6	1,9	100	88,2	10,2	1,6	100
	Colonne (%)	29,2	94,4	50,0	33,3	32,3	80,2	32,6	34,7	29,7	72,4	23,3	31,5
Protestant	Rangée (%)	99,3	0,5	0,2	100	98,7	0,8	0,5	100	98,1	1,2	0,7	100
	Colonne (%)	51,2	4,2	5,6	47,7	39,9	6,3	8,7	37,6	32,2	7,9	9,9	30,7
Musulman	Rangée (%)	100,0	0	0	100	89,9	4,5	5,6	100	91,1	3,9	5,0	100
	Colonne (%)	1,7	0	0	1,6	3,0	2,8	8,9	3,1	4,5	4,1	10,5	4,6
Autres	Rangée (%)	92,5	0	7,5	100	91,0	2,8	6,2	100	91,3	2,3	6,4	100
	Colonne (%)	7,6	0	38,9	7,6	8,2	4,6	26,4	8,4	9,7	5,2	28,5	9,9
Sans-religion	Rangée (%)	98,3	0,8	0,8	100	95,2	1,9	2,9	100	95,4	2,0	2,6	100
	Colonne (%)	10,4	1,4	5,6	9,8	16,6	6,2	23,4	16,2	23,9	10,4	27,9	23,4
Total	Rangée (%)	92,7	5,8	1,5	100	93,0	5,0	2,0	100	93,4	4,4	2,2	100
	Colonne (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Recensements de la population de 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Les données du tableau 2.2 montrent l'évolution des groupes religieux d'intérêt de 1991 à 2011 en fonction de la première langue officielle parlée par les Ontariens. Analysons ces données pour chacun des groupes linguistiques d'abord. Chez les francophones, la religion la plus présente est, de façon importante, le catholicisme. Passant de 94 % à 72 % entre 1991 et 2011, celle-ci décline néanmoins, restant toutefois majoritaire. Cette diminution de 22 points de pourcentage est notamment le corollaire de l'augmentation du nombre de sans-religions d'une part, et de la diversification du portrait religieux francophone, d'autre part. En effet, le nombre de sans-religions franco-ontariens a grandement augmenté, multipliant son poids relatif par plus de sept fois, faisant passer sa proportion de 1 % à 10 % sur une période de 20 ans. Le nombre d'individus appartenant à une autre religion que le catholicisme a également fortement augmenté. Par la même période, ils passèrent de 4 % à 17 % de la population francophone ontarienne. Contrairement aux sans-religions qui semblent davantage résulter d'un long processus de

sécularisation^{292 293}, le pluralisme religieux serait alimenté par les immigrants en provenance de pays où le christianisme n'est pas dominant. Pour le sociologue Peter Beyer cette situation est appelée à croître tant et aussi longtemps que le portrait migratoire canadien demeurera ainsi²⁹⁴. Cela a notamment pour effet d'augmenter la proportion totale de musulmans²⁹⁵, d'hindouistes et de bouddhistes. Plus encore, en raison des différents facteurs historiques²⁹⁶, une accointance particulière s'est créée entre la francophonie africaine et l'islam, d'où l'importance de cette religion pour notre thèse²⁹⁷. De ce fait, la proportion de musulmans francophones (PLOP) passa de 0 %²⁹⁸ à 4 % entre 1991 et 2011.

²⁹² MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, (2011), « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, Vol 52 no. 3, p. 683-729; CHOQUETTE, Robert, (1996), « La sécularisation dans la diaspora canadienne », dans *Religion, sécularisation, modernité. Les expériences francophones en Amérique du Nord*, dir. Brigitte Caulier, Presses de l'Université Laval, p. 131-143.

²⁹³ Toutefois, il est important de noter qu'entre 1996 et 2001, 15 % des immigrants francophones étaient sans-religion. Entre 2006 et 2011, c'était 18 % d'entre eux qui n'avaient pas d'appartenance religieuse (annexe chapitre 2, Tableau 1). Notons qu'une part encore importante d'immigrants français sans-religions sont présent au sein de ces migrations

²⁹⁴ BEYER, Peter, (2005), « The future of non-Christian religions in Canada: Patterns of religious identification among recent immigrants and their second generation, 1981-2001 », *Studies in religion/Sciences religieuses*, Vol. 34 no. 2, p. 192. Notons que dans cet article, Beyer ne s'intéresse pas directement à la langue ou à la province de résidence des individus.

²⁹⁵ Pour notre thèse, nous avons choisi de distinguer la religion musulmane des « autres religions » en raison de son importance au sein de la francophonie canadienne et internationale. Parmi les immigrants francophones en 2011, cette dernière est la seconde religion la plus importante, représentant 26 % des individus ayant immigré au cours des cinq dernières années. Ce sont 33 % des immigrants qui se déclaraient catholiques lors de la même période, 18 % sans-religions, 14 % protestants, 6 % chrétiens orthodoxes, 1 % hindouistes et 1 % bouddhistes et 1 % juifs. En plus d'être la seconde religion la plus importante, l'islam est également en progression. Parmi les immigrants francophones, cette religion représentait 8 % de ceux-ci en 1991, 25 % en 2001, et puis 26 % en 2011 (annexe chapitre 2, Tableau 1). Ces informations sont peu surprenantes lorsqu'on tient compte du lieu d'origine des immigrants francophones. Les travaux de Richard Marcoux, notamment ceux portant sur l'Afrique, nous permettent de constater que ce sont des pays francophiles pourvoyeurs d'immigrants, où la langue d'éducation ou du secteur public est généralement le français.

²⁹⁶ Dans son texte de 2002, « Processes of identification among French speaking West African migrants in Montreal », Marie Nathalie Leblanc fait notamment mention de la colonisation française en Afrique (p. 122).

²⁹⁷ Rappelons également que d'autres auteurs, comme Jean-Paul Willaime, voient « une francisation de la religiosité musulmane » ouvrant la porte à d'autres questions, comme celle « de savoir ce que le français fait de l'islam ». WILLAIME, Jean-Paul, (2018), « Polarisation autour du religieux en francophonie ? Les nouveaux défis de la laïcité », *Francophonies d'Amérique*, no. 44-45, p. 143.

²⁹⁸ Le fichier de microdonnées à grande diffusion du recensement canadien de 1991 ne fournit aucun cas correspondant à notre croisement statistique pour les musulmans ontariens de première langue officielle française et ayant habité à l'extérieur du Canada lors des cinq dernières années.

Chez les anglophones, habitués depuis plus longtemps²⁹⁹ à une plus grande diversité religieuse, le portrait est plus fragmenté. Ce sont les protestants qui sont les plus nombreux, bien qu'un déclin de leur importance relative s'opère entre 1991 et 2011. Majoritaire en 1991 avec 51 % des individus, les protestants ne représentaient que 32 % des anglophones en 2011. Reflétant le pluralisme ontarien, la place autrefois occupé par le protestantisme est désormais de plus en plus le fait des autres religions, des musulmans et des sans-religions. Ensemble, ces trois catégories passèrent de 20 % en 1991, à 38 % en 2011. Quant aux catholiques, leur proportion est plutôt stable au sein de ce groupe linguistique. Sur vingt ans, ils ont toujours représenté environ 30 % des individus, quoiqu'en augmentation – si l'on écarte les sans-religions du nombre total des appartenances religieuses³⁰⁰.

Enfin, chez les individus ne maîtrisant aucune des deux langues officielles, ce sont les religions qui étaient minoritaires chez les francophones, et chez les anglophones, qui prévalent désormais. Entre 1991 et 2011, la proportion de protestants est passée de 6 % à 10 %. Quant aux catholiques, elle chuta de 50 % à 23 % lors de la même période. Or, les proportions de musulmans et de sans-religions passèrent respectivement de 0 %³⁰¹ à 11 % et de 6 % à 28 %, entre 1991 et 2011. Finalement, la catégorie la plus importante est celle des occupées par les religions autres. En 1991, 39 % des allophones en faisaient partie. Celle-ci diminua en 2011, atteignant 29 %.

Ces nombreux changements dans l'appartenance religieuse des Ontariens au cours des années peuvent notamment être analysés – au moins en partie, c'est notre pari – par la loupe de la migration. Analysons dans quelle mesure l'appartenance religieuse des immigrants

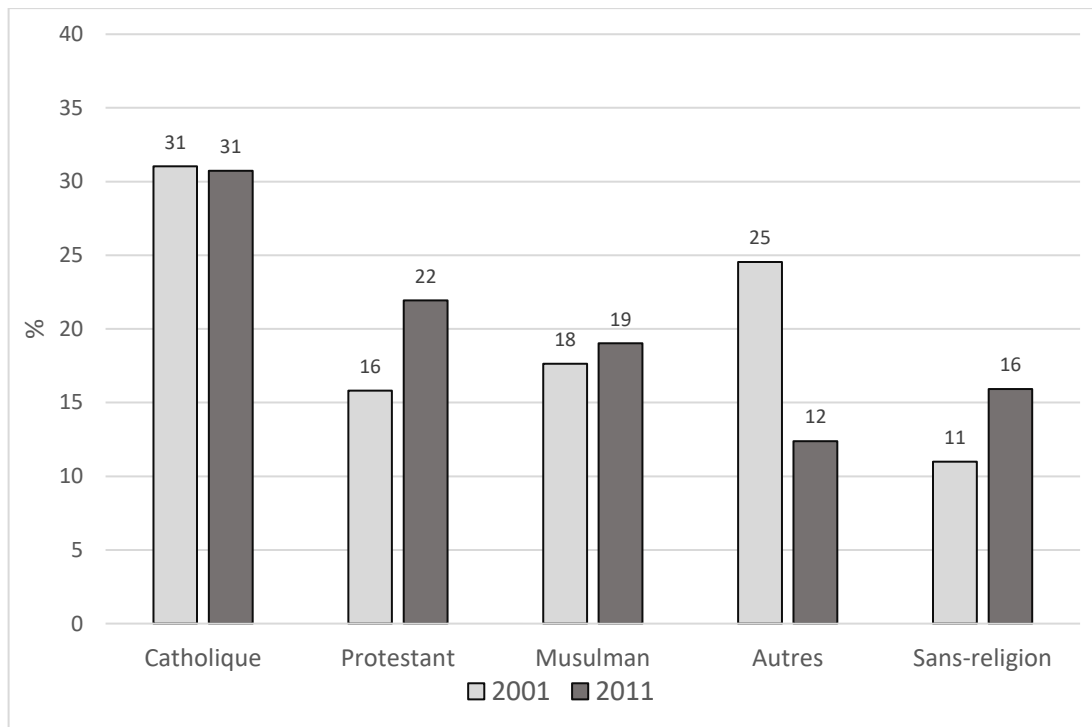
²⁹⁹ Martin, David, (1978), *A general Theory of Secularization*. New York: Harper & Row, p. 20.

³⁰⁰ BIBBY, Reginald W., REID, Angus, (2016), *Canada's Catholics, Vitality and Hope in a New Era*, Novalis, Toronto, p. 192.

³⁰¹ Le fichier de microdonnées à grande diffusion du recensement canadien de 1991 ne fournit aucun cas correspondant à notre croisement statistique pour les musulmans ontariens ne maîtrisant aucune des deux langues officielles et ayant habité à l'extérieur du Canada lors des cinq dernières années.

francophones est comparable à celle des Franco-ontariens présents sur le territoire lors de leur arrivée.

Graphique 2.8 : Appartenance religieuse des immigrants ontariens francophones (PLOP) en fonction des années, 2001-2011.



Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).³⁰²

D'emblée, ce qui est le plus frappant est la diversité religieuse chez ces nouveaux arrivants francophones. À une certaine époque, l'Ontario et le Canada, plus largement, accueillaient des immigrants ayant une appartenance religieuse similaire à celle qui était déjà présente, perpétuant ainsi le système religieux en place. Or, vers la fin du XX^e siècle et plus encore au début du XXI^e siècle, la configuration religieuse dominante de l'immigration changea dramatiquement³⁰³.

³⁰² Une fois qu'on sélectionne les immigrants francophones (PLOP) en Ontario, le nombre de cas présent dans le recensement de 1991 est trop faible pour qu'on puisse les utiliser tout en gardant une rigueur statistique suffisante.

³⁰³ MILOT, Micheline, (2009), « Modus Co-vivendi : Religious Diversity in Canada », dans *International Migration and the Governance of Religious Diversity*, dir. Paul Bramadat and Matthias Koemig, McGill-Queen's University Press, p. 116.

L'immigration devient de plus en plus diverse³⁰⁴. Lorsqu'on compare la religion des immigrants arrivés lors des cinq dernières années – par rapport aux recensements utilisés – on remarque une sous-représentation importante des catholiques. Représentant la religion majoritaire des Franco-ontariens (80 % en 2001 et 72 % en 2011), les catholiques ne représentent que 31 % des immigrants francophones pour ces périodes. Bien que cette proportion soit nettement inférieure à celle de la population en général, cette religion demeure le groupe religieux le plus important de l'immigration franco-ontarienne. La proportion de nouveaux arrivants protestants francophones est quant à elle, plus importante que la part relative occupée par cette religion au sein de la population. Ces derniers, qui représentent de 6 % à 8 % des Franco-ontariens en 2001 et en 2011, constituent 16 % et 22 % des immigrants francophones pour les mêmes années. Cette immigration reflète le portrait religieux du Canada, mais aussi celui en Ontario français. Les musulmans, qui ne sont qu'une très faible minorité des Franco-ontariens (3 % en 2001 et 4 % en 2011) se trouve à être fortement surreprésenté au sein de l'immigration³⁰⁵. Représentant respectivement 18 % et 19 % des flux migratoires recensés entre 2001 et en 2011, ils sont alors en nombre comparable aux protestants, aux sans-religions, et aux religions autres regroupées. Cette catégorie regroupant les autres religions minoritaires est aussi proportionnellement plus importante au sein de la migration, comparativement à la population franco-ontarienne en générale, où ils occupent 5 % du poids total en 2001 et 2011. Or, leur importance au sein du flux migratoire diminua, passant de 25 % en 2001, à 12 % en 2011. Quant aux sans-religions, leur

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ Cette surreprésentation est présentée à titre comparatif pour relever les différences et les ressemblances entre la population franco-ontarienne et l'immigration franco-ontarienne. Bien que la population immigrante surreprésente une religion en son sein, cela n'indique pas nécessairement un nombre d'une quelconque importance, mais plutôt un portrait religieux marqué plus ou moins par une religion ou une autre.

nombre progresse au sein de l'immigration, tout comme au sein de la population³⁰⁶. Alors qu'ils ne comptaient que pour 6 % de la population franco-ontarienne en 2001, ils représentaient 11 % des immigrants franco-ontariens. En 2011, ils étaient 10 % de cette population et 16 % de ses immigrants.

Disséquer les flux migratoires de la sorte nous permet de mieux voir les dynamiques à l'œuvre en termes de transformations religieuses. Sachant que l'homogénéité catholique ne va plus de soi, nous remarquons que cette religion demeure néanmoins la plus importante, tant pour l'ensemble de la population que pour les immigrants. Ce qui nous paraît le plus surprenant, c'est la faible proportion occupée par les immigrants appartenant aux groupes religieux autres – c'est-à-dire qui ne sont ni catholiques, protestants ou musulmans. Cette proportion est comparable à celle des protestants ou des musulmans. Cela nous porte à croire que l'affirmation de Jean-Paul Willaime, voulant qu'il y ait une francophonie, non seulement catholique, mais aussi protestante et musulmane également³⁰⁷, soit de plus en plus le fait de l'Ontario, en raison de son immigration récente. La francophonie du moins par son immigration revêt les caractéristiques du régime de religiosité pluraliste, tel que décrit par Meunier et Wilkins-Laflamme³⁰⁸.

Comme nous l'avons présenté en première partie de ce chapitre, bien que l'immigration soit importante dans la transformation du paysage religieux de l'Ontario français, il ne faut pas négliger la migration interprovinciale, notamment celle en provenance du Québec. Attardons-nous désormais à la dimension religieuse de cette migration.

³⁰⁶ Pour une étude extensive sur le phénomène des sans-religions et leur croissance, voir le livre *None of the Above, Nonreligious Identity in the US and Canada* (2020) par Joel Thiessen et Sarah Wilkins-Laflamme.

³⁰⁷ Jean-Paul Willaime, 2018, *op. cit.*, p. 141.

³⁰⁸ Meunier et Wilkins-Laflamme, 2011, *op. cit.*

Pour discuter le flux migratoire en provenance du Québec, il faut discuter brièvement du Québec et de sa composition religieuse³⁰⁹. Historiquement catholique, le Québec se sécularise peu à peu et l'importance du catholicisme institutionnel diminue³¹⁰. En 1991, 93 % des francophones étaient catholiques. C'est 81 % de ceux-ci qui appartenaient à cette religion en 2011³¹¹. Au cours de la cette période, c'est la proportion de sans-religion qui augmenta le plus. Passant de 3 % à 11 % en vingt ans. Bien que les minorités religieuses francophones aient augmenté, leur présence demeure assez marginale³¹². C'est donc issu d'un monde largement hérité du catholicisme que proviennent les migrants interprovinciaux venant s'installer en Ontario.

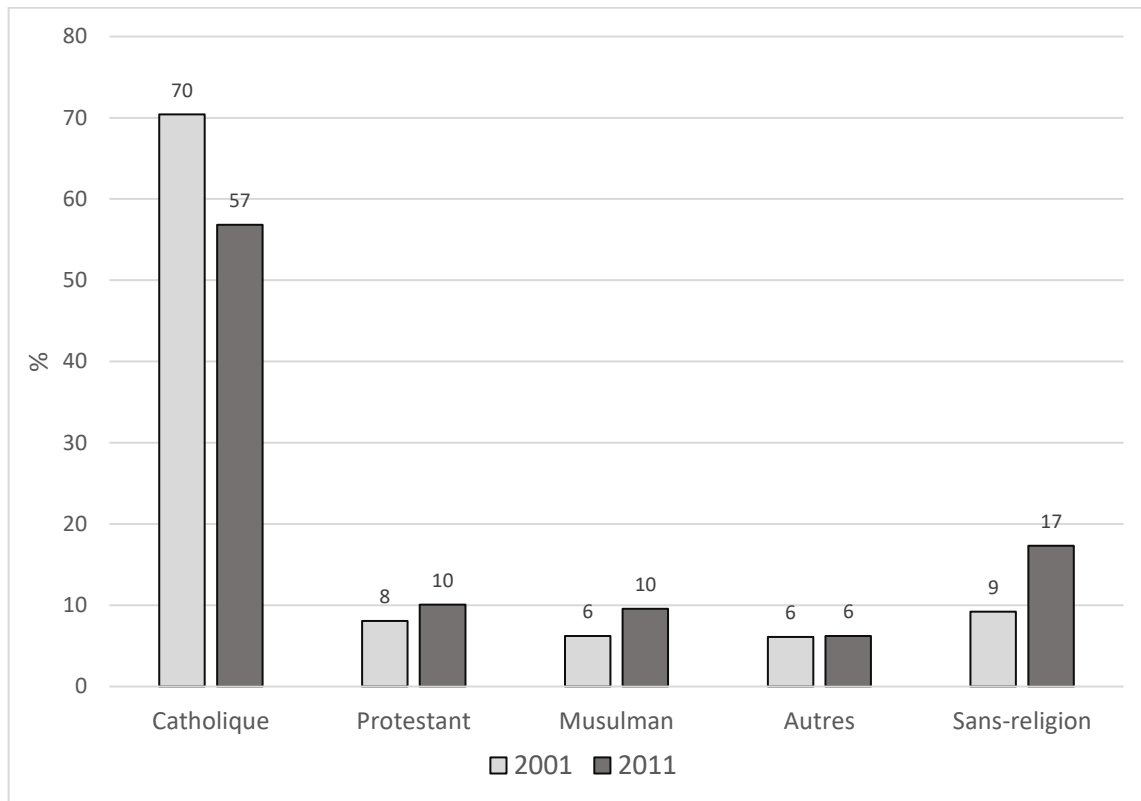
³⁰⁹ Pour l'intégralité des données, voir Tableau annexe 2, annexe A.

³¹⁰ Meunier et Wilkins-Laflamme, 2011, *op. cit.*

³¹¹ *Ibid.*

³¹² De 1991 à 2011, les protestants passèrent de 2 % à 3 %, les musulmans de 0 % à 3 % et les autres religions restèrent stables à 2 % (Tableau annexe 2, annexe A).

Graphique 2.9 : Appartenance religieuse des migrants francophones (PLOP) en provenance du Québec qui habitent désormais en Ontario, en fonction des années, 2001-2011.



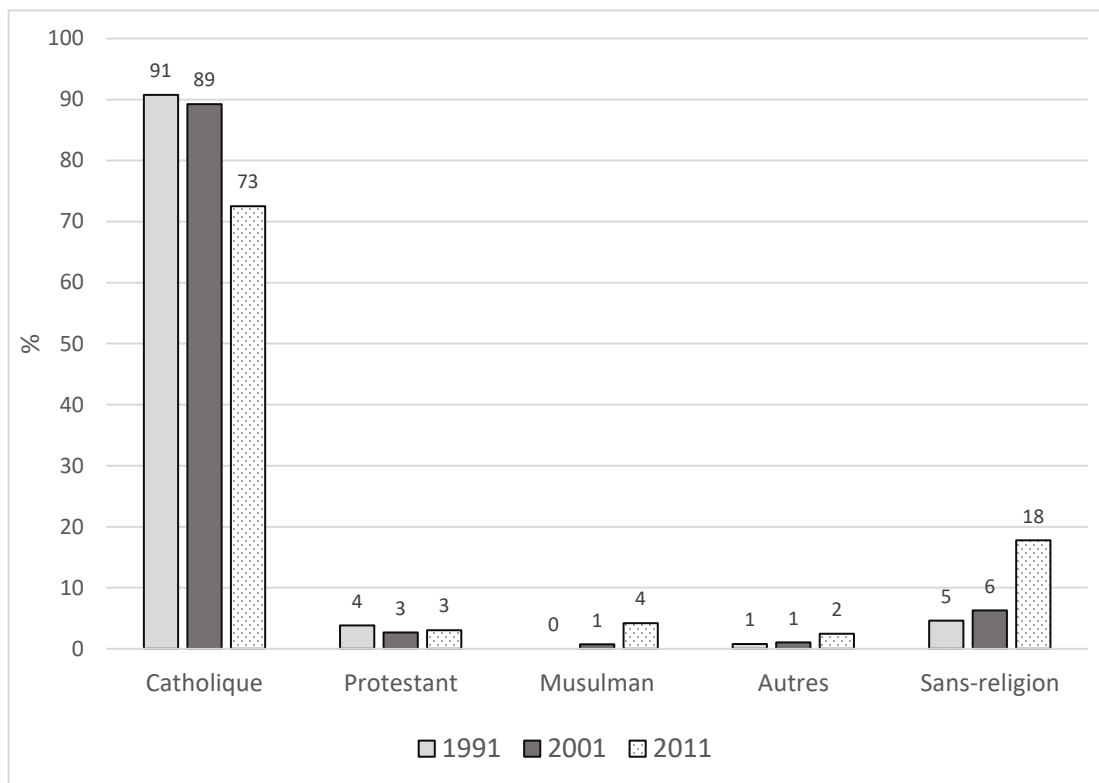
Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Ce qui caractérise le flux migratoire en provenance du Québec, c'est certainement l'important poids occupé par les catholiques. Or, bien qu'ils étaient 70 % des migrants en 2001, cette proportion diminua considérablement en 2011, s'établissant à 57 %. L'appartenance religieuse de ces migrants semble, à l'évidence, influencée par le déclin du catholicisme au Québec en général. Quant aux autres religions, bien qu'elles soient moins importantes proportionnellement, la part qu'elles occupent chez les migrants est demeurée néanmoins plus importante que celles qu'elles occupent au sein de la population francophone du Québec. Cette surreprésentation est aussi présente chez les sans-religions. Chez les protestants (3 % des Franco-québécois en 2011),

ils représentaient 10 % des francophones migrant du Québec vers l'Ontario. Scénario similaire pour les musulmans francophones qui étaient aussi 3 % des Franco-québécois en 2011 contre 10 % des migrants. Quant aux autres religions, elles constituent 6% des migrants alors qu'ils ne sont que 2 % de la population francophone du Québec. Lorsque comparer à la population francophone générale du Québec, cette proportion plus importante des minorités religieuses québécoises et celle moins importante des catholiques nous donne des indications quant à la nature du flux migratoire interprovincial. Celui-ci n'aurait pas la même composition religieuse que l'ensemble de la province dont ils proviennent. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette particularité. Nous chercherons à voir dans le prochain chapitre s'il n'y aurait pas une caractéristique sociodémographique particulière, comme l'âge par exemple, qui pourrait en être l'explication. Ou bien, et c'est l'une des pistes que nous explorerons, si le lieu de naissance des individus avait un rôle à jouer avec cette migration interprovinciale et ce désir de quitter le Québec pour l'Ontario chez les francophones?

Terminons ce chapitre en s'intéressant au flux migratoire inverse, c'est-à-dire aux francophones quittant l'Ontario pour venir s'installer au Québec.

Graphique 2.10 : *Appartenance religieuse des migrants francophones (PLOP) en provenance de l'Ontario qui habitent désormais au Québec, en fonction des années, 1991-2011.*



Sources : Recensements de la population de 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Dans le cas des Franco-ontariens migrant vers le Québec, la configuration religieuse semble se différencier de celle observée chez les Québécois migrant en Ontario. Les catholiques, présents de façon importante au sein de la population francophone de cette province, le sont encore plus parmi les migrants francophones allant s'installer au Québec. Cette présence se perpétue lors des trois périodes analysées, et ce, malgré le relatif déclin de l'appartenance au catholicisme des Franco-Ontariens. Quant à elles, les religions minoritaires (à l'exception des musulmans en 2011) chez les francophones de l'Ontario sont proportionnellement moins présentes au sein de ce flux migratoire, lorsqu'on les compare à leur présence en Ontario français. Bref, il appert que

l'Ontario voit migrer proportionnellement davantage de francophones catholiques, bien au-delà de quelque autre groupe religieux.

Lorsqu'on compare le flux migratoire en provenance du Québec à celui venant de l'Ontario, on remarque rapidement que les minorités religieuses francophones migrent moins à partir de l'Ontario et bien davantage à partir du Québec. C'est aussi le cas chez pour les sans-religions. Or, les catholiques migrent proportionnellement davantage à partir de l'Ontario, et moins à partir du Québec. Ce constat semble confirmer le pouvoir attractif de l'Ontario pour les minorités religieuses, non seulement venu de l'international, mais aussi du Québec. Une certaine rétention semble ainsi opérer chez ces francophones qui semblent moins tentés de quitter l'Ontario. Cette différence avec le Québec nous laisse croire qu'une redistribution, favorable au pluralisme en Ontario, et au catholicisme au Québec semble à l'œuvre ici.

En somme, bien que ces quatre flux migratoires³¹³ nous en disent long sur les mécanismes à l'œuvre, pour lors poursuivons leur analyse pour mieux comprendre ce qui se cache derrière le choix de la ville de destination en Ontario et ce qu'il en est des secondes migrations effectuées par les immigrants d'abord installés au Québec. Ce qui sera l'objet du prochain chapitre.

³¹³ En provenance de l'international vers l'Ontario, de l'Ontario vers l'international, du Québec vers l'Ontario et de l'Ontario vers le Québec. Notons que nous ne possédons pas les données permettant de traiter l'émigration internationale canadienne. Les recensements ne nous permettent pas de traiter des Ontariens qui quittent le pays, notamment.

CHAPITRE 3

Décomposition des flux migratoires et particularités géographiques, linguistiques et religieuses

Les données analysées dans le chapitre précédent nous ont permis de distinguer la composition des flux migratoires parmi les populations originaires et destinataires des migrants. En plus des comparaisons entre les populations francophones de l'Ontario, nous avons également entrepris de déceler la composition religieuse de ces flux migratoires.

Nous savons que l'Ontario reçoit un grand nombre de francophones venus de l'international, mais que le total annuel n'est pas suffisant pour limiter le déclin démographique proportionnel que cette population vit présentement. Chez ces immigrants internationaux, nous avons remarqué que malgré la croissance importante des groupes religieux minoritaires, le catholicisme demeure la religion la plus importante. Or, cette immigration internationale contribue néanmoins à une pluralisation du paysage religieux francophone de l'Ontario, puisque le catholicisme est en forte baisse depuis 1991, et que le protestantisme, l'islam, les religions autres et les sans-religions ont gagné en importance depuis.

L'analyse des données du flux migratoire en provenance du Québec nous a aussi informés de ce qui venait transformer la population franco-ontarienne. À notre surprise, il y a peu de temps encore, un nombre toujours très important des migrants francophones qui s'installent en Ontario proviennent du Québec. En termes de chiffres, ces migrants québécois demeurent comparables

à ceux provenant de l'international. Bien que ce flux du Québec vers l'Ontario ne soit pas aussi diversifié sur le plan religieux que celui venant des autres pays, il demeure un facteur de pluralisation religieuse. Les catholiques y sont dominants, mais l'ensemble des autres catégories³¹⁴ sont surreprésentées³¹⁵ par rapport aux populations franco-québécoise et franco-ontarienne³¹⁶ en général.

Quant à lui, le troisième flux migratoire analysé – celui des Franco-ontariens allant s'installer au Québec – nous place devant un portrait bien différent. Il est essentiellement composé de catholiques, et les proportions occupées par les autres groupes restent inférieures³¹⁷ à celles occupées au sein de la population franco-ontarienne. C'est alors une configuration démographique bien plus similaire à celle du Québec qui prend forme.

Or, comment les flux migratoires provenant du Québec et de l'étranger varient-ils lorsqu'ils ont pour destination Toronto exclusivement ? Cette ville cosmopolite sera pour nous l'exemple d'une région où peut potentiellement se concentrer une immigration et une migration plus diversifiée que pour l'Ontario en général³¹⁸. Nous nous en servons alors pour comparer avec l'ensemble de la province. Ensuite, nous tenterons d'affiner notre lecture du flux migratoire en provenance du Québec. Nous y distinguerons alors les individus nés au Canada, des individus

³¹⁴ C'est-à-dire les protestants, les musulmans, les autres religions et les sans-religions.

³¹⁵ Par surreprésentation, nous entendons que les autres catégories analysées sont proportionnellement davantage présentes au sein de ce flux migratoire qu'elles ne le sont au sein de la population franco-québécoise ou franco-ontarienne.

³¹⁶ Dans le cas de l'Ontario, la proportion occupée par les religions minoritaires composant le flux migratoire en provenance du Québec est plus proche de la composition démographique globale de l'Ontario que du Québec. Par exemple, ce flux migratoire, en 2011, est composé de 10 % de protestants, de 10 % de musulmans, de 6 % d'autres religions et de 17 % de sans-religions alors que la population franco-ontarienne est composée de 8 % de protestants, de 4 % de musulmans, de 5 % d'autres religions et de 10 % de sans-religions, et que la population franco-québécoise est composée de 3 % de protestants, de 3 % de musulmans, de 2 % d'autres religions et de 11 % de sans-religions.

³¹⁷ À l'exception des protestants en 1991, des autres religions en 1991, des musulmans en 2011 et des sans-religions en 2001.

³¹⁸ GILBERT, Anne, (2017), « Du village à la métropole : les communautés franco-ontariennes », dans Dean Louder et Eric Waddell (dirs.), *Franco-Amérique* 2e éd., Septentrion, Québec, p. 70.

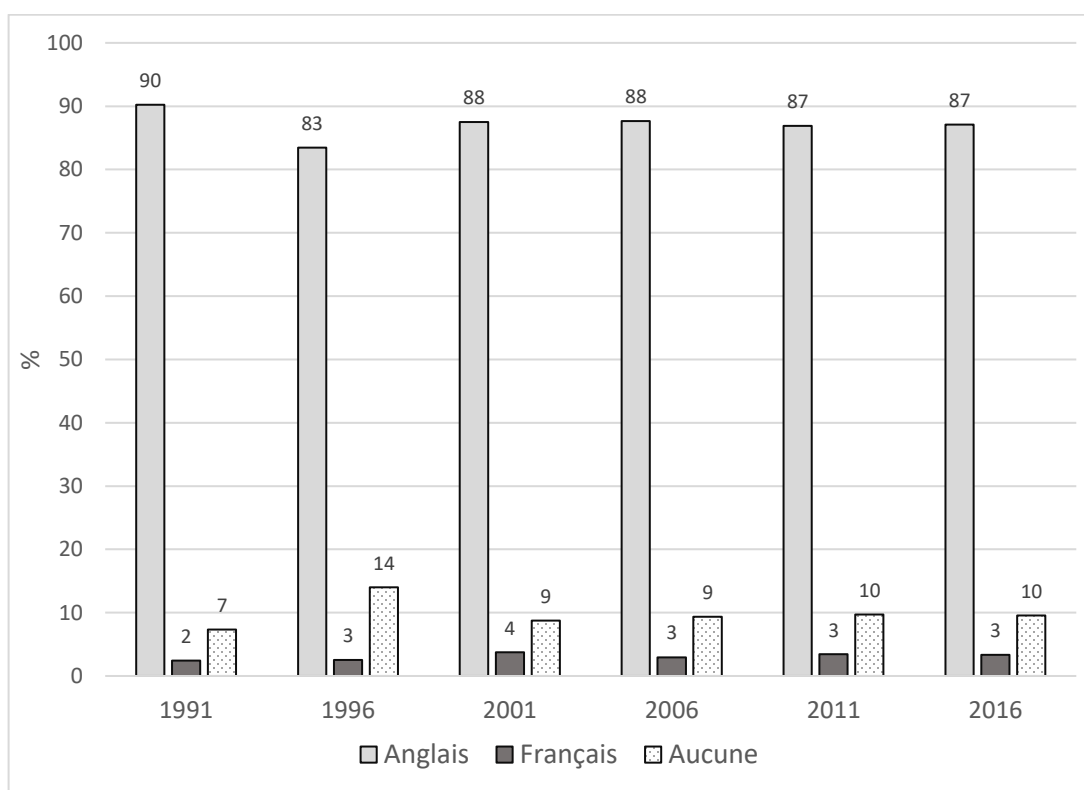
nés à l'étranger. Cela nous permettra peut-être de mieux circonscrire les parcours migratoires entrepris par les Franco-canadiens ou les francophones étrangers venant s'installer en Ontario. Enfin, le chapitre se terminera par l'analyse d'un modèle logistique permettant de distinguer l'importance de chaque variable sociodémographique en jeu dans le flux migratoire des pivotants – c'est-à-dire les immigrants internationaux francophones installés d'abord au Québec et qui choisissent ensuite de migrer vers l'Ontario.

Distinctions migratoires et religieuses entre Toronto et le reste de l'Ontario

Que Toronto soit un pôle important de l'immigration canadienne ne surprend personne. Or, que la francophonie torontoise bénéficie de cette immigration et qu'elle présente une réalité différente du reste de la francophonie ontarienne peut surprendre³¹⁹. C'est cette piste que nous suivrons en tentant de montrer ce qui distingue la Ville-Reine du reste de l'Ontario tant au niveau migratoire que religieux.

³¹⁹ *Ibid.*

Graphique 3.1 : Proportions d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les immigrants vivant à Toronto³²⁰, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Toronto a une population francophone de Toronto qui représente environ 2 % de la population totale de cette ville et reçoit une immigration composée par 3 % à 4 % de francophones. La population immigrante francophone de Toronto est proportionnellement inférieure à celle de l'ensemble de la province³²¹. Toronto a donc une proportion de francophones moins importante que l'Ontario dans son ensemble, autant au niveau de la population y habitant, qu'au niveau de son immigration. Mais tout comme la province dont

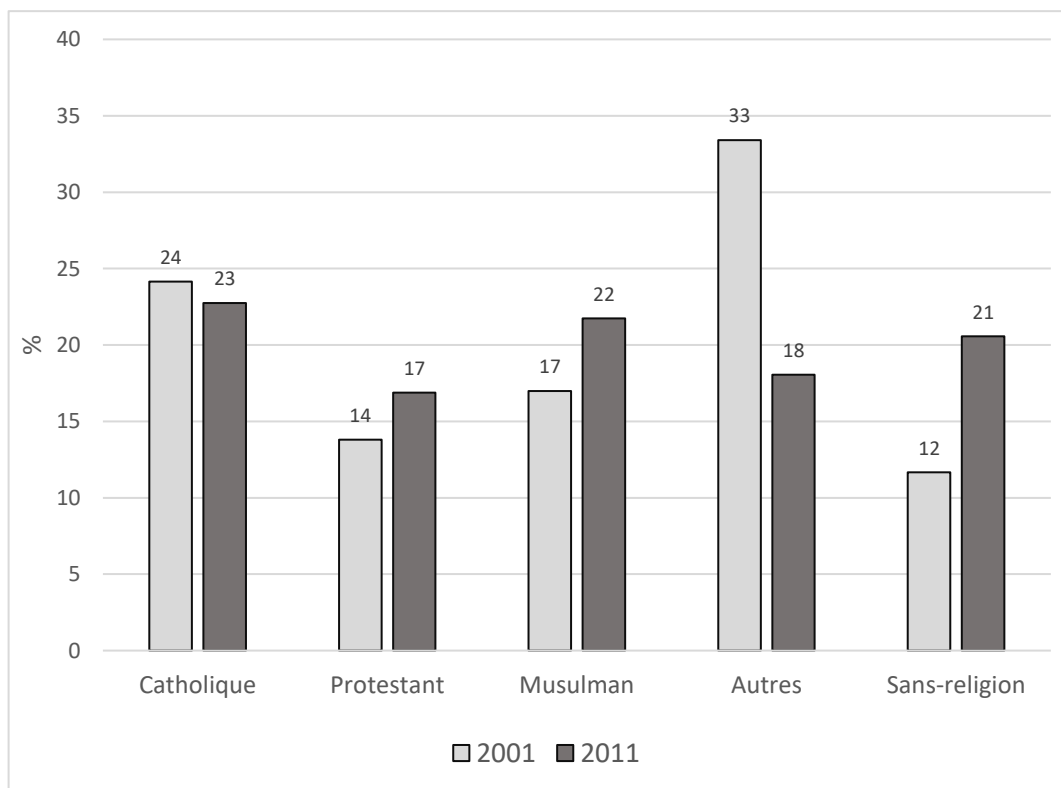
³²⁰ Lorsqu'il est question de Toronto, il s'agit de la région métropolitaine de recensement (RMR). Tous nos calculs furent effectués en fonction de ce découpage géographique lorsqu'il est question on de Toronto.

³²¹ Pour l'intégralité des données, voir Graphique 2.2, chapitre 2.

elle fait partie, la proportion d'immigrants francophones venant s'y installer est plutôt stable, laissant croire à un faible impact des plans d'action en matière d'immigration francophones, bien que le nombre d'immigrants général augmenta.

Malgré la faible importance relative et la stagnation de l'immigration francophone à Toronto, cela ne signifie pas que le portrait religieux en soit de même. Voyons comment celui-ci se distingue de l'ensemble de la province.

Graphique 3.2 : Appartenance religieuse des immigrants internationaux francophones (PLOP) à Toronto en fonction des années, 2001-2011.



Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Toronto, fidèle à sa réputation de grande métropole cosmopolite, reflète une diversité religieuse importante chez les immigrants internationaux qui viennent s'y installer.

Lorsqu'on compare cette ville à l'ensemble de la province (voir graphique 2.8 dans le chapitre précédent), on constate que les nouveaux arrivants francophones se disent moins appartenir à la religion catholique ou protestante. En effet, la proportion de catholiques est inférieure de 7 points de pourcentage en 2001, et de 8 points de pourcentage en 2011. Pour les protestants, l'écart est moins grand. En 2001, la proportion de l'immigration torontoise francophone protestante était de deux points de pourcentage inférieur à celle de la province dans son ensemble. En 2011, l'écart se creusait et s'établissait à cinq points de pourcentage. Les catholiques et les protestants, qui représentaient globalement environ 50 % de l'appartenance religieuse des immigrants internationaux francophones en Ontario (2001 et 2011), comptent pour environ 40 % de l'immigration internationale francophone de Toronto (2001 et 2011). À Toronto, c'est particulièrement les sans-religions, les musulmans et les religions autres, qui sont présents de façon proportionnellement plus importante au sein du flux migratoire francophone en provenance de l'international. À Toronto, en 2001, c'est 62 % des immigrants qui ne sont pas catholiques ou protestants. En 2011 à Toronto, la proportion d'immigrants internationaux catholiques et de protestants francophones, représentant 40 %, est identique à celle des musulmans francophones et des francophones de religions autres. En 2001 et en 2011, la proportion d'immigrants francophones catholiques et protestants est demeurée plutôt stable, la proportion d'immigrants francophones musulmans et sans-religions augmenta. Quant aux religions autres, leur proportion passa de 33 % en 2001, à 18 % en 2011. L'effet direct de l'immigration francophone à Toronto ne semble toutefois pas être un vecteur de diversification religieuse au même titre que pourrait l'être l'immigration de langue anglaise

ou autre³²². Mais cette immigration internationale est toutefois plus diversifiée religieusement que la population francophone de cette ville³²³.

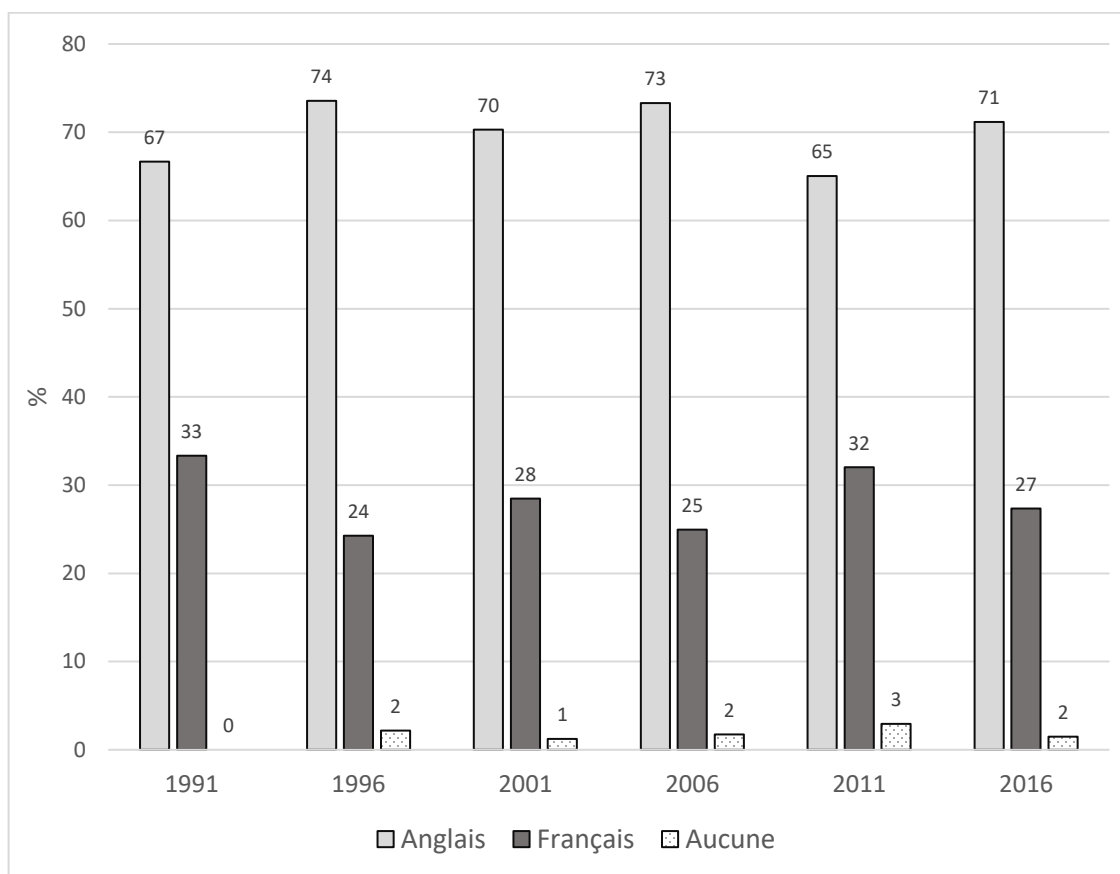
Du Québec vers Toronto

Nous venons de voir que l'immigration internationale francophone en direction de Toronto se distingue de celle de la province en général. Maintenant, tentons de voir s'il y a des différences en ce qui a trait à la migration francophone en provenance du Québec. Y aurait-il une distinction entre Toronto et l'Ontario en général pour les migrants en provenance du Québec? Est-ce que la migration québécoise contribuerait à un apport religieux similaire à celui de l'international, ou bien serait-elle davantage à l'image de sa province? Pour répondre à ces questions, examinons d'abord les caractéristiques religieuses et linguistiques des migrants québécois s'installant à Toronto.

³²² Voir Tableau annexe 1, annexe chapitre 3 pour le portrait global du rapport entre l'appartenance religieuse et la première langue officielle parlée à Toronto.

³²³ Voir Graphique annexe 2, chapitre annexe 5.

Graphique 3.3 : *Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée chez (PLOP) les migrants en provenance du Québec vivant désormais à Toronto, 1991-2016.*



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

La première chose qu'on remarque lorsqu'on s'intéresse à la langue (PLOP) des migrants québécois qui vont s'installer à Toronto, c'est l'importante proportion d'anglophones. Cette proportion d'anglophones composant ce flux migratoire dépasse proportionnellement celle du flux migratoire des Québécois pour l'Ontario dans son ensemble. De 1991 à 2016, pour Toronto, ce n'est jamais plus du tiers des migrants québécois qui sont francophones. En 2016, c'était 27 % d'entre eux qui avaient le français comme première langue officielle parlée. Pour la même année, lorsqu'on compare la RMR de Toronto avec l'ensemble de l'Ontario, c'est 13 points de pourcentage que retrace la

métropole, sur la moyenne provinciale³²⁴. Cette proportion moins grande de Franco-Québécois choisissant d’habiter à Toronto est présente depuis 1996. Cela s’explique entre autres en raison du fait que traditionnellement, les francophones de l’Ontario se concentrent dans l’Est et le Nord de la province. Selon Anne Gilbert, Nicole Gallant et Huhua Cao, la francophonie ontarienne se concentre faiblement dans les milieux urbains à forte densité populationnelle³²⁵, or la population immigrante contribue néanmoins à la francophonie des grands centres urbains³²⁶.

Nous voyons présentement qu’au niveau linguistique, certaines similarités semblent prendre place : la proportion d’immigrants internationaux francophones est similaire entre l’Ontario et Toronto – lorsqu’on la compare avec leur population respective. La province et la métropole reçoivent une proportion comparable d’immigrants internationaux ayant le français comme première langue officielle parlée. Or, quand vient le temps d’analyser le lieu de destination des Québécois francophones (PLOP), une distinction apparaît. Les Québécois francophones choisissent moins souvent la Ville Reine comme nouveau lieu d’habitation. Bien que plusieurs immigrants internationaux soient francophones, leur comportement migratoire ne semble pas s’opérer de la même façon que les migrants francophones interprovinciaux en provenance du Québec.

Or cette propension à migrer davantage à l’extérieur de la ville de Toronto pour les Québécois francophones pourrait-elle s’expliquer par un certain « continuum » canadien-français, où les Québécois tenteraient – consciemment ou inconsciemment – de trouver un

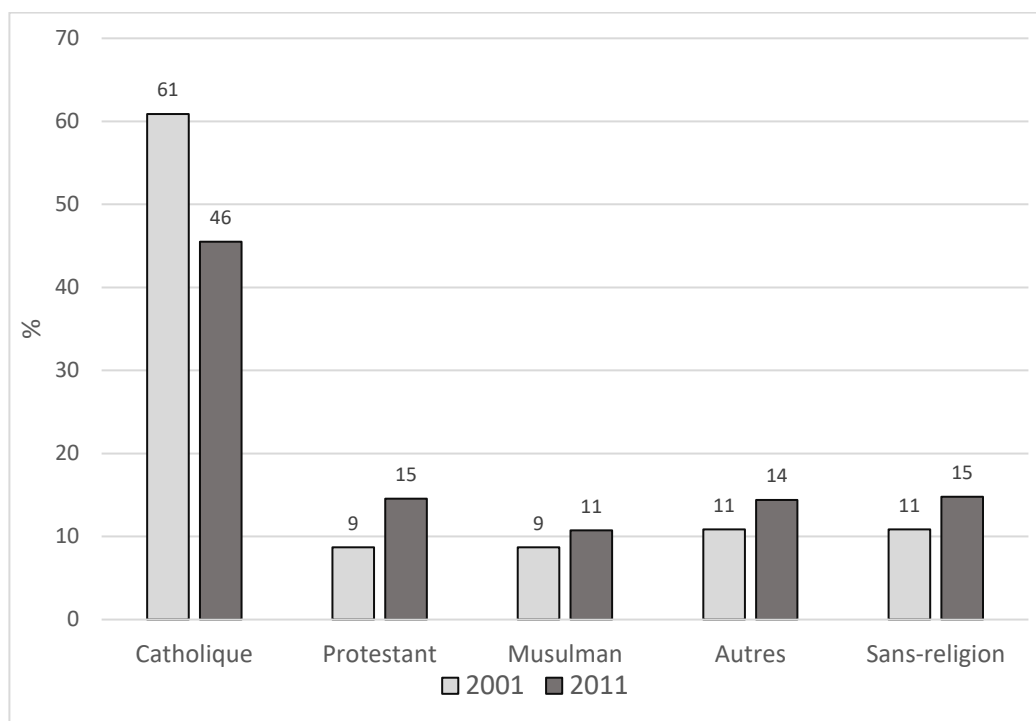
³²⁴ Voir Graphique annexe 3, chapitre 3.

³²⁵ GILBERT, Anne, GALLANT, Nicole et CAO, Huhua, (2016), « Mobilité et Minorités », dans *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada, Québec*, Landry (dir.), Presses de l’Université Laval, p. 266 et p. 274.

³²⁶ *Ibid*, p. 292.

milieu de vie culturellement plus près du leur? Ce choix d'un milieu potentiellement moins cosmopolite que Toronto plairait-il davantage aux Québécois francophones? À ce stade-ci, il est impossible d'avancer cet argument. Toutefois, quelques indicateurs, comme celui de l'appartenance religieuse peut étayer notre compréhension du phénomène.

Graphique 3.4 : *Appartenance religieuse des migrants francophones (PLOP) en provenance du Québec qui habitent désormais à Toronto, en fonction des années, 2001-2011.*



Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Malgré une diminution de 15 points de pourcentages entre 2001 et 2011, la plus grande proportion de migrants québécois francophones se déclare d'appartenance catholique (46 %). Cette diminution de la proportion de catholiques semble avoir bénéficié à tous les autres groupes religieux et aux sans-religions. Les protestants, les musulmans, les religions autres et les sans-

religions ont vu croître la proportion qu'ils occupent au sein du flux migratoire francophone en provenance du Québec. Ces religions, bien qu'aucune d'entre elles ne dépasse 15 %, représentent la majorité des migrants québécois s'installant à Toronto. Autrement dit, le bagage catholique autrefois majoritaire laisse place, peu à peu, à une diversité d'appartenances religieuses (ou bien de sans-religion).

En comparaison avec la migration francophone québécoise dans l'ensemble de l'Ontario (Graphique 2.9 dans le chapitre précédent), on peut voir que la configuration religieuse est plus près de celle du Québec, lorsqu'elle n'est pas exclusivement destinée à Toronto. En 2011, les catholiques représentaient encore la majorité des migrants francophones québécois s'installant en Ontario. Malgré cette majorité, une baisse de 13 points de pourcentage s'est produite entre 2001 et 2011. Comme pour Toronto, le groupe des protestants et des musulmans augmenta. Ce qui nous semble particulièrement intéressant, c'est l'augmentation plus importante (de 9 % à 17 %) des sans-religions, reflétant davantage le portrait religieux du Québec francophone³²⁷.

Ce faisant, nous pouvons dès lors proposer que le portrait linguistique et religieux des Québécois semble davantage être présent dans le flux migratoire ontarien, que dans le flux migratoire torontois. Le second semble être plus cosmopolite même lorsqu'il est en provenance du Québec. Nuancions le portrait en s'intéressant maintenant au lieu de naissance des migrants québécois.

Les migrants pivotants

³²⁷ Voir Tableau 2, Annexe chapitre 2.

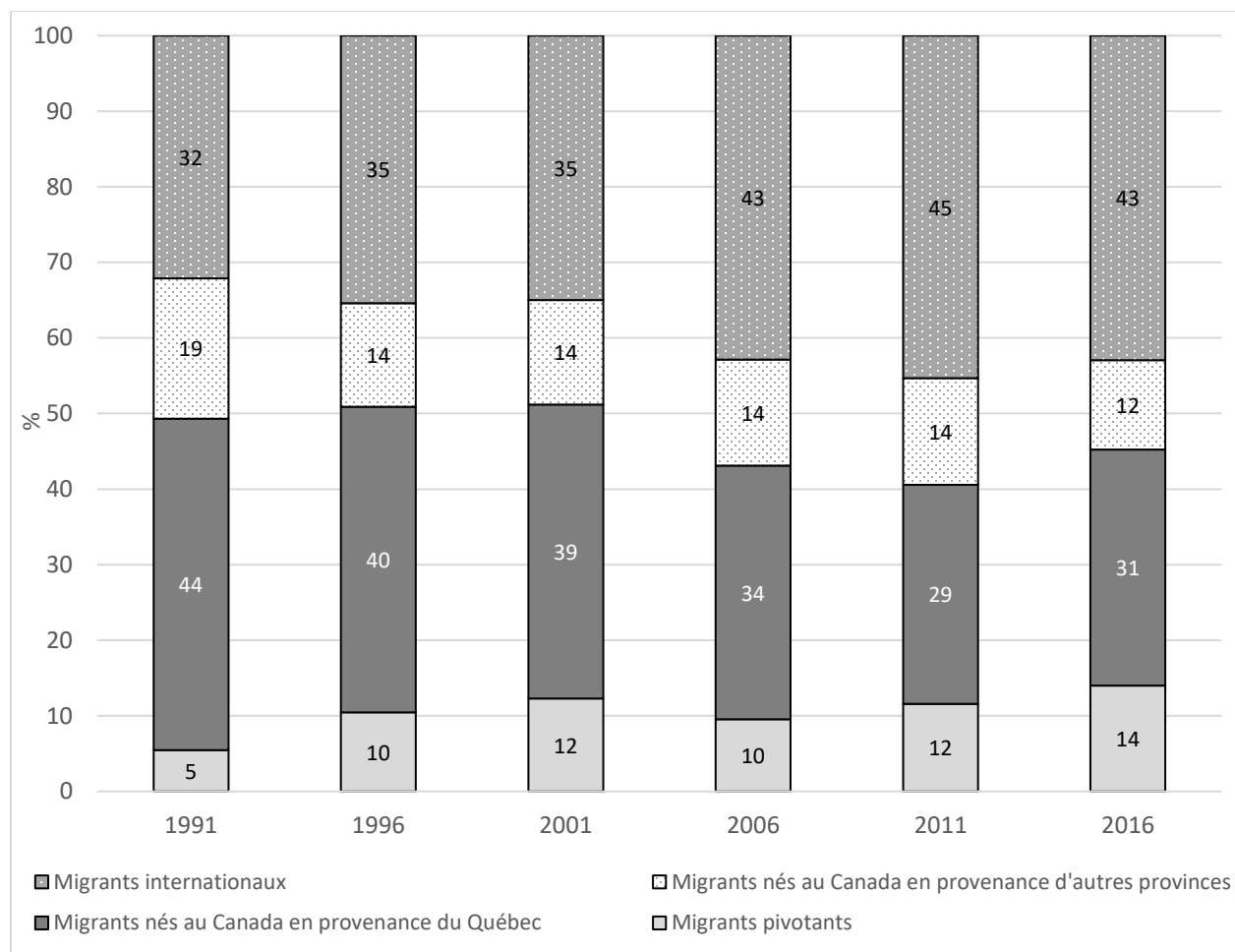
Si la migration québécoise francophone se distingue de l'immigration internationale, comment pouvons-nous rendre compte de cette différence? Suivant notre hypothèse sur l'importance des Québécois nés à l'étranger, analysons désormais la composition du flux migratoire en provenance du Québec, afin de voir s'il est possible de déterminer certains profils types de migrants. Quel type d'immigrants vient s'installer en Ontario? Pouvons-nous distinguer les migrants québécois qui décident de s'installer à Toronto de ceux qui préfèrent le reste de la province ontarienne ?

L'objectif est d'analyser quatre profils migratoires (correspondant à un flux) afin de les comparer entre eux et de saisir l'importance du rôle qu'y jouent les Québécois nés au Canada et les Québécois nés à l'étranger. En différenciant les migrants québécois en fonction du lieu de naissance, nous sommes en mesure de voir le rôle attribuable à chacun des types de migrants. Cela nous permettra, en lien avec les autres données linguistiques et religieuses, de vérifier l'hypothèse émise par le sociologue Jean-François Laniel (2017) qui postule que le Québec serait un État-parent pour la francophonie canadienne héritée du Canada français et que la migration québécoise en Ontario jouerait un rôle de reproduction d'une certaine continuité culturelle.

Le graphique suivant représente quatre types de parcours migratoires³²⁸ : 1) les immigrants francophones internationaux; 2) les migrants francophones nés au Canada en provenance des autres provinces; 3) les migrants francophones nés au Canada en provenance du Québec; et 4) les migrants francophones pivotants en provenance du Québec et qui ont préalablement effectué une immigration. Analysons ces quatre composantes.

³²⁸ Le parcours migratoire, plus englobant, peut être constitué de plusieurs flux. C'est notamment le cas pour les migrants pivotants.

Graphique 3.5 : Profils détaillés des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré en Ontario, en fonction des années, 1991-2016.³²⁹



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

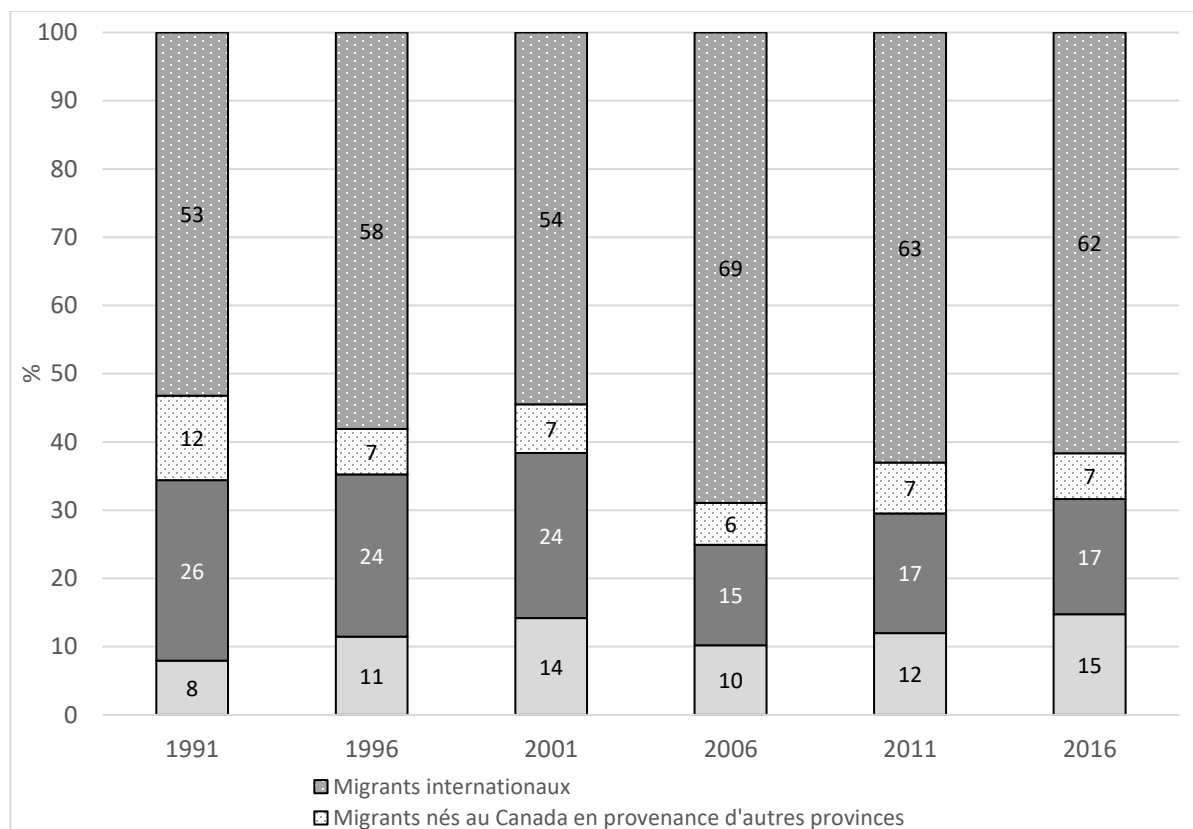
De 1991 à 2001, la partie la plus importante des francophones (PLOP) arrivant en Ontario était issue de Québécois nés au Canada. La proportion qu'ils occupent passa de 44 % à près de 40 % lors de cette période. Leur importance relative diminua aussi de 2006 à 2016. Par la suite, ce sont les immigrants internationaux qui ont constitué le plus grand nombre de francophones. Les francophones nés au Canada et résidants auparavant du Québec qui migrent vers l'Ontario

³²⁹ Pour les nombres absolus, voir annexe chapitre 3, tableau annexe 3.

n'occupent désormais qu'environ 31 % des francophones arrivant en Ontario en 2016. Entre 2001 et 2006, un changement s'opéra et le groupe migratoire dominant changea, passant des Québécois francophones d'origine canadienne aux immigrants internationaux francophones. De 1991 à 2016, la proportion de migrants pivotants augmenta de 180 %. Elle passa de 5 % à 14 % entre 1991 et 2016. Autrement dit, la part de Québécois francophones nés à l'étranger ayant migré vers l'Ontario a presque triplé en 25 ans. Cette augmentation témoigne de la proportion croissante d'immigrants installés au Québec qui désire quitter cette province pour s'établir en Ontario. Quant aux migrants francophones nés au Canada en provenance des autres provinces, leur proportion a diminué graduellement, passant de 19 % en 1991 à 12 % en 2016. Pour le recensement de 2016, il y a un plus grand nombre de Québécois francophones nés à l'étranger qui migrent vers l'Ontario, que de francophones nés au Canada en provenance des autres provinces. L'importance croissante du rôle des francophones nés à l'étranger, même s'ils se sont établis au Québec pour une certaine période de temps, nous oblige à une analyse plus fine de leur comportement migratoire.

En est-il de même pour Toronto (pris isolément). Cette ville demeure-t-elle un endroit prisé pour les immigrants francophones, même s'ils ont habité au Québec préalablement.

Graphique 3.6 : Profils détaillés des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré à Toronto, en fonction des années, 1991-2016.³³⁰



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Comme nous l'avons montré précédemment, Toronto reçoit une proportion plus importante d'immigrants que l'ensemble de la province. Or, la proportion de migrants québécois est moins importante que pour l'ensemble de la province. Toutefois, la proportion de pivotants n'est pas moins importante pour Toronto, comparativement à l'ensemble de l'Ontario. Cette tendance s'observe de 1991 à 2016. Sur cette période de 25 ans, la proportion de migrants québécois francophones nés au Canada passa de 26 % à 17 %. Celle des immigrants francophones nés à l'étranger s'est maintenue au-delà de barre des 50 %, passant de 53 % à 62 %, de 1991 à 2016.

³³⁰ Pour les nombres absolus, voir annexe chapitre 3, tableau annexe 4.

Pour ce qui est des migrants francophones nés au Canada en provenance des autres provinces, leur proportion relative passa de 12 % à 7 %. Une diminution de 42 % entre 1991 et 2016.

Or, ce qui est le plus frappant dans ce graphique, c'est l'importance qu'a prise la « migration par pivotement » comparativement à celle d'individus nés au Canada en provenance du Québec. En 1991, il y avait 3,25 fois plus de migrants québécois francophones nés au Canada que de pivotants francophones. En 2016, leur proportion est devenue similaire. Les migrants québécois francophones nés au Canada représentent 17 % des individus francophones s'installant à Toronto, alors que les pivotants en représentent 15 %. C'est en analysant le parcours migratoire des Québécois vers Toronto qu'on peut s'apercevoir, que désormais, une importante partie d'entre eux (47 %) est constituée d'individus effectuant une seconde migration. À titre comparatif, c'est 31 % des migrants en provenance du Québec et se dirigeant vers l'Ontario, qui sont des pivotants. Autrement dit, des Québécois francophones qui migrent en Ontario, moins du tiers sont des pivotants. Or, lorsqu'on isole la Ville Reine, c'est près de la moitié d'entre eux. Bref, autant pour les immigrants francophones que pour les pivotants francophones – quel que soit leur expérience au Québec, ou le nombre d'années qu'ils ont habités dans la « belle province » – Toronto représente un pôle migratoire prisé.

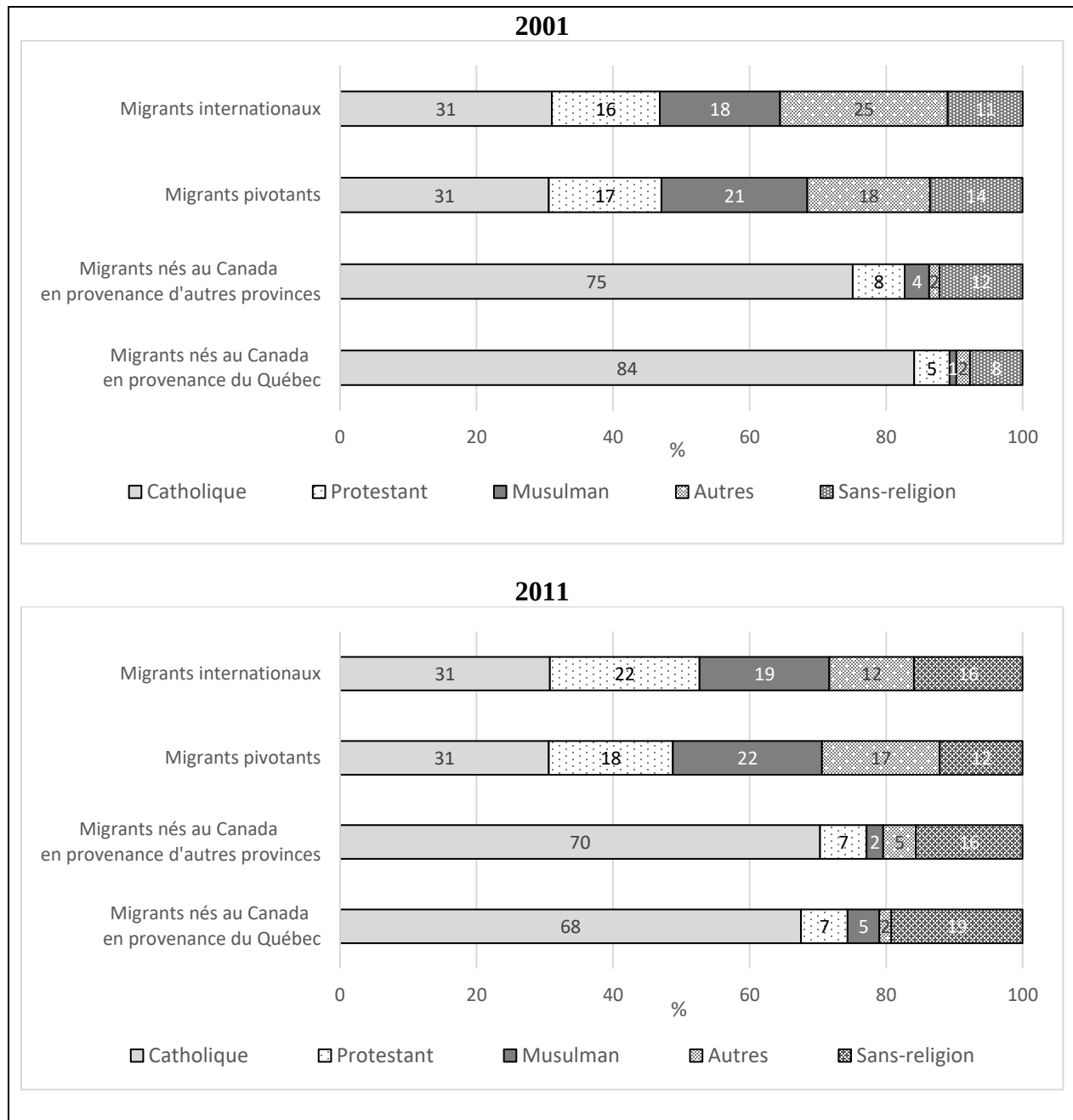
Ces pivotants francophones qui se distinguent selon leur choix de destination, le font même lorsqu'ils partagent la même langue (PLOP). Cette distinction importante – la concentration importante des individus nés à l'étranger à Toronto, quel que soit le parcours migratoire (de l'international ou du Québec) – se produit malgré le partage de la même langue officielle. Si le choix du parcours migratoire et de la destination varie entre les individus nés au Canada et les individus nés à l'étranger, c'est qu'il y a potentiellement, une caractéristique

supplémentaire à traiter. Poursuivons dès lors notre analyse en tentant d'analyser d'une autre dimension culturelle intrinsèque aux migrants pivotants : la religion.

Les migrants pivotants et l'appartenance religieuse en Ontario

Le graphique suivant présente les différents profils de migrants en fonction de leurs appartenances religieuses. Nous comparerons dans un premier temps les données issues du recensement de 2001 à celle de 2011 pour l'Ontario.

Graphique 3.7 : Profils détaillés des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré en Ontario, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.



Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

En 2001, le portrait religieux des migrants francophones québécois nés au Canada en direction de l'Ontario ressemble pour beaucoup à celui des migrants francophones nés au Canada en

provenance d'autres provinces. C'est alors une importante majorité d'entre eux qui sont catholiques – 84 % chez les Québécois et 75 % pour les autres provinces – et une faible proportion dit appartenir aux religions autres. Pour les Québécois nés au Canada, c'est 8 % qui appartiennent à une religion minoritaire³³¹ et autant qui sont sans-religions. Toujours en 2001, 14 % des migrants francophones nés au Canada en provenance d'autres provinces appartiennent à une religion minoritaire, et 12 % sont sans-religions. Cette configuration se maintient en 2011, malgré une faible baisse de la proportion de catholiques et une augmentation chez les sans-religions. Chez les migrants interprovinciaux Québécois francophones nés au Canada, la proportion de catholiques diminua de 16 points de pourcentage entre 2001 et 2011 et celle des sans-religions augmenta de 11 points de pourcentage. Lors de la même période, chez les francophones des autres provinces, la proportion de catholiques diminua de 5 points de pourcentage et la proportion de sans-religions augmenta de 4 points. Pour ce qui est des religions minoritaires (protestants, musulmans et autres religions), peu de transformations sont survenues. Notons simplement que la proportion de musulmans passa de 1 % à 5 % chez les Québécois francophones nés au Canada, et que la part occupée par les religions autres chez les francophones des autres provinces passa de 2 % à 5 %. Bien que cela demeure embryonnaire, ces deux augmentations témoignent néanmoins d'une certaine transformation de l'appartenance religieuse chez les immigrants francophones nés au Canada.

Ce portrait hérité d'une certaine tradition canadienne-française semble toutefois travaillé par la sécularisation – faisant croître la proportion de sans-religions – et par un certain pluralisme qui augmente la part des religions minoritaires. Cette configuration encore naissante chez les

³³¹ Nous entendons par religion minoritaire toutes les appartenances religieuses qui ne sont pas catholique. Dans ce cas, il s'agit des protestants, des musulmans et des autres religions. Pour la francophonie ontarienne et québécoise, la religion majoritaire est le catholicisme.

migrants francophones nés au Canada s'installant en Ontario est tout autre chez les migrants francophones venus de l'étranger, qu'ils aient fait ou non un séjour au Québec. En effet, bien qu'il serait légitime de croire que le portrait de l'appartenance religieuse des pivotants soit plus près de celui des Québécois nés au Canada que de celui des internationaux, c'est tout le contraire. En 2001, seulement 31 % des pivotants et des internationaux étaient d'appartenance catholique. Bien que cette catégorie demeure la plus importante, elle occupe une place bien inférieure à celle qu'elle prend chez les migrants nés au Canada. Chez les pivotants, les protestants (17 %), les musulmans (21 %) et les religions autres (18 %) comptent pour 56 % de leur poids total. Toujours en 2001, chez les immigrants internationaux, les protestants (16 %), les musulmans (18 %) et les religions autres (25 %) comptent pour 59 % de leur poids total. On remarque alors que l'appartenance religieuse de ces catégories de migrants est constituée majoritairement par des religions autres que le catholicisme. Quant aux sans-religions, la catégorie la moins importante pour les pivotants (14 %) et les immigrants internationaux (11 %), elle est comparable au poids qu'occupe cette catégorie chez les migrants interprovinciaux nés au Canada.

En 2011, le portrait religieux des pivotants et des immigrants internationaux reste sensiblement le même. Pour les pivotants, une faible augmentation de la proportion des protestants et des musulmans s'est produite en opposition à un faible déclin chez les proportions de religions autres et de sans-religions. Du côté des immigrants internationaux, on observe une augmentation modeste de la place occupée par les protestants, les musulmans et les sans-religions. Ce sont les religions autres qui diminuèrent de plus de 50 % en 10 ans, passant de 25 % à 12 %.

Globalement, ce portrait nous pousse à croire que, pour l'ensemble de l'Ontario, chez les catégories de migrants interprovinciaux nés à l'extérieur du Canada, la langue ne s'avère pas être

synonyme de religion; et, contrairement à l'adage d'Henri Bourassa, la francophonie ne semble plus être gardienne du catholicisme³³². Cette tendance, telle que nous l'avons présentée au chapitre 2, est néanmoins encore présente pour l'ensemble de la population. Or, lorsque nous nous intéressons exclusivement à la migration, cela n'est avéré que pour les individus nés au Canada. Chez les immigrants internationaux et les pivotants, on ne peut affirmer la même chose. Les appartenances religieuses de ces deux groupes sont multiples et plutôt stables entre 2001 et 2011. Elles ne reproduisent pas un complexe culturel ni un régime de religiosité basé sur le catholicisme culturel.

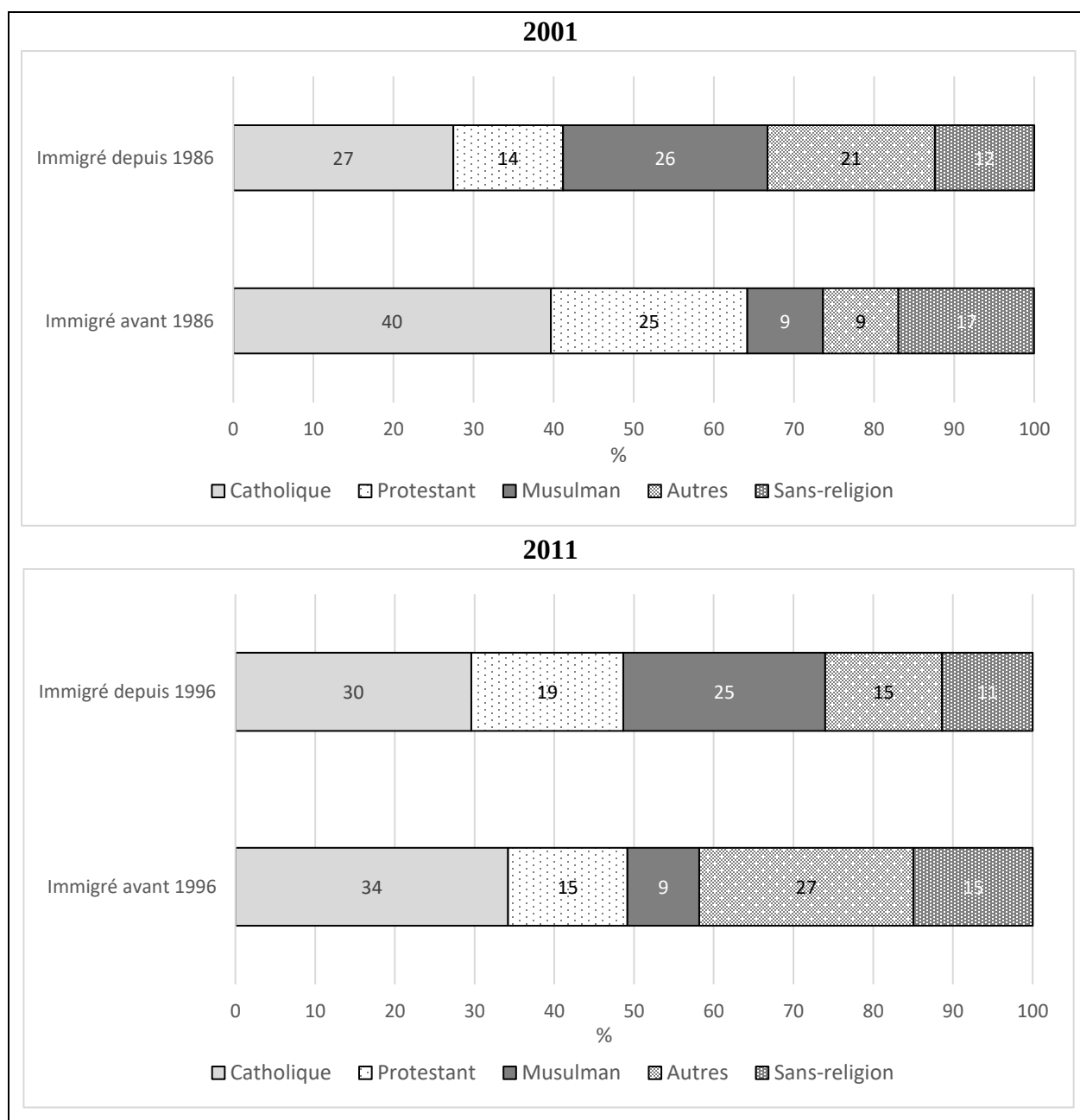
Avant de procéder au même examen pour la ville de Toronto, voyons toutefois s'il est possible de découvrir des différences entre les pivotants ayant immigré au Québec avant 1986 et après 1986³³³ (pour le recensement de 2001) ainsi qu'avant 1996 et après 1996³³⁴ (pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011). En procédant ainsi, notre objectif est de voir si le fait d'avoir habité au Québec pour une période prolongée influence l'appartenance religieuse des individus migrants vers l'Ontario et de comparer les deux groupes.

³³² Du moins, nous pouvons avancer que les francophones nés à l'étrangers ne perpétuent pas l'ancien modèle canadien-français décrit par Meunier, Wilkins-Laflamme et Grenier (2013).

³³³ Nous avons sélectionné 1986 comme année d'immigration, car c'est l'année médiane pour l'immigration francophone au Québec dans le recensement de 2001.

³³⁴ Nous avons sélectionné 1996 comme année d'immigration, car il s'agit de l'année médiane pour l'immigration francophone au Québec lors du recensement de 2011 que nous avons repoussée de dix afin de préserver la cohérence entre les deux bases de données et les années.

Graphique 3.8 : Migrants pivotants francophones (PLOP) qui ont immigré avant 1986, ou depuis 1986, en Ontario, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.



Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Nous venons de montrer qu'il existait une importante différence entre l'appartenance religieuse des migrants interprovinciaux nés au Canada et entre immigrants internationaux, même si ceux-ci ont fait escale au Québec (les pivotants) pour une plus ou moins longue période de temps.

Or, cette distinction n'est pas la seule. Entre les immigrants francophones dits « de longue date » et ceux qui ont immigré « plus récemment », le portrait religieux diffère. En 2001, les pivotants ayant immigré au Canada avant 1986 se déclaraient catholiques dans 40 % des cas et protestants dans 25 % des cas. Ces statistiques diminuent fortement pour ceux arrivés au Canada depuis 1986. Ils ne sont plus que 27 % à se déclarer catholiques et 14 % à être protestants. Chez les pivotants francophones ayant immigré au Canada depuis 1986, la proportion de musulmans et de religions autres est beaucoup plus importante. Ces traditions religieuses représentent respectivement 26 % et 21 %, alors que chacune de ces catégories occupait 9 % du poids total des pivotants francophones ayant immigré avant 1986. Autrement dit, en 2001, les pivotants francophones ayant immigré au Canada depuis 1986 présentent un portrait religieux plus hétérogène que pour les pivotants ayant immigré avant 1986 – ces derniers étant plus souvent catholiques ou protestants.

La même analyse pour 2011 dépeint un portrait légèrement différent. Bien que les immigrants « plus récents » (depuis 1996) soient moins souvent d'appartenance catholique, cette différence, de 4 points de pourcentage entre les immigrants d'avant 1996 et ceux d'après 1996, est moins importante qu'elle ne l'était pour les immigrants d'avant et d'après 1986, lorsqu'on tenait compte de données de 2001. Quant à la proportion de protestants, elle représente 15 % chez les pivotants francophones ayant immigré avant 1996, et 19 % chez ceux qui sont arrivés au Canada depuis 1996. Pour les musulmans, le portrait est identique à 2001. C'est pour les religions autres que la différence est la plus grande. Les pivotants francophones ayant immigré avant 1996

appartiennent à une religion autre dans 27 % des cas. Chez les pivotants ayant immigré depuis 1996, ils ne sont plus que 15 %. Enfin, les sans-religions représentent toujours entre 11 % et 17 %, tant en 2001 qu'en 2011. Leur proportion diminue chez les catégories de pivotants ayant immigré plus récemment (depuis 1986 pour l'année 2001 et depuis 1996 pour l'année 2011).

Ce second niveau d'analyse des pivotants nous montre à voir que l'époque semble avoir quelque chose en lien avec l'appartenance religieuse de ces individus. Est-ce qu'ils sont plus catholiques parce qu'ils ont passé plus de temps à s'intégrer au Québec avant de migrer vers l'Ontario? Ou bien, est-ce qu'ils sont davantage catholiques parce qu'ils ont immigré à une époque où l'immigration était généralement plus catholique? Bien que nous penchions pour la deuxième explication, en vertu de l'analyse présentée ici, il serait imprudent d'offrir une explication unique à ce phénomène complexe. Nous pouvons toutefois affirmer que la religion musulmane prend de l'importance chez les francophones pivotants qui ont immigré plus récemment. Ils représentent le quart des migrants québécois francophones nés à l'étranger qui s'établissent en Ontario. Cette proportion est particulièrement importante pour une religion qui représente 1 % de la population franco-québécoise en 2001 et 2 % en 2011³³⁵. Les musulmans francophones nés à l'étranger sont alors fortement surreprésentés au sein du flux migratoire allant du Québec vers l'Ontario³³⁶.

Le portrait que nous venons de dresser des pivotants nous permet de tracer des liens avec les immigrants internationaux qui vont directement s'installer en Ontario. Malgré un passage au Québec, les pivotants ont une appartenance religieuse typique de celle des internationaux. Bien que celle-ci varie un peu en fonction de l'époque durant laquelle le pivotant a immigré au

³³⁵ Voir Annexe chapitre 2, Tableau 2.

³³⁶ Ce phénomène est aussi présent pour les protestants et les religions autres. Or, avec ces groupes religieux, les tendances entre l'immigration « ancienne » et « récente » ne peuvent nous offrir un portrait suffisamment clair pour trancher.

Canada, il n'en reste pas moins que la configuration religieuse globale de ces derniers est celle d'une francophonie plus diverse ou « multiculturelle et plurireligieuse » comme l'écrivait Jean-Paul Willaime³³⁷.

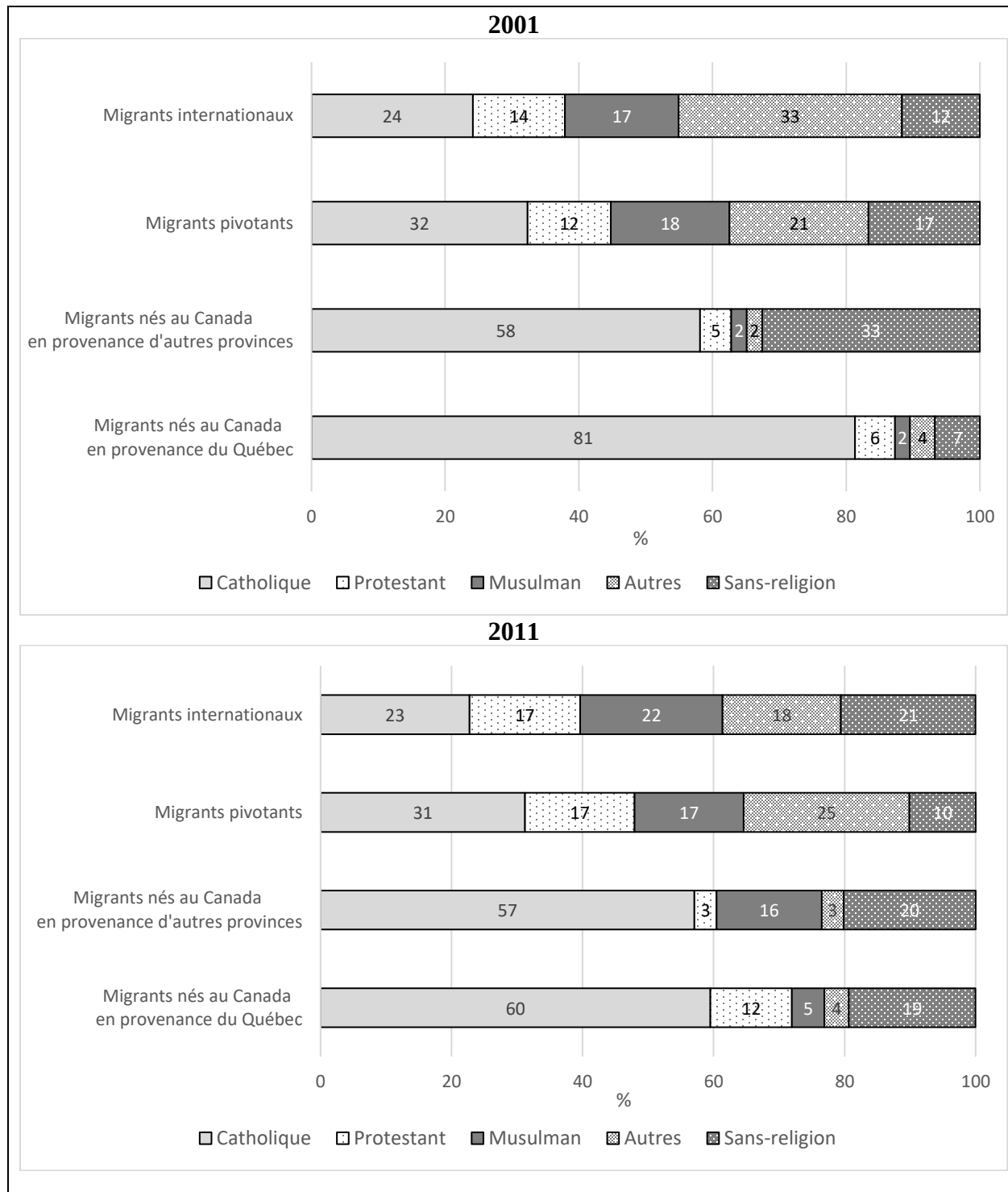
Les migrants pivotants et l'appartenance religieuse à Toronto

À présent, procédons à l'analyse de la « migration par pivotement » des francophones nés à l'étranger en provenance du Québec et s'établissant à Toronto³³⁸.

³³⁷ Jean-Paul Willaime, *op. cit.* p. 160.

³³⁸ Cette partie sera analysée plus brièvement, à l'exception de la catégorie des pivotants, car elle fut discutée au chapitre précédent.

Graphique 3.9 : Profils détaillés des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré à Toronto, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.

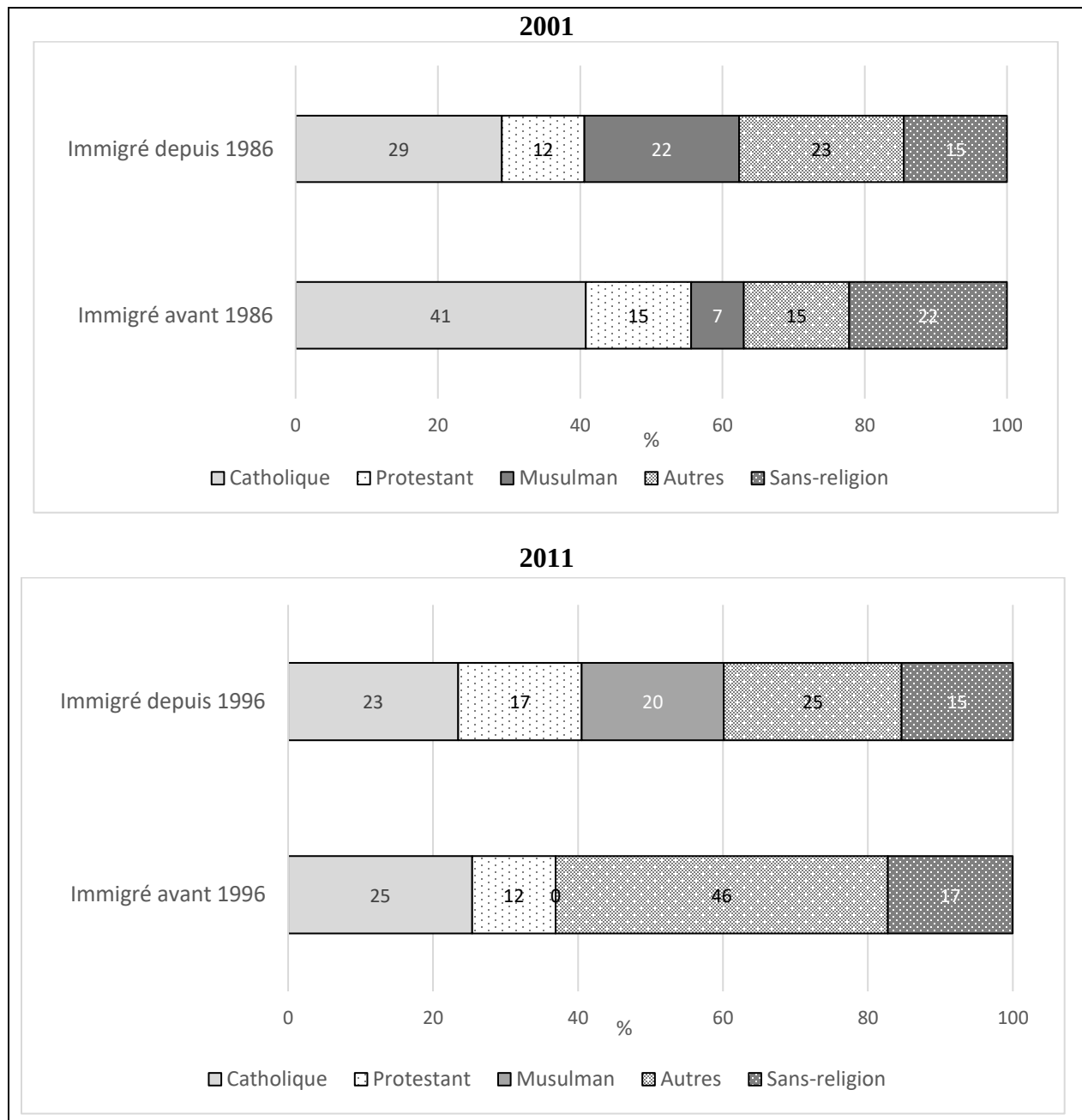


Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

La ville de Toronto se distingue de la province ontarienne surtout chez les catholiques. Ce sont les migrants interprovinciaux nés au Canada qui appartiennent moins souvent à cette religion. En 2001, 81 % des francophones nés au Canada en provenance du Québec et 58 % de ceux venant d'une autre province étaient d'appartenance catholique. En 2011, c'est 60 % des migrants interprovinciaux en provenance du Québec et 57 % pour ceux des autres provinces qui se déclaraient catholique. Quant à elle, la proportion de pivotants francophones d'appartenance catholique de Toronto est comparable à la migration de ce groupe pour l'ensemble de l'Ontario, autant en 2001 qu'en 2011. Chez les immigrants internationaux francophones d'appartenance catholique, leur proportion est plus faible que pour l'ensemble de la province. L'importance qu'ils prennent au sein des religions autres nous semble plus grande. C'est aussi ce qui se produit chez les pivotants. Comme pour l'ensemble de l'Ontario, les pivotants francophones s'installant à Toronto semblent se distribuer entre les différentes catégories religieuses sans être présents de façon très importante chez l'une d'entre elles. Autrement dit, à Toronto comme pour l'Ontario en général, les pivotants francophones semblent se comporter comme les migrants internationaux francophones, en plus de déclarer une diversité d'appartenances religieuses.

La diversité de ces appartenances religieuses se manifeste autant avec les données de 2001, que de 2011. Qu'ils soient d'immigration « plus ancienne » ou plus récente, cela ne change pas la tendance observée en l'Ontario entier.

Graphique 3.10 : Migrants pivotants francophones (PLOP) qui ont immigré avant 1986, ou depuis 1986, à Toronto, en fonction de leur appartenance religieuse, 2001-2011.



Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

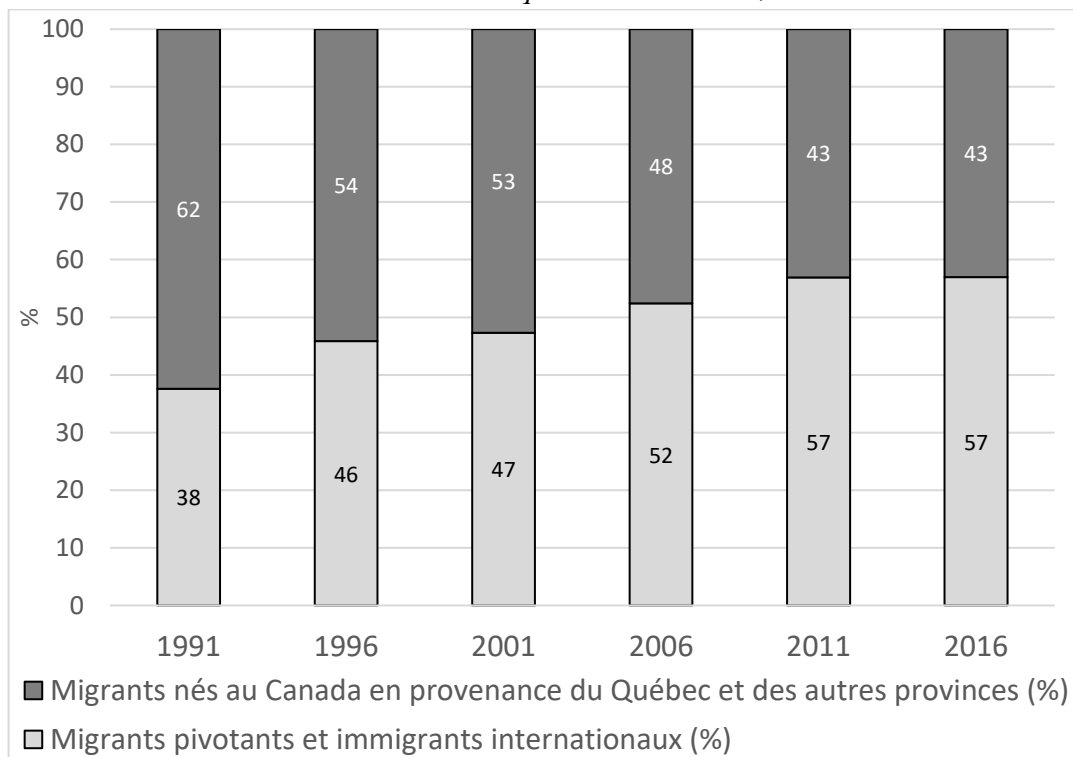
En 2001, à l’instar du portrait de l’Ontario en général, les pivotants de Toronto ayant immigré au Canada avant 1986 sont catholiques dans 40 % des cas et ceux immigrés depuis 1986

appartiennent à cette religion dans 29 % des cas. C'est la principale ressemblance avec l'ensemble de la province. En 2011, quelle que soit l'année d'immigration, les pivotants francophones ne sont jamais plus de 25 % à se déclarer d'appartenance catholique. Lorsqu'on compare avec l'ensemble de l'Ontario, les pivotants francophones choisissant Toronto sont moins souvent musulmans et plus souvent d'une appartenance religieuse autre. Cela est vrai dans tous les cas, autant en 2001 qu'en 2011. Finalement, comme pour la province ontarienne, pivotants francophones sans-religions sont moins fréquents chez les immigrants plus récents, autant pour 2001 que pour 2011. Ces proportions sont comparables à celles de l'Ontario, se situant entre 15 % pour les immigrants « récemment arrivés » en 2001 et 2011 et 22 % pour les immigrants arrivés avant 1986 pour le recensement de 2001. Cette tendance – la baisse de la proportion occupée par les pivotants francophones sans-religions ayant immigré plus récemment – nous pousse à croire que l'Ontario est perçu par les migrants pivotants comme une terre d'accueil favorable aux individus d'appartenance religieuse diverse. C'est le contraste avec l'augmentation générale des sans-religions au sein de la population en générale et parmi les différents flux migratoires qui nous pousse à avancer cela. Pour l'Ontario en général, entre 2001 et 2011, la proportion de sans-religions augmente pour tous les flux migratoires (migrants internationaux, migrants interprovinciaux nés au Canada en provenance des autres provinces et migrants interprovinciaux nés au Canada en provenance du Québec), à l'exception des pivotants. Quant à la migration vers Toronto, la proportion de sans-religions diminue également chez les pivotants entre 2001 et 2011. Voyons enfin ce qui en est de la migration des pivotants à partir d'un modèle logistique.

Regroupement des profils migratoires

En combinant la proportion de migrants pivotants francophones à celle des migrants internationaux francophones qui vont s'établir en Ontario, d'une part, et les migrants nés au Canada en provenance du Québec et des autres provinces, d'autre part, nous esquissons un portrait d'autant plus frappant de la configuration migratoire des francophones s'installant en Ontario.

Graphique 3.11 : Profils regroupés des individus francophones (PLOP) qui ont migré vers l'Ontario au courant des cinq dernières années, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

De 1991 à 2016, la configuration migratoire dominante s'inverse. De 1991 à 2001, la majorité des entrants francophones de l'Ontario étaient en provenance d'autres provinces canadiennes, dont principalement le Québec. Depuis 2006, ce sont les immigrants internationaux

francophones et les migrants pivotants qui sont majoritaires. La proportion des migrants interprovinciaux francophones nés au Canada a passée de 62 % en 1991, à 43 % en 2016. Cela représente une perte de 31 % en 25 ans. De l'autre côté, la proportion d'immigrants internationaux francophones et de pivotants francophones passa de 38 % à 57 % de 1991 à 2016. Cela représente une augmentation de 50 % en 25 ans. Conséquemment à cette croissance, les immigrants internationaux francophones et les migrants pivotants francophones représentent la majorité des entrants francophones en Ontario depuis 2006³³⁹.

Ce graphique nous permet alors de constater l'effet important que les migrants pivotants ont sur la configuration migratoire dominante. C'est uniquement lorsque les migrants pivotants québécois francophones sont regroupés avec les immigrants internationaux francophones qu'ils représentent la majorité³⁴⁰. Nous en déduisons alors que l'importance des migrants québécois francophones n'est pas seulement importante en raison des Québécois francophones nés au Canada qui ont un héritage canadien-français, mais aussi en raison des pivotants francophones qui proviennent du Québec et qui ont un profil religieux semblable à celui des immigrants internationaux.

³³⁹ Cette catégorie fut toujours dominante lorsqu'on considère uniquement la ville de Toronto. Voir Annexe chapitre 3, graphique annexe 4.

³⁴⁰ Si nous avions choisi de regrouper les migrants pivotants québécois francophones au migrants québécois nés au Canada, cette catégorie aurait été supérieure à celle des immigrants internationaux francophones, en 2016 (voir chapitre 3, graphique 3.5). Or, nous avons déterminé, à partir du profil de l'appartenance religieuse (voir chapitre 3, graphique 3.8) et du lieu de naissance, qu'il était plus judicieux de regrouper les migrants pivotants québécois francophones avec les immigrants internationaux francophones.

Migration interprovinciale et chances de migrer

Ce modèle logistique³⁴¹ nous permettra d'aller au-delà des tableaux présentés dans ce chapitre et de comparer entre elles certaines variables sociodémographiques de façon à distinguer les facteurs les plus importants. L'analyse de ce modèle aura alors comme objectif de confirmer ou de nuancer certaines tendances observées jusqu'ici. Nous mesurerons les chances qu'un individu ayant certaines caractéristiques sociodémographiques soit un migrant francophone en provenance du Québec, plutôt que d'une autre province.

Modèle logistique 1³⁴²

Rapport des cotes (odds ratio) du modèle logistique sur le fait d'avoir migré en Ontario à partir du Québec, chez les francophones (PLOP) habitant désormais en Ontario (2001-2011).

Pseudo R ² = 0.229 N = 14 587		
Variable dépendante: migration interprovinciale du Québec vers l'Ontario, dans les cinq dernières années.	Rapport des cotes (OR)	SE
Âge (réf. 18-39 ans)		
0-17 ans	1,021	0,191
40-64 ans	0,560***	0,046
65 ans et plus	0,282***	0,046
Sexe (réf. femme) ³⁴³		
Homme	1,144	0,080

³⁴¹ Ce modèle logistique est le résultat d'une combinaison de deux bases de données : le recensement de 2001 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Cela fut possible en raison de l'adéquation parfaite des variables sélectionnées. Puisqu'il fut possible de tirer profit de questions identiques ayant des catégories de réponses également identiques, nous avons cru bon d'unir ces deux bases de données. Cela permet notamment de comparer diachroniquement (comparaison entre 2001 et 2011) notre variable dépendante. Cet arrangement permet aussi d'augmenter significativement le nombre de cas compris dans le modèle.

³⁴² La fonction de notre modèle logistique est de comparer les caractéristiques sociodémographiques entre elles chez les migrants francophones en provenance du Québec qui habitent désormais en Ontario. Les rapports de cotes (*Odds ratio*) indiquent les chances qu'une certaine caractéristique sociodémographie soit présente chez les migrants en provenance du Québec (notre variable à l'étude), comparativement à une autre. Par exemple, les individus ayant eu une éducation universitaire ont deux (2,025) fois plus de chance de migrer que ceux qui ont au plus une éducation secondaire. L'un des intérêts de ce modèle logistique est de pouvoir montrer les chances relatives à migrer de certains groupes d'individus. Par exemple, notre modèle montre que les musulmans francophones ont plus de chances de migrer en Ontario à partir du Québec que les catholiques francophones, malgré le fait qu'ils représentent une population totale moins importante en nombre absolu.

³⁴³ Les variables où aucune des catégories ne sont significatives ne seront pas discutées dans l'analyse de ce modèle. C'est le cas pour le sexe, le revenu, le statut matrimonial et le lieu d'habitation.

Niveau d'éducation (réf. secondaire et moins)		
Certificat ou diplôme de métier/collégial/CEGEP	1,364***	0,126
Université	2,025***	0,184
Religion (réf. catholique)		
Protestant	1,093	0,151
Musulman	1,929***	0,339
Autres	1,349	0,218
Sans-religion	1,417**	0,158
Revenu (réf. moins de 40 000\$)		
40 000\$ à 100 000\$	0,982	0,087
Plus de 100 000\$	0,925	0,099
Statut matrimonial (réf. Célibataire)		
Marié ou en union libre	1,135	0,103
Séparé, divorcé ou veuf	1,277	0,176
Génération d'immigration (réf. Première génération)		
Deuxième génération	0,734*	0,114
Troisième génération ou plus	0,667***	0,085
Minorité visible (réf. appartenir à une minorité visible)		
Ne pas appartenir à une minorité visible	0,657***	0,087
Lieu d'habitation (réf. RMR de Toronto)		
Hors RMR de Toronto	0,906	0,079
Année (réf. 2011)		
2001	12,091***	0,079
Constante	0,062	0,010

Sources : Recensements de la population 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

* = $p \leq .05$; ** = $p \leq .01$; *** = $p \leq .001$

Notre première variable, l'âge, vient confirmer ce dont peu de personnes doutent : les individus francophones âgés de 18 à 39 ans ont plus de chance de migrer du Québec vers l'Ontario que les personnes âgées de 40 ans et plus. L'âge est une variable rappelée souvent par la littérature sur l'immigration notamment au sein de la population en âge de travailler³⁴⁴. C'est particulièrement vrai lorsqu'on compare avec la tranche d'âge la plus âgée. Les 18-39 ans ont 3,55³⁴⁵ fois plus de

³⁴⁴ TROVATO, Frank, (2009), *Canada's Population in a Global Context, An Introduction to Social Demography*, Oxford University Press, Toronto, p. 370.

³⁴⁵ Pour faciliter l'interprétation du modèle logistique, nous avons inversé les rapports de cotes inférieurs à « 1 » pour en obtenir une valeur supérieure à « 1 ». 1/0,282 devient alors 3,55. Les personnes de 65 ans et plus ont alors 3,55 fois moins de chance de quitter le Québec pour l'Ontario que les individus âgés de 18 à 39 ans.

chances de quitter le Québec pour l'Ontario que les 65 ans et plus. Comparativement aux 40-64 ans, les 18-39 ans ont 1,79 fois plus de chance d'entreprendre cette migration. Ce sont alors les adultes les plus jeunes qui migrent le plus du Québec vers l'Ontario.

Le niveau d'éducation également permet de mieux comprendre qui des francophones québécois migrent en Ontario. En général, plus le niveau d'éducation est élevé, plus les chances de migrer sont importantes³⁴⁶. Lorsqu'on compare aux individus ayant un niveau d'éducation secondaire ou moins, les personnes ayant obtenu un diplôme ou un certificat collégial (ou de CEGEP) ont 1,36 fois plus de chance de migrer en Ontario. Cette probabilité augmente chez les individus ayant fréquenté l'université. Ces derniers ont 2,03 fois plus de chance d'aller s'établir en Ontario que les moins éduqués.

La religion, comme le voulait notre hypothèse initiale, peut servir de prédicteur à la migration interprovinciale du Québec vers l'Ontario. Deux groupes se distinguent lorsqu'on les compare aux catholiques. Les francophones musulmans ont près de deux fois plus de chance de quitter le Québec pour s'installer en Ontario. Cela semble rejoindre ce qu'avance Newbold (1996) dans un article sur les migrations interprovinciales³⁴⁷. Il y avance que la recherche d'une certaine « proximité culturelle » a un effet positif sur la migration³⁴⁸. C'est plus important que les sans-religions, n'ayant que 1,42 fois plus de chances. Malheureusement, notre modèle ne nous permet de tirer de conclusions pour les autres groupes religieux en raison de leurs petits échantillons.

Pour ce qui est de la génération d'immigration des individus, le modèle logistique vient rasséréner l'hypothèse que nous avons avancée concernant les pivotants. Les immigrants de

³⁴⁶ *Ibid*, p. 356.

³⁴⁷ NEWBOLD, Bruce K., « Internal migration of the Foreign-Born in Canada », *op. cit.*

³⁴⁸ *Ibid*, p. 740.

première génération sont les plus mobiles comparativement aux individus de deuxième³⁴⁹ et de troisième génération. En effet, un immigrant de seconde génération aura 1,36 fois moins de chance de migrer du Québec vers l'Ontario. Pour ceux de troisième génération ou plus, c'est 1,5 fois moins de chance qu'ils ont d'entreprendre cette migration. Autrement dit, plus l'immigration est récente (en termes de générations), plus il est susceptible de quitter le Québec pour s'installer en Ontario.

Le fait d'être un francophone issu de la minorité visible est un autre facteur qui est susceptible de pousser un individu à quitter le Québec. Ceux-ci ont 1,52 fois plus de chance qu'une personne qui n'est pas de minorité visible de migrer du Québec vers l'Ontario.

Enfin, lorsqu'on compare la migration de l'année 2001 – c'est-à-dire les cinq années qui ont précédé le recensement – à celle de 2011, on remarque que les cinq années avant 2001 étaient beaucoup plus susceptibles de voir migrer des Québécois vers l'Ontario. Il y a 12,09 fois plus de chance qu'un individu ait migré dans les années menant à 2001, plutôt que celles précédant 2011. L'hypothèse explicative qui nous vient spontanément à l'esprit est celle relative au contexte référendaire. Puisque notre objectif n'est pas de revenir sur les événements entourant le référendum de 1995, nous ne faisons que souligner au passage l'importance potentielle qu'a pu avoir le climat post-référendaire au Québec. Se pourrait-il que le référendum ait affecté particulièrement les minorités religieuses migrantes ? C'est ce que pourrait laisser croire l'effet plus important de la migration au lendemain de cet épisode historique.

Cette dernière étape de notre analyse statistique devient néanmoins intéressante lorsque nous tentons de confirmer les tendances observées lors de la partie descriptive de notre thèse. Si l'une

³⁴⁹ Il s'agit de la définition la plus large pour comptabiliser les immigrants de seconde génération. Nous considérons comme tel un individu ayant seulement qu'un parent né à l'étranger ou bien le deux.

des intentions initiales était d'évaluer le rôle de l'immigration sur le déclin ou la pérennité du Canada français, ce modèle vient nous confirmer que nous serions à la croisée des chemins. Bien qu'en termes de proportions les catholiques soient toujours plus importants au sein des différents flux migratoires francophones se dirigeant vers l'Ontario, ce ne sont pas eux qui sont les plus probables de le faire. Les résultats dans les graphiques 2.8, 2.9, 3.2, et 3.4 nous montrant une surreprésentation des religions minoritaires se voient confirmés par les chances plus accrues de migrations chez les musulmans et chez les sans-religions – deux groupes ne représentant pas religieusement le Canada français traditionnel³⁵⁰. De la même façon, les minorités visibles et les immigrants de première ou de seconde génération qui sont plus susceptibles de quitter le Québec ne sont pas des individus représentant d'une certaine continuité historique canadienne-française, au sens où l'entend Jean-François Laniel³⁵¹. Malgré cela, bien que les Québécois francophones de religion catholique nés au Canada aient moins de chances de migrer en Ontario que leurs compatriotes issues de l'immigration, l'importance de leur nombre demeure un facteur important³⁵² permettant une certaine reproduction de cet esprit du Canada français traditionnel en Ontario. Cette migration partagée entre les francophones nés au Canada et les francophones venant de l'international pourrait ne pas être éternelle. Si la tendance se maintient, la place occupée par la migration des francophones nés au Canada continuera de diminuer, aux dépens de celle des migrants internationaux francophones.

³⁵⁰ MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, (2011), « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) », *op. cit.*

³⁵¹ Lorsqu'il situe le Québec comme potentiel État-parent, il fait référence à sa majorité historique francophone (Laniel, 2017, p. 569).

³⁵² Voir Tableau 2.1 et Annexe chapitre 3, Tableau annexe 2,

L'utilité des nombreux graphiques fut de dépeindre un portrait complexe et nuancé du rapport entre la migration internationale et interprovinciale, la francophonie et la religion. En construisant notre analyse en entonnoir, nous avons voulu présenter statistiquement le rapport qui est présent entre les différents flux migratoires francophones et les religions, de sorte qu'on puisse établir dans un premier temps, certains constats de base, pour ensuite y aller d'une analyse pointue. Récapitulons. Nous avons effectué deux principaux constats : 1) la migration francophone qui nourrit l'Ontario n'est pas que le propre de l'immigration internationale, mais elle est encore fortement travaillée par les francophones québécois nés au Canada qui viennent s'installer en Ontario. Cette mobilité interprovinciale fut notamment impensée lorsque les autorités gouvernementales pensèrent l'avenir de la francophonie ontarienne à partir de leurs plans d'action³⁵³. Chez les chercheurs, les migrations entre l'Ontario et le Québec ne furent que très peu abordées statistiquement au cours des deux dernières décennies. Bien que les déplacements populationnels entre les provinces donnent lieu à des travaux contemporains sur la francophonie ontarienne, nous n'avons recensé aucun travail qui ait pris soin d'analyser le tout à partir d'une approche diachronique – non plus en y intégrant la question religieuse ou des pivotants. Se pencher sur le flux migratoire composé par les francophones migrants du Québec vers l'Ontario nous a poussés à l'examiner sous un nouvel angle. 2) Nous avons alors remarqué qu'une importante proportion des migrants québécois se dirigeant vers l'Ontario était d'origine étrangère. Ces immigrants-migrants témoignent également d'un profil religieux semblable aux immigrants internationaux s'installant en Ontario, et cela, en dépit du temps passé au Québec préalablement à cette migration interprovinciale.

³⁵³ Notamment le plan Dion : « Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles », *op. cit.*

En établissant ce portrait statistique, nous avons constaté que certaines mutations étaient à l'œuvre. L'état de fait migratoire de la fin du XX^e qui était largement celui du Canada français tend ainsi à s'effriter peu à peu pour laisser place à des dynamiques migratoires nouvelles. Le lien de continuité culturelle que proposait Laniel entre le Québec et l'Ontario français semble alors de moins en moins probable puisque les migrants interprovinciaux les plus probables ne sont pas ceux de la majorité ethnoculturelle historique, mais plutôt les minorités ethnoculturelles nouvellement arrivées. Nous avons pu confirmer cela avec le graphique 3.5, montrant qu'une forte proportion des migrants interprovinciaux québécois étaient des pivotants. En conclusion, nous tenterons de rendre compte de cette transformation. Nous essayerons donc d'offrir une lecture sociologique des transformations que nous avons relevées et de saisir ce que cela peut signifier pour l'ensemble du fait migratoire franco-ontarien.

DISCUSSION ET CONCLUSION

À la lumière des résultats présentés, nous constatons d'importantes transformations quant à la provenance des francophones en Ontario. La configuration migratoire dominante de la fin du XX^e siècle cède peu à peu sa place à une nouvelle forme de régime migratoire³⁵⁴. De 1991 à 2001, les francophones nés au Canada en provenance du Québec et des autres provinces représentaient la majorité des entrants francophones en Ontario. À partir de 2006, la tendance s'est transformée. Ce sont désormais les immigrants internationaux et les pivotants³⁵⁵ francophones qui représentent la majorité. Ce changement graduel semble pointer vers un nouveau modèle migratoire où les francophones nés à l'étranger viennent alimenter la francophonie ontarienne davantage que les francophones nés au Canada.

Cette nouvelle configuration ne semble pas étrangère à l'attrait pour la ville de Toronto. Depuis 1991, les migrants pivotants francophones et les immigrants internationaux ont toujours représenté la majorité des entrants francophones de la ville métropolitaine. Comme pour l'ensemble de la province, leur proportion augmenta de 1991 à 2016. Les migrants francophones nés au Canada en provenance du Québec et des autres provinces n'ont jamais été légion dans la Ville Reine. La tendance à la baisse observée depuis 1991 a conduit la proportion de migrants interprovinciaux nés au Canada sous le seuil des 25 % en 2016.

³⁵⁴ Nous entendons par régime migratoire la configuration dominante représentés par les flux migratoires dominants lors d'une certaine période entre certains lieux géographiques précis.

³⁵⁵ Rappelons que les « pivotants » sont des immigrants francophones installés au Québec qui effectuent une seconde migration pour aller s'installer en l'Ontario.

Chez les migrants interprovinciaux et les immigrants internationaux francophones qui s'établissent en Ontario, l'évolution de leur appartenance religieuse témoigne aussi d'un changement de la configuration migratoire autrefois dominante. Le portrait religieux pluraliste³⁵⁶ des immigrants francophones internationaux gagne en importance³⁵⁷ de 2001 à 2011. Alors qu'au même moment, le portrait religieux des migrants francophones québécois se diversifie : la proportion de catholiques diminue, alors que celle des protestants, des musulmans, des religions autres et des sans-religions augmente ou se maintient³⁵⁸. L'immigration francophone internationale est alors plus diversifiée religieusement que les migrants francophones en provenance du Québec. Cette transformation du portrait religieux, portée par une augmentation de l'immigration francophone internationale, contribue aussi au changement de régime migratoire que nous observons.

Lorsqu'on interprète conjointement cette transformation du régime migratoire francophone et l'augmentation du pluralisme religieux présent chez ces migrants francophones, il nous paraît clair que les flux migratoires prenant historiquement racine dans une certaine tradition canadienne-française déclinent au profit de flux migratoires cosmopolites et multiculturels. Cette transformation n'est toutefois pas complète et définitive. Nous sommes plutôt en présence d'un changement continu des lames de fond qui structurent la migration et l'immigration francophone en Ontario. À l'opposé d'une vague migratoire, la tendance que nous observons semble néanmoins durable.

³⁵⁶ Voir chapitre 2, graphique 2.8.

³⁵⁷ Les immigrants francophones internationaux occupent une part toujours croissante des entrants francophones en Ontario lorsqu'on y inclut les migrants pivotants (voir chapitre 3, graphique 11).

³⁵⁸ Voir chapitre 2, graphique 2.9.

Constatant cette transformation sur 25 ans, nous proposons de comprendre ce changement à partir de différents régimes migratoires³⁵⁹. Nous définissons le régime migratoire comme étant la configuration des flux migratoires dominants sur un certain territoire lors d'une période donnée. Ces régimes migratoires sont caractérisés par certaines tendances sociodémographiques³⁶⁰. En l'occurrence, il s'agit des francophones qui entrent en Ontario et qui se distinguent notamment en fonction de leur lieu de naissance et de leur appartenance religieuse. L'analyse du portrait migratoire dépeint dans notre thèse pointe vers une transition du régime migratoire, passant d'un régime canadien-français à un régime cosmopolite multiculturel. Les pages qui suivront expliciteront cette transition.

Bref retour sur le la littérature

Le *régime migratoire canadien-français* que nous identifions – de 1991 à 2001 – est caractérisé par une francophonie où il y a une certaine proximité culturelle entre les individus qui la compose, notamment au niveau de la langue et de l'appartenance religieuse. Ce foyer canadien-français, principalement composé par le Québec, fut pourvoyeur d'une immigration francophone à forte majorité catholique³⁶¹. Via la migration, cette proximité culturelle et religieuse entre la francophonie de l'Ontario et celle du reste du Canada perpétuait démographiquement un certain Canada français historique. Bien que nous ne remontions que jusqu'en 1991 lors de notre analyse statistique, il est important de préciser que ce régime

³⁵⁹ Cette analyse des régimes migratoires francophones de l'Ontario est inspirée de l'article « Vers un nouveau régime de migration francophone internationale et interprovinciale du Québec vers l'Ontario (1991-2016) » de Jacob Legault-Leclair et E.-Martin Meunier (à paraître).

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ Voir chapitre 2, graphique 2.9.

migratoire date de bien avant. Dans un chapitre de livre intitulé « Des femmes d'action : l'autre histoire de l'Ontario français, de 1969 à 1982 », Linda Cardinal fait remonter la migration québécoise francophone au XIX^e siècle : « Des francophones du Québec commencent à venir en Ontario aux environs de 1850 et créent des communautés le long de la rivière des Outaouais, surtout dans la région maintenant connue sous le nom de Prescott et Russell. En 1883, d'autres francophones du Québec s'établissent dans le nord de la province; ce mouvement de migration naît en partie de l'instigation du clergé qui tente de préserver un mode de vie agraire, les familles nombreuses et la dévotion à l'Église »³⁶².

Ce régime migratoire canadien-français est largement celui dépeint par les travaux du *second moment*³⁶³ de notre revue de la littérature. La majorité canadienne-française migrant en Ontario, dans l'est et le nord notamment, est au cœur de ces travaux. C'est lors de cette période que la culture devient véritablement un objet à part entière pour traiter la question de la migration francophone en Ontario et au Québec. Ce second moment, à travers des ouvrages comme *De Québécois à Ontariens*³⁶⁴ de Roger Bernard et *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospectives*³⁶⁵ de Réjean Lachapelle et Jacques Henripin interprète la migration des Canadiens français à partir de leur position culturelle. Le fait de devenir franco-ontarien à travers la migration est traité en tenant compte des défis démographiques auxquels fait face l'Ontario français. Cette époque, marquée par les visées indépendantistes du Québec, avait de quoi faire craindre le pire aux Franco-ontariens. Ce régime migratoire s'inscrit donc dans un

³⁶² CARDINAL, Linda, (1997), « Des femmes d'action : l'autre histoire de l'Ontario français, de 1969 à 1982 », dans Monique Hébert et col. (dirs.), *Entre le quotidien et le politique: facettes de l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire*, Réseau national d'action d'éducation des femmes, Ottawa, p. 162.

³⁶³ Victor Piché, Denise Desrosiers, Joel W. Gregory, Réjean Lachapelle, Jacques Henripin et Roger Bernard sont certains des auteurs importants de cette période qui ont travaillé la question de la migration canadienne-française au Canada.

³⁶⁴ *Op. cit.*

³⁶⁵ *Op. cit.*

climat tendu entre le Québec et le reste de la francophonie canadienne. Le spectre de la « rupture »³⁶⁶ planant toujours au début de cette période, les relations diplomatiques entre Québec et la francophonie ontarienne avaient été mises à mal en dépit des « puissants liens de solidarité » qui avaient été établis de nombreuses années auparavant³⁶⁷. En dépit des joutes politiques de l'époque, il nous semble que cette période soit la dernière où la proximité culturelle fut le principal moteur d'un lien migratoire historique³⁶⁸.

Le régime migratoire cosmopolite multiculturel – débutant à partir de 2006 selon nos données – est caractérisé en revanche par une francophonie majoritairement en provenance de l'international. Bien que ces migrants et immigrants partagent le français, ils ont pour la plupart un héritage culturel, religieux et historique différent de celui que l'on retrouve dans le régime migratoire canadien-français. Ce nouveau régime, caractérisé par l'apport croissant des immigrants internationaux, est aussi traversé par une part importante de pivotants – ces immigrants internationaux francophones qui se sont installés au Québec avant d'entreprendre une migration interprovinciale vers l'Ontario. Depuis 2006, la majorité des entrants francophones de l'Ontario sont nés à l'étranger. De ce changement de provenance des migrants et des immigrants s'accompagne aussi une certaine diversification du portrait religieux des néo-Franco-ontariens³⁶⁹.

³⁶⁶ MORIN, Jacques-Yvan, (2016) « Les États généraux du Canada français ou du Québec? », dans *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, dir. Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 17.

³⁶⁷ DORAIS, François-Olivier, (2016), « Gaétan Gervais un intellectuel franco-ontarien entre ruptures et constantes », dans *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, (dir.) Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 112.

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ Voir chapitre 2, graphique 2.8.

Ce régime migratoire est surtout porté par les travaux plus récents portant sur la francophonie ontarienne et traite de l'immigration et du pluralisme culturel. À notre connaissance, seuls quelques travaux comparent les migrants francophones québécois et celle des immigrants francophones en Ontario. Le chapitre de Jack Jedwab et Julie Perrone³⁷⁰ nous fut très utile lorsque nous avons démarré la réflexion sur le rapport entre les francophones québécois nés au Canada et les immigrants francophones de l'Ontario. Les données qu'ils présentent³⁷¹ sont d'une grande importance dans notre réflexion sur les Québécois nés au Canada ayant migré en Ontario. Ce texte témoigne de l'amplitude migratoire toujours présente des Québécois au sein de l'Ontario français, et ce, dans un contexte migratoire de plus en plus multiculturel. Ces nouvelles dynamiques migratoires nécessitent désormais qu'on analyse ensemble les différents flux migratoires, pour mieux comprendre leur importance relative au sein de la francophonie ontarienne.

Puisque la francophonie ontarienne est de plus en plus composée d'individus aux origines diverses, le rapport qu'entretiennent ces francophones au fait français minoritaire devient alors crucial lorsqu'on s'interroge sur la migration des Franco-ontariens. Le fait français devient alors fondamental pour cette communauté qui ne partage, moins souvent que lors du premier régime migratoire, un second pilier culturel de nature religieux. L'hypothèse qu'avance Raymond Breton – et que nous reprenons – dans son article *Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie* (1994)³⁷² place le rapport à la francophonie minoritaire au cœur de l'identification et de l'appartenance collective. À notre avis, cette approche théorique offre

³⁷⁰ « Québécois francophones vivants ailleurs au Canada et anglophones d'ailleurs au Canada vivant au Québec : l'adaptation langagière », *op. cit.*

³⁷¹ Les données présentées dans cet article ne portent que sur le recensement de 2006. Il est alors impossible d'en tirer des conclusions quant à l'évolution diachronique du phénomène. Cela nous inspira néanmoins à approfondir notre réflexion en ce sens et à fournir un portrait évolutif de la situation migratoire des Québécois francophones

³⁷² *Op. cit.*

plusieurs clés interprétatives pour comprendre la migration de francophones en situation minoritaires³⁷³. L'objectif de cet essai est de conceptualiser le rapport qu'entretiennent les francophones avec la francophonie en situation minoritaire. Rappelons les trois types de rapports possibles à la francophonie minoritaire. Il y a d'abord la dimension a) pragmatique ou utilitaire, b) l'interdépendance, et c) le partage d'un héritage culturel distinct.

Puisque migrer ou immigrer n'est pas un choix anodin, une certaine réflexion, portée par un acteur rationnel, précède cette décision. À cet égard, d'autres théories de la migration auraient pu nous être utiles. L'approche coûts-bénéfices³⁷⁴ mettant l'accent sur les avantages et les désavantages de la migration aurait pu potentiellement nous aider à comprendre ce que les migrants et les immigrants francophones cherchent à obtenir en allant vivre en Ontario. C'est aussi le cas pour la théorie des facteurs attractifs et répulsifs³⁷⁵ qui aurait pu nous aider à comprendre certains des facteurs déterminants dans le choix d'un lieu d'établissement ou dans le désir d'en quitter un autre. Toutefois, ces deux approches n'ont pas la qualité de prendre en compte la particularité culturelle de la francophonie minoritaire ontarienne³⁷⁶. Aucune de ces

³⁷³ Il est certain que plusieurs francophones étaient déjà en situation linguistique minoritaire et que le fait minoritaire n'est pas nouveau en soi. Cela est notamment le cas pour les francophones hors Québec, ou bien provenant de pays où le français n'est pas la première langue. Notons également que tous les francophones que nous avons identifiés ne partagent peut-être pas la même vision de leur adhésion à la francophonie ontarienne minoritaire. Pour plusieurs d'entre eux, le fait de maîtriser l'anglais pourrait relativiser l'importance accordée à la position francophone minoritaire que leur confère le fait d'avoir comme première langue officielle le français. D'ailleurs, il serait intéressant d'étudier les francophones (PLOP) ayant une bonne maîtrise de l'anglais pour tenter de voir si leur rapport au fait français minoritaire est le même que les individus maîtrisant peu ou prou l'anglais. Il serait raisonnable d'émettre l'hypothèse que leur rapport n'est pas le même.

³⁷⁴ Voir « The Costs and Returns of Human Migration » de Larry A. Sjaastad, *op. cit.*

³⁷⁵ Voir « Canada's Population in a Global Context: An Introduction to Social Demography », de Frank Trovato, *op. cit.*, p. 358.

³⁷⁶ Nous ne citons que ces deux théories parce qu'elles nous semblent les alternatives les plus adaptées à une analyse statistique. Par exemple, la célèbre théorie des réseaux migratoires développés par Douglas Massey (1988, 1990, 1999), bien qu'intéressante dans le contexte canadien-français, fut laissée de côté en raison de sa difficulté à être adaptée aux bases de données à notre disposition et l'utilisation de la méthode statistique.

approches ne semblait aussi bien adaptée à la spécificité franco-ontarienne que ne l'était celle développée par Raymond Breton.

Les types de rapports à la francophonie minoritaire

Régime migratoire canadien-français

Le premier moment migratoire (1991-2001) caractérisé par la majorité de Canadiens francophones nés au Canada se rapproche du troisième type de rapport : le partage d'un héritage culturel distinct³⁷⁷. De 1991 à 2001, nos données ont montré que les migrants francophones en provenance du Québec et des autres provinces partageaient plusieurs critères culturels, notamment la religion. Pour Breton, ce « caractère collectif »³⁷⁸, porté par l'appartenance religieuse, la langue ou l'histoire³⁷⁹ que partagent ces migrants, engendre un certain sentiment commun entre les francophones de l'Ontario et les migrants francophones venant du Québec et des autres provinces. Cette identification à un ou plusieurs dénominateurs communs culturels (langue et religion) entraîne une proximité culturelle entre l'individu qui migre et la collectivité qui l'accueille³⁸⁰. Cette correspondance culturelle passant par le partage d'une langue et d'une appartenance religieuse commune agit positivement sur le sentiment d'appartenance à la

³⁷⁷ Bien que cette catégorie semble être dominante, il est certain que l'intégralité des migrants et des immigrants francophones de cette période ne s'y conforme pas exactement. Il est aussi possible que l'appartenance à l'une de ces modalités ne soit pas exclusive. Il est possible de penser qu'un migrant puisse s'identifier à plus d'une catégorie (Breton, 1994, p. 67).

³⁷⁸ *Ibid*, p. 64.

³⁷⁹ Le tournant indépendantiste québécois des années 1960, l'éloignant politiquement et symboliquement de la francophonie canadienne, pourrait être une certaine barrière au partage d'une histoire commune entre la société d'accueil franco-ontarienne et les migrants francophones québécois indépendantistes. Pour les migrants québécois francophones ne partageant pas l'idéal d'indépendance, cela a pu avoir un effet positif dans le développement d'un certain rapport à la francophonie ontarienne.

³⁸⁰ *Ibid*, p. 65.

collectivité³⁸¹. Ce partage culturel devient alors une clé d'accès à la vie sociale, aux institutions³⁸² et à l'intégration, plus largement. Avec cet apport de francophones du Québec et des autres provinces qui viennent gonfler les rangs de la francophonie ontarienne, un renouvellement démographique peut s'opérer. L'Ontario français se perpétue alors avec un modèle fortement hérité du Canada français.

Ce type de rapport entre le Québec et la francophonie ontarienne, où Jean-François Laniel attribue au Québec le rôle « d'État-parent », fut celui que le gouvernement fédéral a omis d'intégrer dans sa réflexion sur l'avenir de la francophonie minoritaire et de l'immigration francophone³⁸³. Cet angle mort de la réflexion canadienne sur le fait français minoritaire est au nombre des éléments qui pousse Laniel à souhaiter plus de collaboration entre les différents paliers gouvernementaux et les provinces³⁸⁴. Bien que cette « filiation » culturelle soit effective démographiquement à travers la migration, cela n'est pas directement pris en compte au niveau politique³⁸⁵.

Bref, ce régime migratoire caractérisé par l'importance d'un héritage culturel canadien-français a fortement travaillé la francophonie ontarienne jusqu'au début du XXI^e siècle. Bien qu'il ne soit plus majoritaire et que l'importance de l'immigration francophone internationale se

³⁸¹ *Ibid.*

³⁸² Le rôle des institutions est particulièrement important en situation linguistique minoritaire. À cet effet, voir le texte « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada » de Rodrigue Landry, *op. cit.*

³⁸³ Voir le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones minoritaires* (2006) et *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles* (2003), *op. cit.*

³⁸⁴ « Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles », *op. cit.*, p. 569-570.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 570.

fasse de plus en plus sentir, omettre ce régime migratoire dans une réflexion d'ensemble sur l'évolution démographique de l'Ontario français nous semble hasardeux.

Régime migratoire cosmopolite multiculturel

Le régime migratoire cosmopolite multiculturel (2006-2016) est quant à lui caractérisé par une majorité d'immigrants internationaux francophones et une augmentation de la proportion d'immigrants pivotants³⁸⁶. Lorsqu'on regroupe les individus contenus au sein de ces catégories, ils sont désormais plus nombreux que les migrants francophones nés au Canada (au Québec et dans les autres provinces) qui s'établissent en Ontario. De plus, la proportion de migrants pivotants de ce flux migratoire tend à se diversifier culturellement. Ceux-ci partagent de plus en plus de caractéristiques sociodémographiques et culturelles avec les immigrants internationaux francophones venant s'établir en Ontario³⁸⁷. Au sein de ce régime migratoire, les immigrants internationaux francophones et les migrants pivotants francophones se diversifient au niveau de leur appartenance religieuse³⁸⁸. Bien qu'une proportion toujours significative d'entre eux demeure catholique, les protestants, les musulmans et les sans-religions gagnent en importance.

Face à ce processus de transition d'un régime migratoire canadien-français à un régime cosmopolite multiculturel, il nous paraît de plus en plus clair que l'ensemble du portrait migratoire francophone de l'Ontario semble se rapprocher de la réalité migratoire francophone de Toronto. Ce régime cosmopolite multiculturel qui est une des caractéristiques de la Ville Reine depuis au moins 1991 semble influencer l'ensemble de la province.

³⁸⁶ Voir chapitre 3, graphique 3.5.

³⁸⁷ Voir annexe chapitre 2, tableau 2.2 et chapitre 3, graphique 3.7.

³⁸⁸ Voir chapitre 2, graphique 2.8 et chapitre 3, graphique 3.7.

Au-delà de l'augmentation de l'immigration internationale francophone et de la diversification de l'appartenance religieuse de ces migrants, nous remarquons que l'Ontario reçoit des migrants pivotants³⁸⁹ aux appartenances religieuses variées. C'est davantage le cas chez les migrants pivotants les plus récents, c'est-à-dire ayant immigré au Québec au courant des dernières années³⁹⁰. Sur le plan de l'appartenance religieuse, la configuration dominante des migrants pivotants semble être plus proche de celle des immigrants francophones internationaux que des migrants québécois francophones nés au Canada³⁹¹.

Devant la diversité d'appartenance religieuse de ce régime migratoire, nous estimons – contrairement à ce qui semblait être le cas dans pour le régime migratoire canadien-français – que la foi catholique ne sert plus la langue et que la langue n'est plus nécessairement porteuse de cette foi³⁹². L'adéquation entre la langue et la religion ne va plus de soi. La francophonie qui était autrefois caractérisée par sa quasi-homogénéité catholique devient progressivement pluraliste. La configuration religieuse des francophones se rapproche toujours plus de celle de l'ensemble de l'Ontario (toutes langues confondues).

Ce régime migratoire francophone qui s'est installé en Ontario au cours des dernières années est fortement tributaire du système d'immigration canadien. Comme l'écrit l'anthropologue Marie-Claude Haince, la modification du système de sélection de l'immigration canadienne, basée sur l'accumulation de points, « met l'accent sur le capital humain des futurs immigrants »³⁹³. Bien que le système de points date de 1967, cette modification de 2002 renforce

³⁸⁹ Des francophones nés à l'extérieur du Canada qui proviennent du Québec.

³⁹⁰ Voir chapitre 3, graphique 3.8 et 3.10.

³⁹¹ Voir chapitre 3, graphique 3.7.

³⁹² VADEBONCOEUR, Pierre, (1970), « La dernière heure et la première heure », *L'hexagone/Parti-pris*, Ottawa, p. 12.

³⁹³ « La domestication de l'Autre ou la fabrication de l'"immigrant parfait" », *op. cit.* p. 100.

la place accordée au capital humain des immigrants³⁹⁴. Cela a alors pour effet de rendre l'immigration internationale francophone plus pragmatique³⁹⁵. La langue peut désormais être une ressource qu'on utilise³⁹⁶. Cette approche renouvelée de la langue touche potentiellement une partie importante des entrants francophones en Ontario, c'est-à-dire les immigrants internationaux sélectionnés à partir de ce système³⁹⁷.

Si l'on revient à la conceptualisation de Raymond Breton, ce nouveau régime migratoire entretiendrait un rapport davantage pragmatique ou utilitaire à la francophonie. Elle ne peut toutefois s'y réduire en raison de la part toujours importante des migrants francophones nés au Canada qui proviennent du Québec et des autres provinces³⁹⁸. Néanmoins, ce régime migratoire rend possible l'instrumentalisation de la langue³⁹⁹. En effet, « les conditions actuelles favorisent un certain cosmopolitisme » où la maîtrise de la langue française peut être un outil permettant l'accumulation de ressources⁴⁰⁰. Avec le système de points qui influence l'immigration d'une part importante des migrants pivotants francophones ainsi que des immigrants, la langue acquiert

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ Au sujet de la langue française utilisée comme capital humain ou comme ressource, voir notamment « Modalité d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie » de Raymond Breton (1994); « L'intégration des francophones hors Québec dans des communautés de langue française » de Raymond Breton (1985); « Quel(s) français et pour qui? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien » de Monica Heller (1999); « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne » de Monica Heller, Lindsay Bell, Michelle Daveluy, Hubert Noël et Mireille McLaughlin (2014) et « 'Fier de qui on est... nous sommes francophones!' L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens » de Christine Dallaire (2004).

³⁹⁶ Mais la religion n'est pas définie comme une importante source de capital humain selon ce cadre gouvernemental.

³⁹⁷ Notons que plusieurs immigrants ne sont pas sélectionnés directement en fonction de ce système de points. C'est notamment le cas pour les réfugiés ou les immigrants bénéficiant du regroupement familial. D'éventuelles recherches pourraient mettre en perspectives l'immigration internationale francophone et la migration interprovinciale par pivotement des francophones en fonction des catégories d'immigration des individus. Est-ce que les migrants économiques seraient plus mobiles que ceux issus de regroupements familiaux, par exemple?

³⁹⁸ Comme Raymond Breton l'avance, il est certain que ces catégories ne sont pas exclusives et qu'elles sont d'abord des outils conceptuels utiles à la comparaison et à la compréhension d'un phénomène (p. 67). Suivant cette logique, nous ne rejetons pas qu'il puisse y avoir des migrants francophones nés au Canada en provenance du Québec et des autres provinces qui ont une également une vision pragmatique de leur déplacement. L'inverse est aussi possible, il n'est pas exclu qu'un immigrant international francophone éprouve un certain lien culturel ou historique avec le Canada français.

³⁹⁹ *Ibid.* p. 62.

⁴⁰⁰ « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *op. cit.*, p. 96.

alors une dimension utilitaire permettant – ou même favorisant⁴⁰¹ – l’immigration en milieu minoritaire.

C’est avec une certaine idée de ce régime migratoire en tête que le Comité directeur Citoyenneté et Immigration du Canada déposa le *Plan stratégique pour favoriser l’immigration au sein des communautés francophones minoritaire*⁴⁰²s (2006). L’objectif de ce plan, qui s’inscrit en continuité avec celui de 2006, était d’abord orienté vers l’immigration francophone internationale. Cela eut pour effet de passer sous silence une part toujours très importante de migrants interprovinciaux francophones. « Il n’existe pas de données sur les taux de mobilité des immigrants d’expression française à l’intérieur du Canada »⁴⁰³, reconnaîtront les auteurs, qui n’ont pas analysé les données de recensement à cet effet. Cette part de la migration francophone, majoritairement en provenance du Québec, dont les plans d’action n’ont su tenir compte est au cœur de la thèse « du Québec, État-parent de la francophonie canadienne » que défend Laniel⁴⁰⁴.

Notre objectif n’est pas ici de trancher entre l’un et l’autre. Or, à la lumière des données que nous avons présentées, il est nécessaire de reconnaître la validité des deux regards portés sur le fait français minoritaire à l’extérieur du Québec et particulièrement en Ontario. Comme les deux faces d’une même médaille, l’analyse de Laniel misant sur l’importance du lien migratoire entre le Québec et l’Ontario et le regard porté sur l’immigration internationale des autorités fédérales sont nécessaires pour rendre compte l’intégralité de la migration francophone en Ontario. Bien que nous ayons montré le déclin du régime migratoire canadien-français, il ne

⁴⁰¹ C’était notamment l’un des objectifs du plan d’action de 2003, *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique, plan d’action pour les langues officielles*, op.cit, p. 48.

⁴⁰² *Plan stratégique pour favoriser l’immigration au sein des communautés francophones minoritaire*, op.cit, p. 5.

⁴⁰³ *Ibid.*

⁴⁰⁴ L’État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l’espace (post) canadien-français, op. cit.

saurait être écarté en totalité au profit d'une analyse migratoire uniquement orienté vers l'international. Les deux régimes migratoires ne cessent de cohabiter l'un avec l'autre. Puisque les changements démographiques sont souvent longs; peut-être bien qu'il en sera ainsi pour plusieurs décennies encore.

Retour sur les questions de recherches

Au cœur de notre thèse se logeait une principale question de recherche : *quel portrait pouvons-nous brosser de la migration franco-québécoise et de l'immigration francophone internationale en Ontario, de 1991 à 2016 ?* À celle-ci, nous avons offert une réponse en deux temps. Il s'agit d'abord d'un portrait où le régime migratoire est dominé par l'héritage canadien-français de religion catholique. Or, les dernières années nous ont montré que ce portrait migratoire subissait certaines transformations. L'origine migratoire des francophones s'installant en Ontario désormais plus souvent en provenance de l'international. Le nombreux pays d'origine⁴⁰⁵ ont aussi pour effet de diversifier l'appartenance religieuse des immigrants. L'élaboration de notre modèle logistique a aussi montré qu'appartenir à une minorité ethnoculturelle avait un effet positif sur la migration interprovinciale des francophones du Québec vers l'Ontario. Lorsqu'on compare avec les individus d'appartenance religieuse catholique, être d'appartenance religieuse musulmane ou ne pas avoir de religion augmente les chances d'entreprendre une migration interprovinciale vers l'Ontario à partir du Québec. Être un immigrant de première génération ou bien appartenir à une minorité visible a aussi pour effet

⁴⁰⁵ Il est à noter qu'il serait intéressant de se consacrer avec plus de précision à l'étude des distinctions et des ressemblances qui caractérisent les pays d'où proviennent les immigrants francophones, notamment au niveau religieux.

d'augmenter les chances des francophones de migrer du Québec vers l'Ontario. Le modèle logistique a aussi confirmé les tendances que la littérature⁴⁰⁶ suggérait pour l'âge et le niveau d'éducation. Comparativement aux individus francophones plus âgés, les francophones de 18 à 39 ans ont plus de chances de migrer du Québec à l'Ontario. Le niveau d'éducation a aussi un effet, car plus un Franco-québécois est scolarisé, plus il a de chance de migrer en Ontario. Cela nous montre qu'en dépit du portrait global et du changement de régime migratoire, certaines variables⁴⁰⁷ sociodémographiques associées à la migration et l'immigration demeurent importantes. En dépit des particularités linguistique et géographique des migrants et immigrants dont nous avons brossé le portrait, ces variables « classiques » de la migration demeurent pertinentes.

Ce portrait a aussi montré que le Québec se distingue des autres provinces au niveau de l'apport migratoire, notamment en raison de son nombre important de francophones. Or, cette population de francophones qui fut elle-même travaillée par sa propre immigration⁴⁰⁸ a vu se transformer le profil des migrants francophones interprovinciaux qui allaient s'installer en Ontario. À l'instar de notre seconde hypothèse (b) qui avançait à une continuité historico-culturelle et religieuse forte pour les migrants en provenance du Québec, il appert que les migrants francophones pivotants se rapprochent davantage des immigrants francophones internationaux en matière d'appartenance religieuse. La proportion des migrants pivotants

⁴⁰⁶ Nous pensons notamment aux travaux que nous avons cité de Jonh Vanderkamp, de Ross Finnie et de Thomas J. Courchene.

⁴⁰⁷ Pour une analyse approfondie des variables sociodémographiques en lien avec la migration canadienne, voir « Who moves? A logit model analysis of inter-provincial migration in Canada » de Ross Finnie, *op. cit.*

⁴⁰⁸ Voir annexe conclusion, graphique annexe 1.

augmenta toujours plus. Leur proportion passa de 5 % en 1991 à 14 % en 2016⁴⁰⁹, diminuant ainsi l'importance de migrants d'appartenance catholique au sein de ce flux migratoire.

En réfutant notre seconde hypothèse, nous répondons à notre troisième question. La proportion croissante de migrants pivotants et la diversité d'appartenance religieuse au sein de ce flux migratoire corroborent ce qu'avance Marc Termote⁴¹⁰. Il est vrai, comme le montre aussi le modèle logistique⁴¹¹ que les immigrants sont plus mobiles que les natifs. Ce constat se retrouve notamment au cœur des travaux qui abordent les *way-stay migrations*, les *second migrations* et les *post-landing migrations*⁴¹². On y montre notamment que les migrations entreprises par les immigrants sont plus fréquentes et plus longues en termes de distance parcourue.

Quant à la religion, notre thèse a d'abord démontré qu'il y avait une transformation du portrait migratoire religieux canadien-français. Bien qu'il y ait une proportion moins importante de catholiques francophones qui migrent du Québec vers l'Ontario, il est toutefois impossible de déterminer la cause exacte de ces migrations à partir des données que nous avons recueillies. Or, il est probable que cette transformation soit le reflet d'une transformation du régime de religiosité québécois⁴¹³. Les régimes migratoires que nous avons élaborés semblent correspondre, au moins en partie, aux régimes de religiosité élaborés par E.-Martin Meunier et Sarah Wilkins-Laflamme dans leur article intitulé « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité

⁴⁰⁹ Voir graphique 3.5, chapitre 3.

⁴¹⁰ « Enjeux langue et immigration : Langue et immigration : quelles politiques », *op. cit.*

⁴¹¹ Les immigrants francophones de première génération ont 1,5 fois plus de chance d'entreprendre une migration interprovinciale du Québec vers l'Ontario que les individus francophones de troisième génération ou plus.

⁴¹² Au sujet de ces types de migrations typiques des immigrants internationaux, voir notamment « Internal Migration Dynamics of a Canadian Immigrant Gateway: Toronto as an Origin, Way-Station and Destination between 1991-2001 » de King et Newbold et « Problematic post-landing interprovincial migration of the immigrants in Canada, from 1980-83 through 1992-95 » de Liaw et Xu, *op. cit.*

⁴¹³ Au sujet des régimes de religiosité canadien, voir « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) » de Meunier et Wilkins-Laflamme, *op. cit.*

au Québec. Étude comparative avec le catholicisme au Canada (1968-2007) » (2011)⁴¹⁴. Le régime migratoire canadien-français allait de pair avec le régime de religion culturelle, caractérisé notamment par une appartenance forte au catholicisme. Ce régime de religiosité connaît aussi une certaine croissance de la diversification religieuse et une augmentation de la proportion des individus sans-religions⁴¹⁵. Cette lente transformation, comme celle présente au sein du flux migratoire francophone en provenance du Québec, semble se faire aux dépens des individus d'appartenance catholique.

Le régime migratoire cosmopolite multiculturel semble alors comparable, sur la base de l'appartenance religieuse, au régime de religiosité pluraliste. C'est le pluralisme religieux présent chez les migrants francophones pivotants et chez les immigrants internationaux francophones qui nous permettent d'avancer cela. Quant aux migrants francophones nés au Canada en provenance du Québec et des autres provinces, ils constituent toujours une population où l'appartenance à la religion catholique est importante, quoiqu'en déclin. Bref, bien que la population francophone québécoise ne puisse être qualifiée pour lors de pluraliste, l'immigration francophone de l'Ontario peut être qualifiée de la sorte, notamment en raison de la part décroissante représentée par les migrants francophones nés au Canada en provenance du Québec et des autres provinces. Ces nouveaux arrivants francophones en Ontario aident toujours au maintien de la francophonie ontarienne. Or, cette francophonie ontarienne est appelée à changer « car l'immigration en milieu minoritaire francophone compromet [...] le maintien d'une image homogène de la communauté »⁴¹⁶. La communauté canadienne-française catholique semble alors

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 714.

⁴¹⁶ HELLER, Monica, (2005), « Une approche sociolinguistique à l'urbanité », *Revue de l'Université de Moncton*, Vol 36, no.1, p. 339.

perdre la guerre des nombres face à la montée de l'immigration internationale. Bien que cela ne signifie nullement le déclin démographique des Franco-ontariens, la transformation de l'héritage et du socle culturel, religieux et historique laisse peu de doute.

*

* *

Bien que cette thèse propose un certain portrait du rapport entre l’*(im)migration*, la francophonie ontarienne et la religion, il est évident que de nombreuses autres voies d’analyses auraient pu orienter cette thèse différemment. En choisissant de s’intéresser précisément au Québec et à l’Ontario, nous négligeons nécessairement les autres provinces canadiennes. À notre avis, une recherche similaire pourrait mettre l’Acadie au cœur des flux migratoires francophones. La spécificité du cas acadien mériterait une analyse à la mesure de ses particularités.

De plus, en mettant l’accent sur les entrants francophones de l’Ontario, nous avons été obligés de ne survoler que brièvement l’émigration francophone de cette province⁴¹⁷. Une étude plus approfondie du cas franco-ontarien gagnerait à élaborer un bilan migratoire francophone qui tienne compte des émigrations interprovinciales de l’Ontario. Cette limite nous paraît être la plus importante. Certes, l’analyse des entrants francophones nous permet d’en découvrir énormément sur le rapport migratoire que cette province entretient avec le Québec, les autres provinces canadiennes et l’international, mais il est impossible de constater l’effet démographique à long terme de ces migrants et immigrants francophones. Autrement dit, est-ce que cette *(im)migration* est pérenne? Nous n’avons également pu prendre en compte l’émigration internationale. Avec les recensements, il est impossible de précisément relever le nombre d’individus ayant quitté le pays. Méthodologiquement, il est problématique de comptabiliser les individus qui partent de

⁴¹⁷ Voir chapitre 2, graphique 2.10.

l'Ontario⁴¹⁸. Il est possible d'en avoir une approximation qu'en faisant la différence avec le nombre d'individus présent lors du dernier recensement⁴¹⁹. Recenser les départs francophones de l'Ontario représente un défi méthodologique en soi. Bref, un travail substantiel sur l'émigration ontarienne et les migrations de retour pourrait répondre à certaines interrogations laissées en suspens ici.

Bien que notre thèse ait pour objectif d'offrir un portrait de la migration francophone interprovinciale et internationale, il faut toutefois préciser, comme avec les émigrations internationales, que d'autres types de déplacements sont possibles. Les migrations internes aux provinces ne furent pas considérées. Certes, le recensement permet de rendre compte des migrations interurbaines, mais nous avons préféré garder ces questions pour un travail ultérieur. À notre avis, il pourrait être intéressant d'ajouter ce niveau d'analyse – les migrations de « proximité » entre rural et urbain et entre régions – aux niveaux d'analyses développées dans cette thèse.

Chose certaine, notre élaboration des régimes migratoires franco-ontariens pourra bénéficier d'une analyse des flux migratoires que nous n'avons pu couvrir. Quoi qu'il en soit, ce portrait, aussi imprécis puisse-il être, offre malgré tout certaines clés de compréhension à un phénomène en perpétuelle transformation.

⁴¹⁸ Au sujet des méthodes de calcul de l'émigration canadienne, voir « Mesurer l'émigration au Canada : revue des sources de données et des méthodes disponibles » de Julien Bérard Gagnon (2018).

⁴¹⁹ Dans ce calcul, il faut notamment prendre en compte les décès et les assimilations linguistiques.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES, CHAPITRES ET ARTICLES CITÉS

- ADAM, Dyane, (2003), « L'immigration et la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 16, p. 27-35.
- AMBROSETTI, Elena, TATTOLO, Giovanna, (2008), « Le rôle des facteurs culturels dans la théorie des migrations », *Démographie et cultures*, AIDELF, p. 14.
- BEAUJOT, Roderic, KERR, Don, (2004), « Population Change in Canada: The Challenges of Policy Adaptation (2nd ed.) », *Oxford University Press*, Don Mills, p. 367.
- BÉLANGER, Alain, (1993), « La migration interprovinciale des personnes nées à l'étranger, 1981-1986 », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 22 no.1, p. 153-178.
- BÉLANGER, Alain, (2002), « Report on the Demographic Situation in Canada 2001 », *Statistique Canada*, Ottawa, p. 91-209.
- BÉLANGER, Alain, (2009), « Une analyse provinciale de la migration de remplacement au Canada », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 28 no. 1, p. 71-104.
- BELKHODJA, Chedly (dir.), (2008), « Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, Printemps 2008, p. 138.
- BÉRARD-GAGNON, Julien, (2018), « Mesurer l'émigration au Canada : revue des sources de données et des méthodes disponibles », *Statistique Canada*, [En ligne], consulté le 13 février 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91f0015m/91f0015m2018001-fra.htm>.
- BERNARD, Roger, (1988), « De Québécois à Ontarois : la communauté franco-ontarienne », *Le Nordir*, Hearst, p. 185.
- BERNARD, Roger, (1991), « Le travail et l'espoir : Migration développement économique et mobilité sociale Québec/Ontario 1900-1985 », *Le Nordir*, Hearst, p. 396.
- BERNARD, Roger, (1996), « De Québécois à Ontarois », *Le Nordir*, Hearst, p. 179.
- BEYER, Peter, (2005), « The future of non-Christian religions in Canada: Patterns of religious identification among recent immigrants and their second generation, 1981-2001 », *Studies in religion/Sciences Religieuses*, Vol 34 no.2, p. 168.

- BIBBY, Reginald W., REID, Angus, (2016), *Canada's Catholics, Vitality and Hope in a New Era*, Novalis, Toronto, 2016, p. 192.
- BOCK, Michel, (2016), « Des braises sous les cendres : l'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, dir. Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 175.
- BOURASSA, Henri (1918), *La langue, gardienne de la foi*, Bibliothèque de l'Action française, Montréal, p. 85.
- BRETON, Raymond, (1985), « L'intégration des francophones hors Québec dans des communautés de langue française », *Revue de l'Université d'Ottawa*, Vol. 55, n.2, p. 77-99.
- BRETON, Raymond, (1994), « Modalité d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, Vol 26, no. 1, p. 59-69.
- BRETON, Raymond, (2012), « Different Gods: Integrating Non-Christian Minorities into a Primary Christian Society », Montréal, *McGill-Queen's University Press*, p. 232.
- CAHUZAC, Eric, BONTEMPS, Christophe, (2008), « Stata par la pratique, statistiques, graphiques et éléments de programmation », *STATA press*, Texas, p. 254.
- CARDINAL, Linda, (1997), « Des femmes d'action : l'autre histoire de l'Ontario français, de 1969 à 1982 », dans Monique Hébert et col. (dirs.), *Entre le quotidien et le politique: facettes de l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire*, Réseau national d'action d'éducation des femmes, Ottawa, p. 159-191.
- CARDINAL, Linda, GILBERT, Anne, THÉRIAULT, Joseph Yvon, (2008), « Introduction », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, dir. Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert, Linda Cardinal, Fides, Montréal, p. 9-24.
- CASTONGUAY, Charles, (1988), « Virage démographique et Québec français », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 17 no.1, p. 49-61.
- CASTONGUAY, Charles, (2002), « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones du Québec et du Canada », *Recherches sociographiques*, Vol 43 no.1, p. 149-182.
- CASTONGUAY, Charles, (2008), « L'apport de l'immigration aux populations francophones hors Québec », *Francophonies d'Amérique*, no. 26, p. 237-247.
- CHARRON, Mathieu, (2017), « Communautés francophones minoritaires : Le territoire influence-t-il l'identité linguistique? », *Le Géographe canadien*, Vol 61 no. 3, p. 401-414.
- CHAVEZ, Yessica, (2020), « Demandeurs d'asile : la Cour fédérale invalide l'Entente sur les tiers pays sûrs », *Radio-Canada International*, ref. du 10 janvier 2020, En ligne,

- CHOQUETTE, Robert, (1977), « Langue et religion : histoire des conflits anglo-franco en Ontario », *Éditions de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, p. 268.
- CHOQUETTE, Robert, (1984), « L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle », *Édition de l'Université d'Ottawa*, Ottawa, p. 365.
- CHOQUETTE, Robert, (1987), « La foi gardienne de la langue en Ontario : 1900-1950 », *Bellarmin*, Montréal, p. 282.
- CHOQUETTE, Robert, (1993), « Langue, foi et culture dans le Canada d'hier et d'aujourd'hui », *Éducation et francophonie*, Vol 21 no.1, p. 3-6.
- CHOQUETTE, Robert, (1996), « La sécularisation dans la diaspora canadienne », dans *Religion, sécularisation, modernité. Les expériences francophones en Amérique du Nord*, dir. Brigitte Caulier, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 131-143.
- CHOQUETTE, Robert, (1999), « L'Église québécoise et les Église de langue française du Canada », *Francophonies d'Amérique*, no. 9, p. 169-181.
- COURCHENE, Thomas J., (1970), « Interprovincial Migration and Economic Adjustment », *Canadian Journal of Economics*, Vol 3 no.4, p. 550-576.
- DAY, Kathleen M., Winer, Stanley L., (2012), « Interregional Migration and Public Policy on Canada », *McGill Queen's University Press*, p. 408.
- DALLAIRE, Christine, (2004), « 'Fier de qui on est... nous sommes francophones!' L'identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens », *Francophonies d'Amérique*, no.18, p. 127-147.
- DENAULT, Anne-Andrée (2008), « Abandon ou solidarité: Les positions des partis politiques du Québec à l'égard des communautés francophones de 1970 à 2007 », dans Thériault, Joseph-Yvon, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Fides, Montréal p. 431-461.
- DENAULT, Anne-Andrée (2016), « La transformation des rapports entre francophones en Amérique : le récit de la rupture revisité », dans Laniel, Jean-François et Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, p. 267-296.
- DESROSIERS, Denise, GREGORY, Joel W., PICHÉ, Victor, (1976), « Migration au Québec: mesures, causes, effets et politiques », *Cahier québécois de démographie*, Vol 5 no.3, p. 9-51.
- DESROSIERS, Denise, GREGORY, Joel W., PICHÉ, Victor, (1978), « La migration au Québec : synthèse et bilan bibliographique », *Gouvernement du Québec : Ministère de l'immigration*, Québec, p. 106.

- DION, Patrice, (2010), « Migration secondaire des nouveaux immigrants au cours de leur quatre premières années au Canada : motivation et trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 39 no.2, p. 243-273.
- DUBREIL, Benoît, MAROIS, Guillaume, (2011), « Le remède imaginaire : Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec », *Boréal*, Montréal, p. 310.
- EDSMONTON, Barry, (2016), « Canada's immigration trends and patterns », *Canadian Studies in Population*, Vol 43 no.1, p. 78-116.
- FARKAS, George, (2017), « Human Capital or Cultural Capital? Ethnicity and Poverty Groups in an Urban School District », *Routledge*, p. 216.
- FINNIE, Ross, (1999), « Inter-Provincial Migration in Canada : A Longitudinal Analysis Of Movers and Stayers and the Associated Income Dynamics », *Canadian Journal of Regional Science*, Vol 22 no. 3, p. 227-262.
- FINNIE, Ross, (1999), « The Patterns of Inter-Provincial Migration in Canada 1982-95: Evidence from Longitudinal Tax-Based Data », *Canadian Studies in Population*, Vol 26 no. 2, p. 205-234.
- FINNIE, Ross, (2004), « Who moves? A logit model analysis of inter-provincial migration in Canada », *Applied Economics*, Vol 36 no. 6, p. 1759-1779.
- FRAMER, Diane, (2008), « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, dir. Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert, Linda Cardinal, Fides, Montréal, p. 121-159.
- FORLOT, Gilles, (2005), « Pratiques langagières et parcours migratoires. Sociolinguistique ethnographique de la migration française à Toronto », *Université catholique de Louvain*, p. 481.
- FOUROT, Aude-Claire, (2016), « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Société québécoise de science politique*, Vol 35 no. 1, p. 25-48.
- GALLANT, Nicole, ROY, Jean-Olivier, BELKHODJA, Chedly, (2006), « L'immigration francophone en milieu minoritaire : Portrait de quatre municipalités rurales », *Journal of Eastern Townships Studies*, Vol 29-30, p. 79-98.
- GALLANT, Nicole, BELKHODJA, Chedly, (2005), « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organisme francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques au Canada*, Vol 37 no. 3, p. 35-58.
- GALLANT, Nicole (2007), « Quand les immigrants sont la minorité dans une minorité : ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire », *Nos diverses cités : collectivités rurales*, no. 3, p. 93-97.

- GÉNÉREUX, Jacques, (2001), « Introduction à l'économie », *Édition du Seuil*, Paris, p. 192.
- GILBERT, Anne, LEFEBVRE, Marie, (2008), « Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, dir. Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert, Linda Cardinal, Fides, Montréal, p. 27-72.
- GILBERT, Anne, GALLANT, Nicole, CAO, Huhua, (2014), « Mobilité et minorité », dans *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada, Québec*, dir. Rodrigue Landry, Presses de l'Université Laval, p. 261-295.
- GILBERT, Anne, (2017), « Du village à la métropole : les communautés franco-ontariennes », dans Dean Louder et Eric Waddell (dirs.), *Franco-Amérique 2e éd.*, Septentrion, Québec, p. 67-89.
- GOGIA, Nupur, SLADE, Bonnie, (2011), « About Canada: immigration », *Fernwood Publishing*, Black Point, p. 144.
- Gouvernement du Canada, (2001), « Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés », Ottawa, p. 176.
- Gouvernement du Canada, (2003), « Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique : plan d'action pour les langues officielles », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, p. 79.
- Gouvernement du Canada, (2006), « Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, p. 22.
- Gouvernement du Canada, (2017) « Évaluation de l'initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) », *Gouvernement du Canada*, Ottawa, p. 56.
- HAINCE, Marie-Claude, (2014), « La domestication de l'Autre ou la fabrication de l' "immigrant parfait" », *Diversité urbaine*, Vol 14 no.1, p. 94-116.
- HELLER, Monica, (1999), « Quel(s) français et pour qui ? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien », dans Normand Labrie and G. Forlot (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*. Sudbury, *Prise de parole*, p. 129-166.
- HELLER, Monica, (2005), « Une approche sociolinguistique à l'urbanité », *Revue de l'Université de Moncton*, Vol 36, no.1, p. 321-346.
- HELLER, Monica, (2011), *Paths to Postnationalism: A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford University Press, Oxford, p. 240.
- HELLER, Monica, BELL, Lindsay, DAVELUY, Michelle, NOËL, Hubert, McLAUGHLIN, (2014), « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *Recherches sociographiques*, Vol 55 no.1, p. 79-104.

- HELLER, Monica, BELL, Lindsay A., DAVELUY, Michelle, McLAUGHLIN, Mireille, NOËL, Hubert, (2016), « Sustaining the Nation: The Making and Moving of Language and Nation », Toronto, *Oxford University Press*, p. 288.
- HÉRAN, François, (2007), « Le temps des immigrants : essai sur le destin de la population française », *Seuil*, Paris, p. 110.
- HOULE, René, CORBEIL, Jean-Pierre, (2017), « Immigrant et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036 : série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration », *Statistique Canada*, p. 140.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, (2017), « Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) », Ottawa, p. 56.
- INNACCONE, Laurence R., (1990), « Religious Practice: A Human Capital Approach », *Journal for the Scientific Study of Religion*, no. 29, p. 297-314.
- JEDWAB, Jack, (2002), « L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité », *Commissariat aux langues officielles*, Ottawa, p. 79.
- JEDWAB, Jack, PERRONE, Julie, (2014), « Québécois francophones vivants ailleurs au Canada et anglophones d'ailleurs au Canada vivant au Québec : l'adaptation langagière », dans *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada, Québec*, dir. Rodrigue Landry, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 297-317.
- JUTEAU-LEE, Danielle et LAPOINTE, Jean, (1980), « Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone : analyse d'une transition », dans Alain Baudot et al. (dir.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III)*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, p. 60-71.
- KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2007), « Internal Migration Dynamics of a Canadian Immigrant Gateway: Toronto as an Origin, Way-Station and Destination between 1991-2001 », *Canadian Journal of Regional Science*, Vol 30 no.2, p. 243-262.
- KING, Karen M., NEWBOLD, Bruce K., (2011), « Internal migration of Canadian immigrants, 1993-2004: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics », *Canadian Studies in Population*, Vol 38 no. 1-2, p. 1-18.
- LACHAPELLE, Réjean, HENRIPIN, Jacques, (1980), « La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospectives », *Institut de recherches politiques*, Montréal, p. 391.
- LANDRY, Rodrigue, (2012), « Autonomie culturelle, cultures sociétales et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada », *Minorités linguistique et société*, p. 160-179.

- LANGLOIS, André, CASTONGUAY, Charles, (1993), « Mobilité géolinguistique de la population de langue maternelle française au Québec et en Ontario », *Canadian Journal of Sociology*, Vol 18 no. 4, p. 383-404.
- LANIEL, Jean-François, (2017), « L'État québécois est-il un État-parent?: Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *Recherches sociographiques*, Vol 53 no. 3, p. 549-579.
- LEBLANC, Marie Nathalie, (2002), « Processes of identification among Frenchspeaking West African migrants in Montreal », *Canadian Ethnic Studies*, Vol 34 no. 3, p. 121-141.
- LEGAULT-LECLAIR, Jacob, MEUNIR, E.-Martin, (À paraître), « Vers un nouveau régime de migration francophone internationale et interprovinciale du Québec vers l'Ontario (1991-2016) », *Recherches Sociographiques*, Vol 61 no. 1.
- LIAW, Kao-Lee, (1986), « Review on Interregional Migration in Canada », *Review of Demography*, Report for Health and Welfare Canada, Ottawa.
- LIAW, Kao-Lee, XU, Lei, (2007), « Problematic post-landing interprovincial migration of the immigrants in Canada, from 1980-83 through 1992-95 », *Journal of Population Studies*, Vol 31, p. 105-152.
- Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2001, c. 27.
- Loi sur les langues officielles*, L.C. 1988, ch. 38.
- MAGNAN, Marie-Odile « Identité et rétention chez les anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, Vol 49 no. 1, p. 69-86.
- MARCOUX, Richard et LAURENT, Richard, (2019), « Les dynamiques démographiques dans l'espace francophone face aux enjeux de l'immigration internationale de langue française au Québec et au Canada », *Francophonies d'Amérique*, no. 46-47, p. 73-96.
- MASSEY, Douglas, (1988), « Economic Development and International Migration in Comparative Perspective », *Population and Development Review*, Vol 14 no.3, p. 383-413.
- MASSEY, Douglas, (1990), « Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration », *Population Index*, Vol 56 no. 1, p. 3-26.
- MASSEY, Douglas, ARANGO, Joaquin, HUGO, Graeme, KOUAOUICI, Ali, PELLEGRINO, Adela, (1999), « Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium », *Oxford University Press*, Oxford, p. 378.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, (2018), « Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec », *Gouvernement du Québec*, p. 14.
- MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, (2011), « Sécularisation, catholicisme et transformation du régime de religiosité au Québec. Étude comparative avec le

- catholicisme au Canada (1968-2007) », *Recherches sociographiques*, Vol 52 no.3, p. 683-729.
- MEUNIER, E.-Martin, NAULT, Jean-François, (2012), « L'archidiocèse catholique d'Ottawa et sa francophonie : portrait statistique, comparaison et analyse sociohistorique (1968-2008) », *Francophonies d'Amérique*, no. 34, p. 59-79.
- MEUNIER, E.-Martin, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, GRENIER, Véronique, (2013), « La langue gardienne de la religion / La religion gardienne de la religion? Note sur la permanence et la recomposition du catholicisme au Québec et dans la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, no. 36, p. 13-40.
- MEUNIER, E.-Martin et NAULT, Jean-François, (2014), « Vers une sortie de la religion culturelle : les transformations du catholicisme au Québec et au Canada (1968-2008), dans *La longue transition du catholicisme. Gouvernamentalité et influence*, François Mabile (dir.), Éditions du Cygne, Paris, p. 27-63.
- MEUNIER, E.-Martin, LEGAULT-LECLAIR, Jacob, (2018), « Portrait démo-historiques des migrations transfrontalières au Canada : mieux comprendre l'apport de la souche québécoise à la francophonie minoritaire au Canada. », Colloque de la *Central European Association for Canadian Studies*, Prague.
- MILOT, Micheline, (2009), « Modus Co-vivendi: Religious Diversity in Canada », dans *International Migration and the Governance of Religious Diversity*, dir. Paul Bramadat and Matthias Koemig, *McGill-Queen's University Press*, p. 105-126.
- Ministère de l'immigration de la Diversité et de l'Inclusion, (2018), « Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec », *Gouvernement du Québec*, Québec, p. 14.
- MORIN, Jacques-Yvan, (2016), « Les États généraux du Canada français ou du Québec? », dans *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, dir. Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 15-40.
- NEWBOLD, Bruce K., (1996), « Internal migration of the Foreign-Born in Canada », *The International Migration Review*, Vol 30, no. 3, p. 728-747.
- PICHÉ, Victor, (2011), « Catégorie ethniques et linguistiques au Québec : quand compter est une question de survie », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 40 no. 1, p. 139-154.
- SCHULTZ, Theodore W., (1961), « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, Vol 51 no. 1, p. 1-17.
- SJAASTAD, Larry A., (1962), « The Costs and Returns of Human Migration », *Journal of Political Economy*, Vol 70 no. 5, p. 80-93.
- STARK, Rodney, FINKE, Roger, « Acts of Faith : Explaining the Human Side of Religion », *University of California Press*, p. 343.

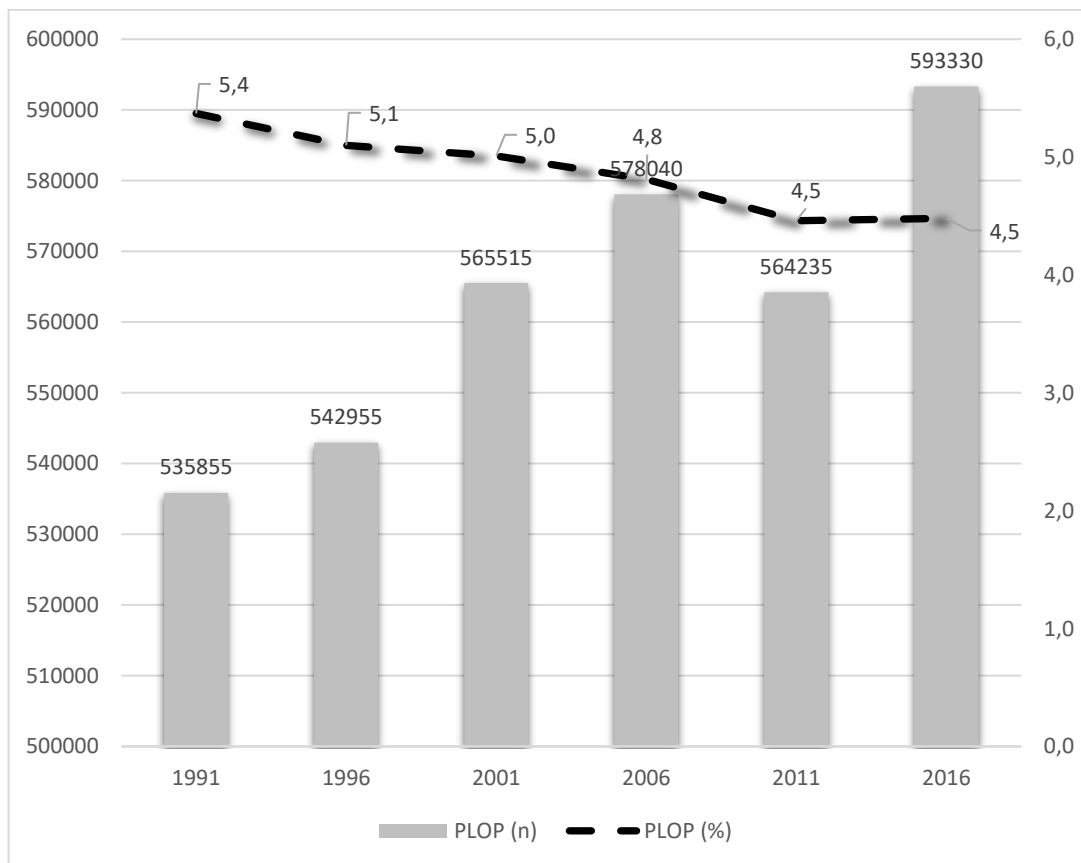
- Statistique Canada, (1975), « Recensement de la population, 1971 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.
- Statistique Canada, (1989), « Recensement de la population, 1986 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.
- Statistique Canada, (1995), « Recensement de la population, 1991 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.
- Statistique Canada, (2006) « Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle », Ottawa.
- Statistique Canada, (2007), « Recensement de la population, 2001 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.
- Statistique Canada, (2009), « Recensement de la population, 2006 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.
- Statistique Canada, (2015), « Enquête nationale auprès des ménages, 2011 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.
- Statistique Canada, (2016), Enquête sociale générale, Cycle 30 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Les Canadiens au travail et à la maison, Ottawa.
- Statistique Canada, (2019), « Recensement de la population, 2016 [Canada] Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) : Fichier des particuliers », Ottawa.
- STONE, Leroy O., (1971), « On the Correlation Between In- and Out-Migration by Occupation », *Journal of the American Statistical Association*, Vol 66 no.336, p. 693-701.
- STONE, Leroy O., (1974), « What We Know about Migration within Canada – A Selective Review and Agenda for Future Research », *The International Migration Review*, Vol 8 no. 2, p. 267-281.
- STONE, Leroy O., (1976), « Quelques nouveaux développements dans l'analyse de la migration interne au Canada », *Cahier québécois de démographie*, Vol 5 no. 3, p. 125-145.
- STONE, Leroy O., (1978), « Fréquence de la mobilité géographique de la population Canadienne », *Statistique Canada*, Ottawa, p. 138.
- SWIDLER, Ann, (1986), « Culture in Action: Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, Vol 51 no. 2, p. 273-286.
- TERMOTE, Marc, (2018), « Enjeux langue et immigration : Langue et immigration : quelles politiques? », dans *Démantèlement tranquille : Le Québec à la croisée des chemins*, dir. Steve E. Fortin, Québec Amérique, Montréal, p. 155-169.
- THIESSEN, Joel, WILKINS-LAFLAMME, Sarah, (2020), « None of the Above. Nonreligion identity in the US and Canada », *New York University Press*, New York, p. 259.

- THÉRIAULT, Joseph Yvon, (1998), « Les États généraux et la fin du Canada français » dans M. Martel et R. Choquette (dir.), *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française – CRCCR, p. 261-271.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, MEUNIER, É.-Martin, (2008), « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, dir. Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert, Linda Cardinal, Fides, Montréal, p. 205-240.
- TROVATO, Frank, (2009), *Canada's Population in a Global Context, An Introduction to Social Demography*, Oxford University Press, Toronto, 2009 p. 646.
- United Nations: DESA/Population Division, (2019), « World Population Prospect 2019 », ref. du 18 juin 2019, En ligne : <https://migrationdataportal.org/fr?i=netmigrate&t=2015>.
- VADEBONCOEUR, Pierre (1970), « La dernière heure et la première heure », *L'exagone/Parti-pris*, Ottawa, p. 78.
- VANDERKAMP, John, (1968), « Interregional Mobility in Canada: A Study of the Time Pattern of Migration », *Canadian Journal of Economics*, Vol 1 no.3, p. 595-608.
- VANDERKAMP, John, (1971), « Migration Flows, Their Determinants and the Effects of Return Migration », *Journal of Political Economy*, Vol 79, p. 1012-1031.
- VANDERKAMP, John, (1972), « Return Migration: Its Significance and Behavior », *Western Economic Journal*, Vol 10 no.4, p. 460-465.
- VANDERKAMP, John, (1988), « Regional disparities, a model with some econometric results for Canada », dans *Regional Economic Development: Essays in Honour of François Perroux*, dir. B Higgins et D.J. Savoie, Unwin Hyman, Boston, p. 269-296.
- VANDERKAMP, John, GRANT, Kenneth E., (1988), « Canadian Internal Migration Statistics, Some Comparisons and Evaluations » Vol 11 no. 1, p. 9-32.
- WILLAIME, Jean-Paul, (2017), « Sociologie des religions », *Puf*, Paris, p. 126.
- WILLAIME, Jean-Paul, (2018), « Polarisation autour du religieux en francophonie ? Les nouveaux défis de la laïcité », *Francophonies d'Amérique*, no.44-45, p. 137-162.

ANNEXES

Annexe chapitre 1

Graphique annexe 1 : *Nombre et proportion d'individus ayant le français comme première langue officielle parlée en Ontario en fonction des années, 1991-2016 (cumulatif).*

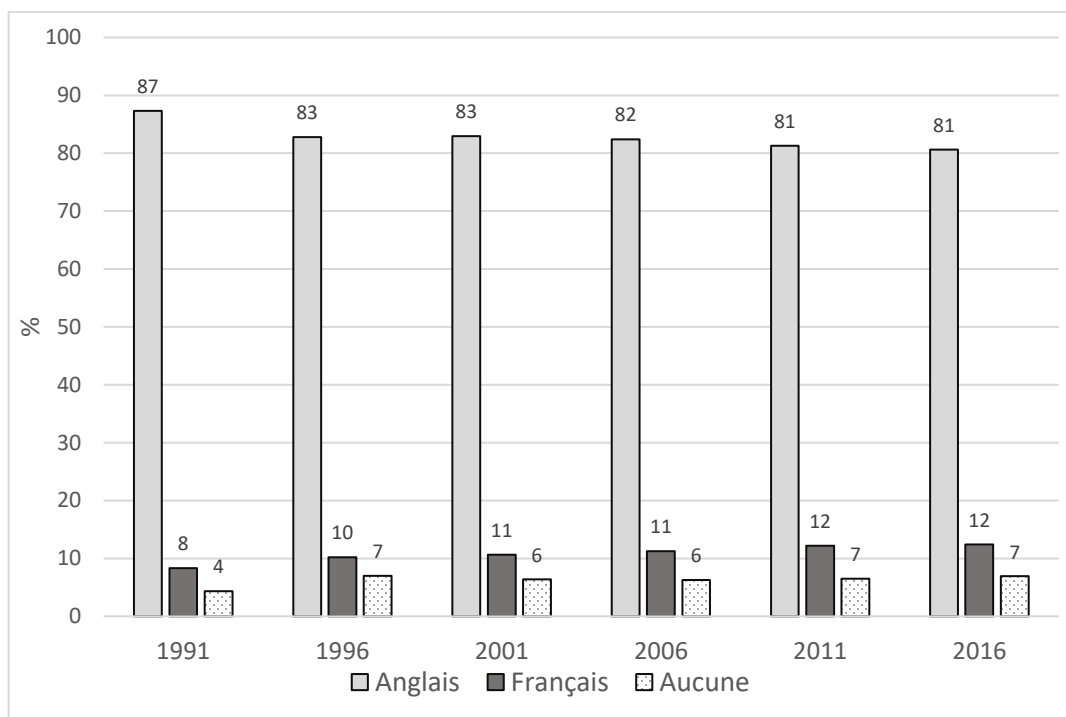


Sources : Statistique Canada, Recensement de la population : 1991, 1996, 2001, 2006, 2016 [Canada] Fichier maître préparé pour diffusion dans le réseau des Centres de données de recherche du Canada, 2019; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages : 2011 [Canada] Fichier maître préparé pour diffusion dans le réseau des Centres de données de recherche du Canada, 2019.

*Nombre absolu d'individus arrondi au cinquième près.

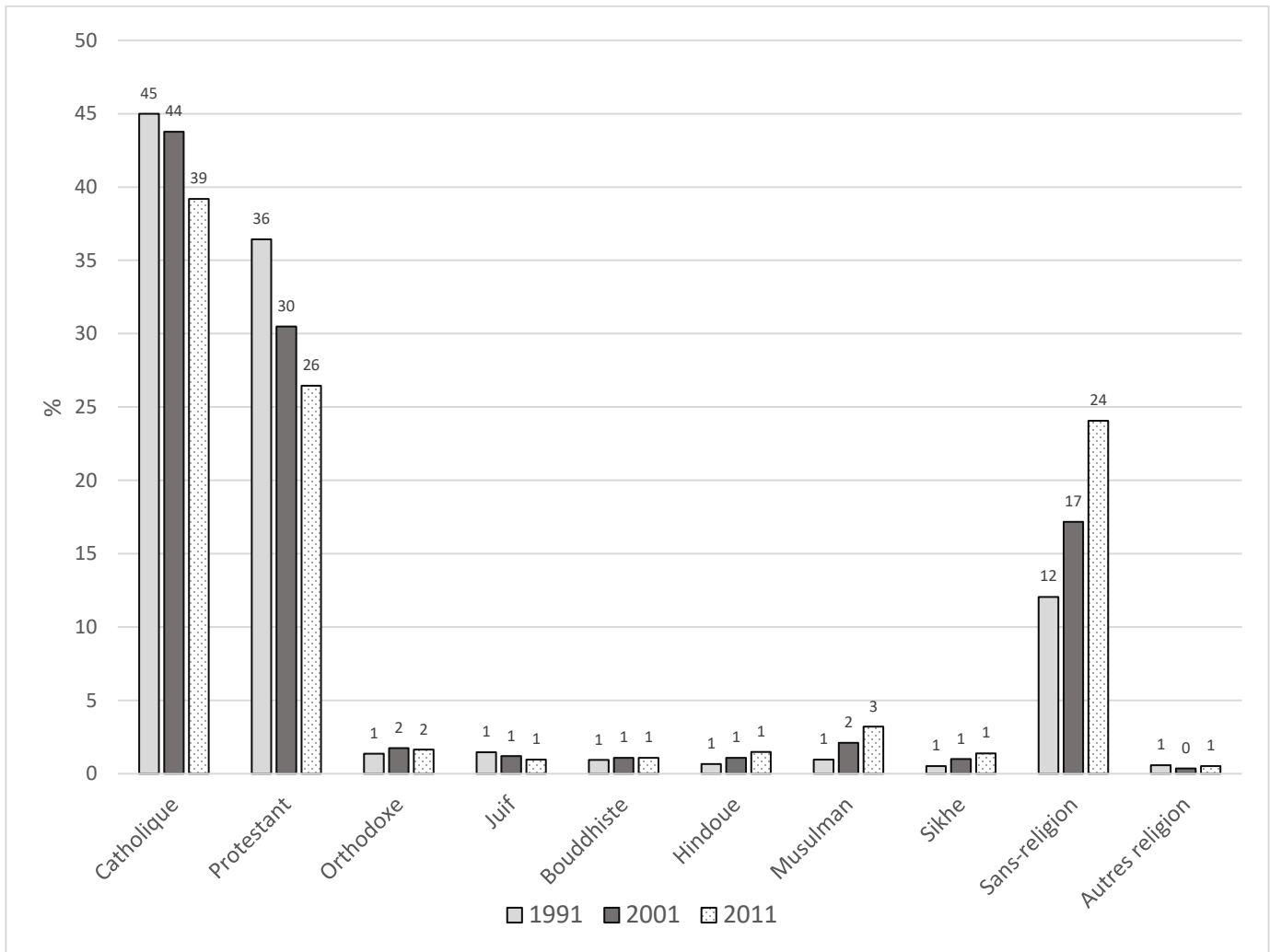
Annexe chapitre 2

Graphique annexe 1 : *Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les immigrants canadiens, 1991-2016 (cumulatif).*



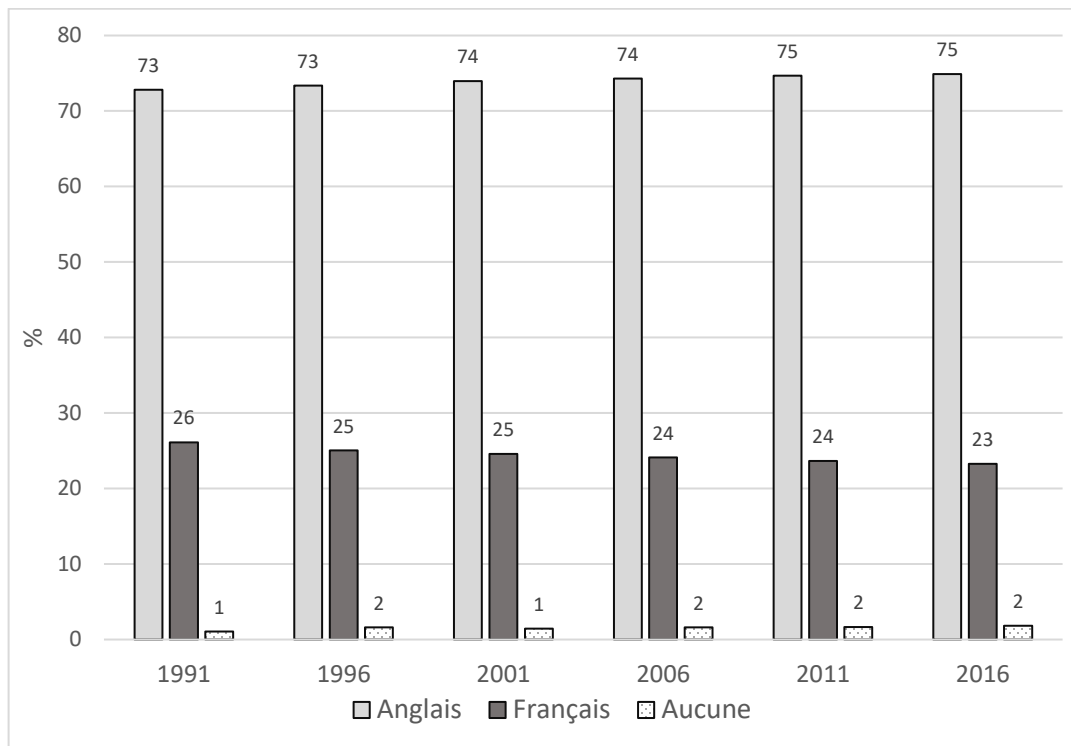
Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).
*Données cumulatives prenant en compte le nombre total d'immigrants des années précédentes.

Graphique annexe 2 : Appartenance religieuse des Canadiens en fonction des années, (1991-2011).



Sources : Recensements de la population 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

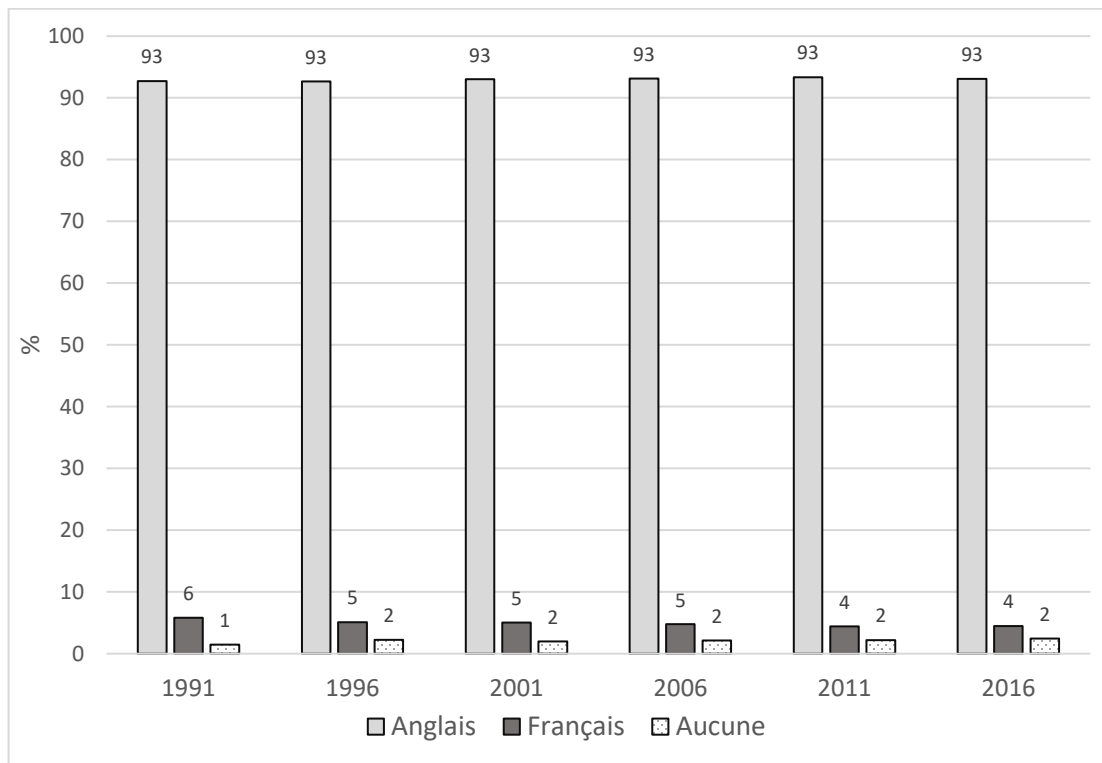
Graphique annexe 3 : Première langue officielle parlée (PLOP) chez les Canadiens en fonction des années, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

*Données cumulatives prenant en compte le nombre total d'immigrants des années précédentes.

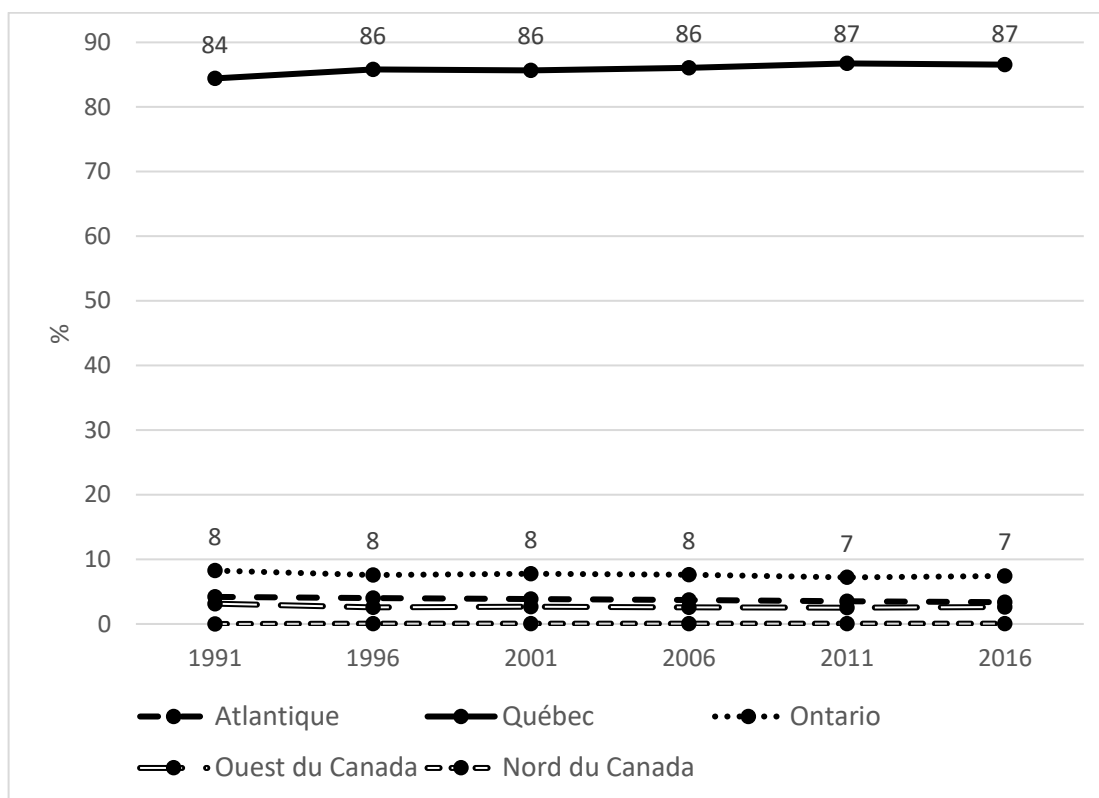
Graphique annexe 4 : Première langue officielle parlée (PLOP) chez les Ontariens en fonction des années, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

*Données cumulatives prenant en compte le nombre total d'immigrants des années précédentes.

Graphique annexe 5 : Proportion occupée (%) par chaque région au sein de la francophonie canadienne (PLOP), en fonction des années, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

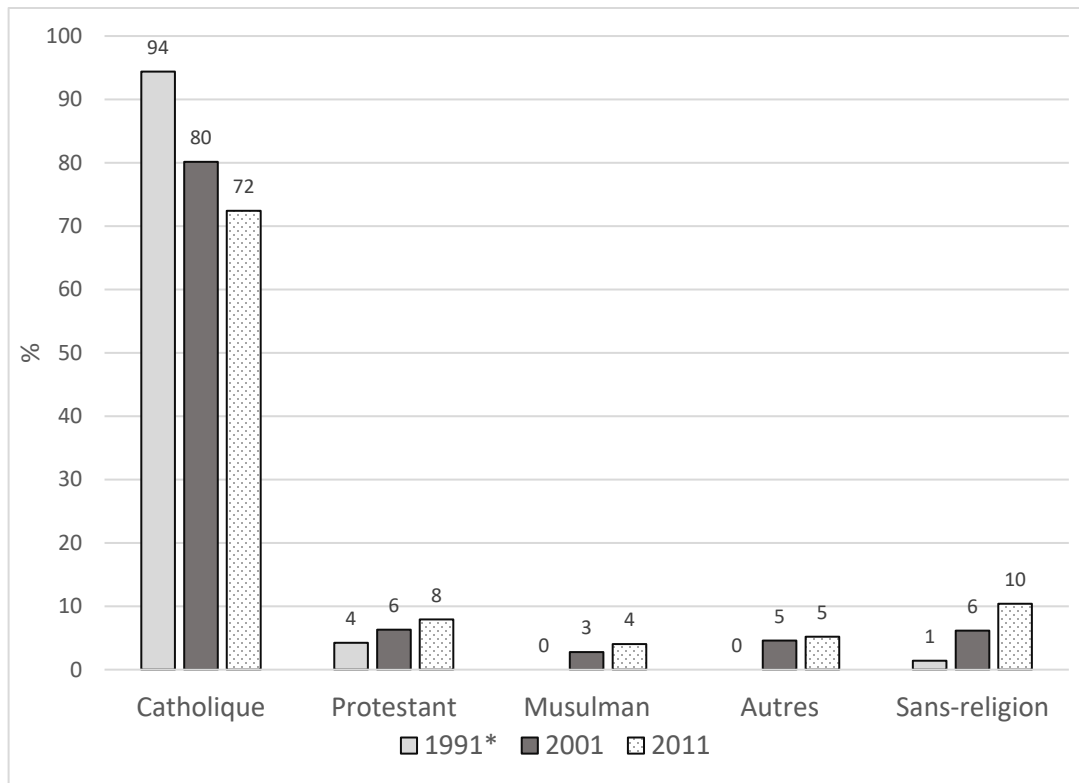
Tableau annexe 1 : Proportion (%) de l'appartenance religieuse chez les immigrants francophones (PLOP) au Canada, lors de la période de cinq années précédant chacun des recensements, 1991-2011.

	1991	2001	2011
Catholique	66,7	34,3	33,1
Protestant	16,7	11,1	14,1
Orthodoxe	0	10,7	6,3
Juif	0	0,9	0,6
Bouddhiste	8,3	1,2	0,5
Hindoue	0	0,8	1,1
Musulman	8,3	25,1	26,1
Sikhe	0	0,5	0,2
Autres religion	0	0,4	0,3
Sans-religion	0	15,0	17,8

Sources : Recensements de la population 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

*L'année 1991 est présentée à titre indicatif. Lorsqu'on applique certaines contraintes statistiques (langue et immigration) les nombres diminuent de façons importantes et la représentativité des données publiques s'en trouve affectée.

Graphique annexe 6 : Appartenance religieuse des Ontariens francophones (PLOP) en fonction des années, 1991-2011.



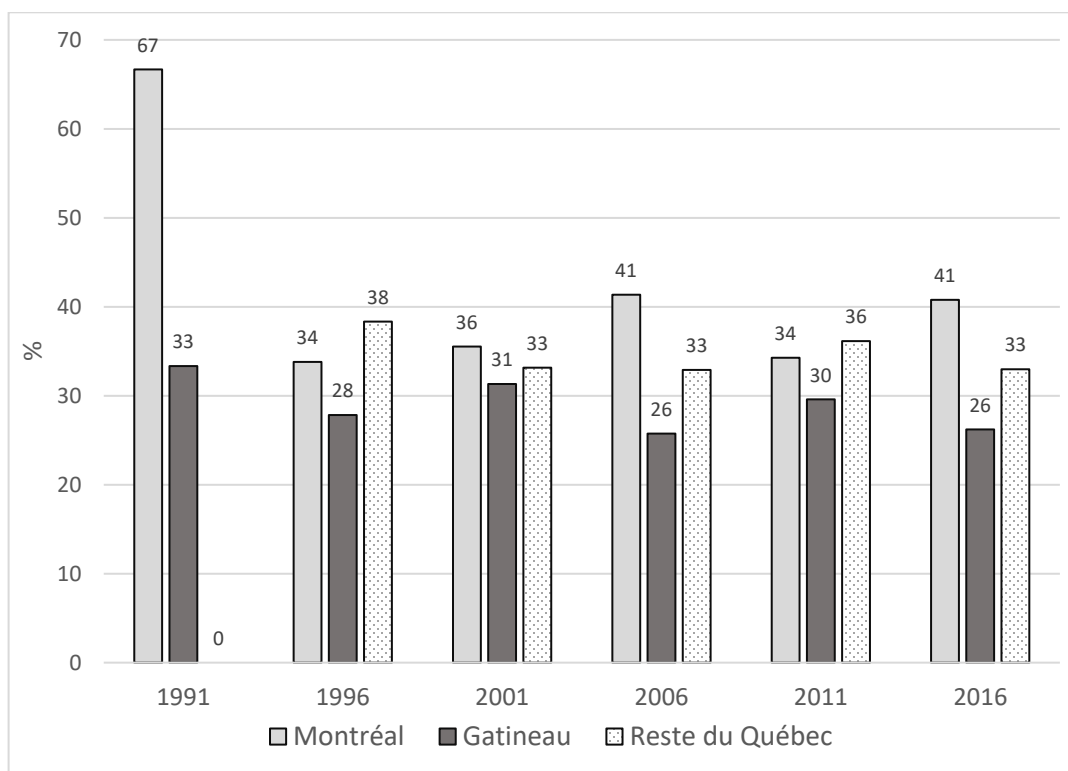
Sources : Recensements de la population de 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Tableau annexe 2 : Appartenance religieuse (%) en fonction de la première langue officielle parlée (PLOP) chez les Québécois, 1991-2011.

		1991				2001				2011			
		Anglais	Français	Aucune	Total	Anglais	Français	Aucune	Total	Anglais	Français	Aucune	Total
Catholique	Rangée (%)	5,7	94,0	0,3	100	5,8	93,9	0,3	100	6,2	93,5	0,3	100
	Colonne (%)	41,4	92,6	40,0	86,1	41,8	89,5	34,7	83,5	39,3	80,5	28,0	75,1
Protestant	Rangée (%)	64,3	35,7	0,0	100	55,7	42,4	2,0	100	45,1	52,8	2,1	100
	Colonne (%)	27,3	2,1	0,0	5,1	26,3	2,7	13,0	5,5	21,3	3,4	13,1	5,6
Musulman	Rangée (%)	50,0	50,0	0,0	100	24,3	70,1	5,6	100	18,0	77,2	4,8	100
	Colonne (%)	3,0	0,4	0,0	0,7	3,2	1,2	10,4	1,5	4,7	2,7	16,6	3,1
Autres	Rangée (%)	55,6	36,1	8,3	100	54,3	39,3	6,4	100	49,6	44,7	5,7	100
	Colonne (%)	20,2	1,8	60,0	4,3	17,7	1,7	29,4	3,8	16,8	2,1	25,4	4,0
Sans-religion	Rangée (%)	25,8	74,2	0,0	100	22,0	76,2	1,8	100	17,3	81,4	1,3	100
	Colonne (%)	8,1	3,2	0,0	3,7	10,9	5,0	12,6	5,8	17,8	11,4	17,0	12,2
Total	Rangée (%)	11,9	87,5	0,6	100	11,6	87,6	0,8	100	11,8	87,3	0,9	100
	Colonne (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Recensements de la population de 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Graphique annexe 7 : Lieu d'habitation au Québec (Montréal, Gatineau, autres) des migrants interprovinciaux de première langue officielle parlée française qui habitaient en Ontario cinq ans auparavant, 1991-2016.

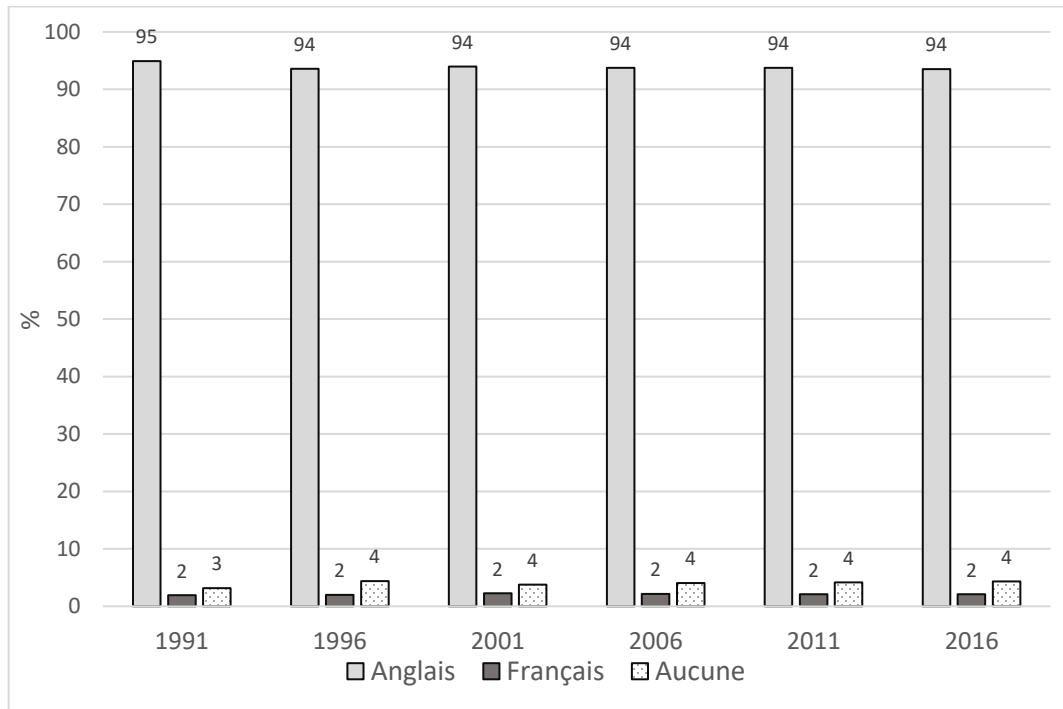


Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

*En raison d'un trop faible nombre de cas, nous devons nous garder de faire quelconque inférence en utilisant le recensement de 1991.

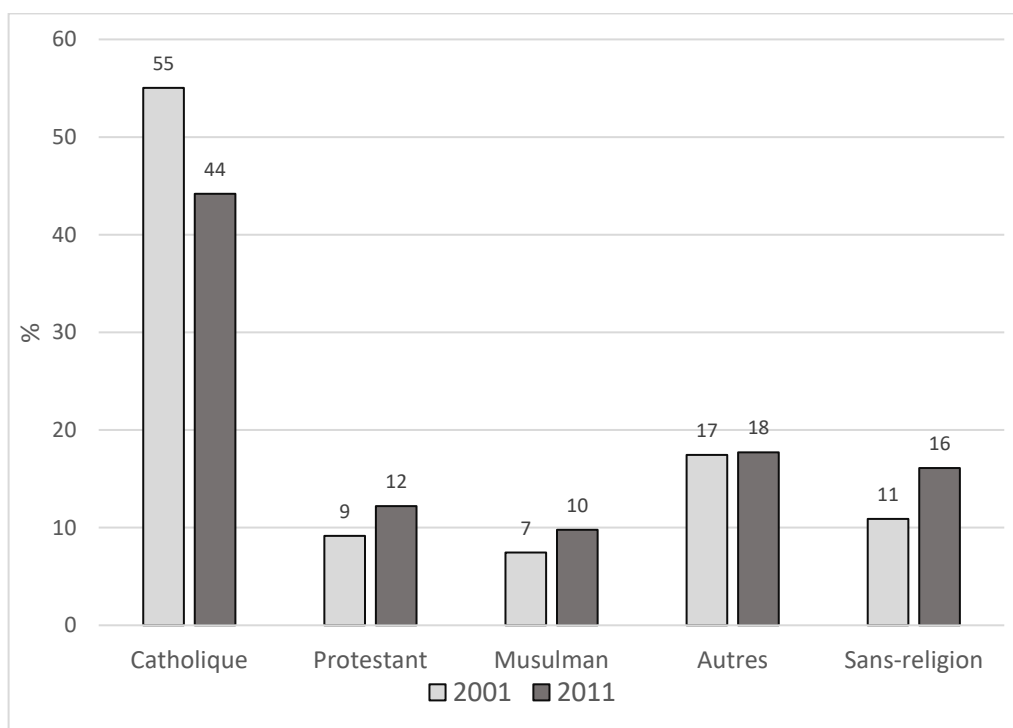
Annexe chapitre 3

Graphique annexe 1 : *Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée chez les Torontois 1991-2016 (cumulatif).*



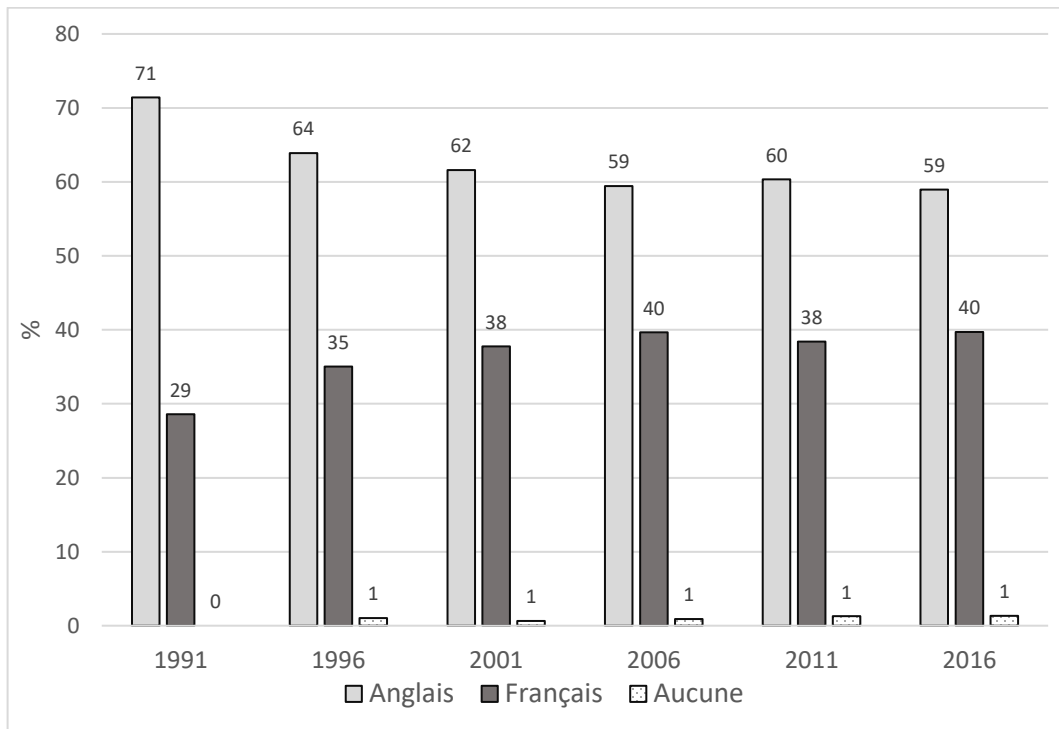
Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Graphique annexe 2 : Appartenance religieuse (%) chez les Torontois francophones (PLOP), 2001-2011.



Sources : Recensements de la population de 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Graphique annexe 3 : *Proportion d'individus ayant l'anglais, le français, ou aucune d'entre elles, comme première langue officielle parlée (PLOP) chez les migrants en provenance du Québec désormais vivant en Ontario, 1991-2016.*



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Tableau annexe 1 : Appartenance religieuse (%) en fonction de la première langue officielle parlée (PLOP) chez les Torontois, 1991-2011.

		1991				2001				2011			
		Anglais	Français	Aucune	Total	Anglais	Français	Aucune	Total	Anglais	Français	Aucune	Total
Catholique	Rangée (%)	89.24	5.06	5.70	100.00	92.98	3.63	3.39	100.00	93.97	3.03	3.00	100.00
	Colonne (%)	31.61	88.89	60.00	33.62	33.74	55.03	30.76	34.11	30.42	44.18	21.93	30.36
Protestant	Rangée (%)	99.43	0.57	0.00	100.00	98.31	0.74	0.94	100.00	97.30	1.13	1.57	100.00
	Colonne (%)	39.24	11.11	0.00	37.45	28.96	9.16	6.94	27.69	23.36	12.21	8.54	22.51
Musulman	Rangée (%)	100.00	0.00	0.00	100.00	91.35	3.05	5.60	100.00	92.53	2.62	4.85	100.00
	Colonne (%)	4.04	0.00	0.00	3.83	5.36	7.46	8.22	5.51	7.66	9.77	9.08	7.76
Autres	Rangée (%)	91.43	0.00	8.57	100.00	90.90	2.47	6.64	100.00	90.94	2.04	7.02	100.00
	Colonne (%)	14.35	0.00	40.00	14.89	15.41	17.46	28.17	15.94	17.58	17.72	30.68	18.13
Sans-religion	Rangée (%)	100.00	0.00	0.00	100.00	92.73	1.46	5.81	100.00	92.61	1.58	5.81	100.00
	Colonne (%)	10.76	0.00	0.00	10.21	16.53	10.89	25.91	16.76	20.98	16.11	29.77	21.24
Total	Rangée (%)	94.89	1.91	3.19	100.00	93.99	2.25	3.75	100.00	93.77	2.08	4.15	100.00
	Colonne (%)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

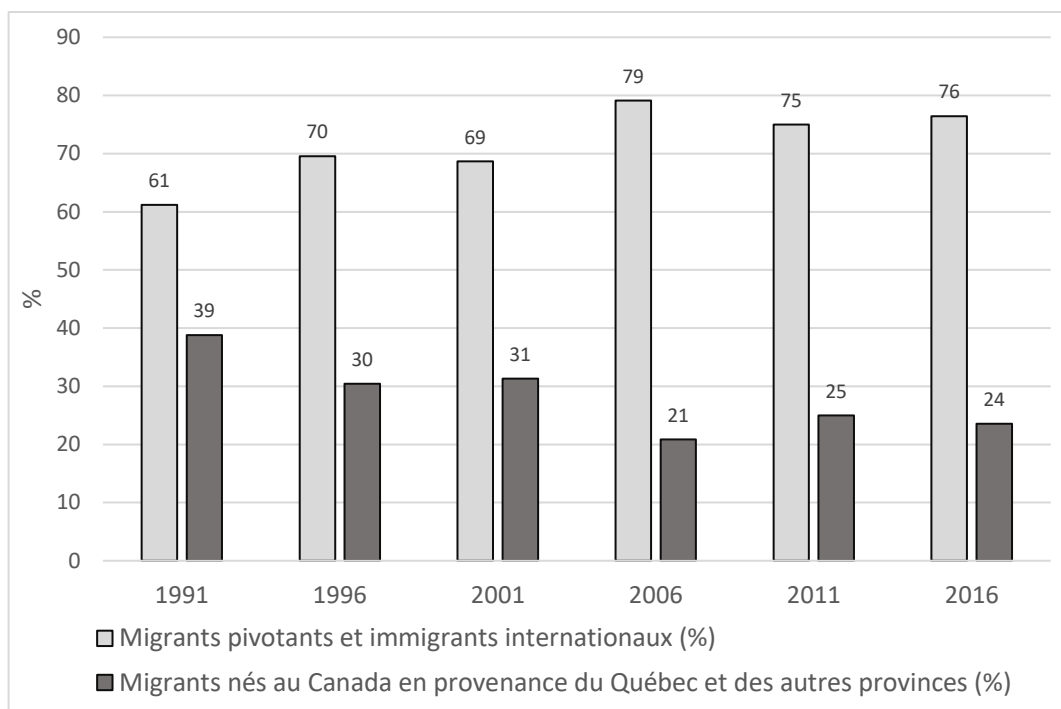
Sources : Recensements de la population de 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Tableau annexe 2 : Proportion et nombre d'entrants francophones (PLOP). Lieu d'habitation 5 ans auparavant (Québec, international et les autres provinces) des individus de première langue officielle (PLOP) française qui habitent à Toronto, 1991-2016.

		1991	1996	2001	2006	2011	2016
Québec	n	6 480	5 580	8 695	4 490	4 995	5 850
	%	34,40 %	35,20 %	38,40 %	24,90 %	29,50 %	31,70 %
Autres provinces	n	2 325	1 055	1 620	1 105	1 270	1 235
	%	12,30 %	6,70 %	7,10 %	6,10 %	7,50 %	6,70 %
International	n	10 025	9 200	12 345	12 410	10 675	11 395
	%	53,20 %	58,10 %	54,50 %	68,90 %	63,00 %	61,70 %
Total	n	18 830	15 835	22 660	18 005	16 940	18 480
	%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Graphique annexe 4 : Profils regroupés des individus francophones (PLOP) qui ont migré vers Toronto au courant des cinq dernières années, 1991-2016.



Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Tableau annexe 3: Profils détaillés (n) des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré en Ontario, en fonction des années, 1991-2016.

	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Migrants pivotants (n)	2850	4595	7260	4525	5220	6525
Migrants nés au Canada en provenance du Québec (n)	22840	17795	22935	15875	13045	14535
Migrants nés au Canada en provenance d'autres provinces (n)	9670	6025	8150	6655	6335	5495
Migrants internationaux (n)	16715	15580	20630	20290	20400	19985
Total (n)	52075	43995	58975	47345	45000	46540

Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

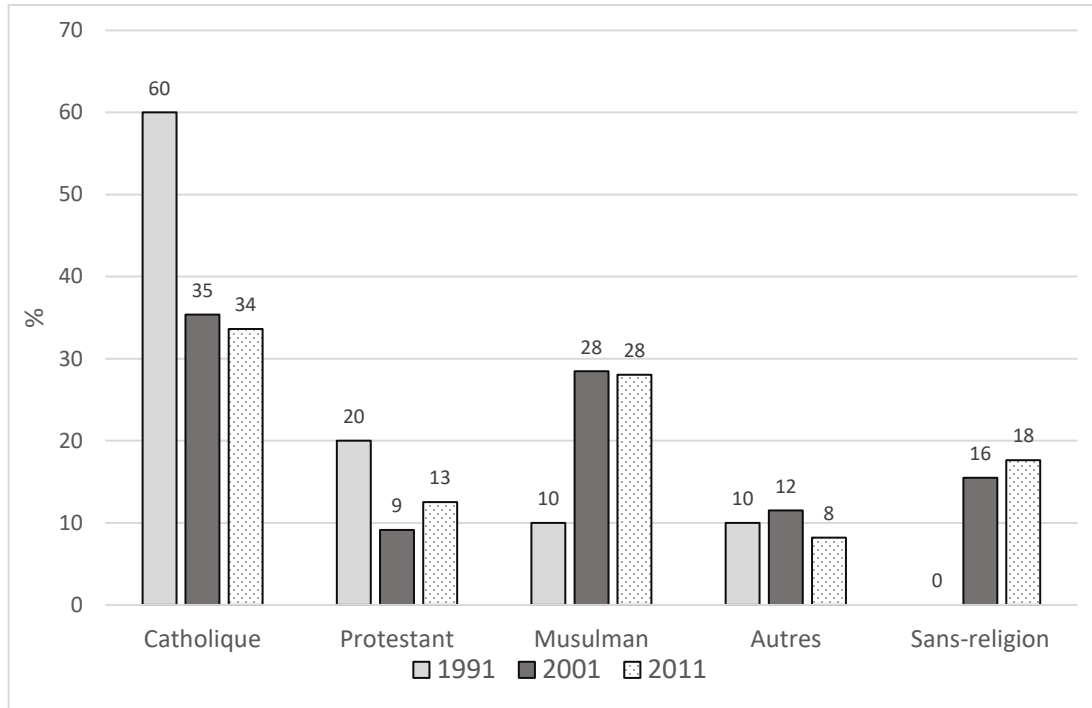
Tableau annexe 4: *Profils détaillés (n) des francophones (PLOP) qui ont migré ou immigré à Toronto, en fonction des années, 1991-2016.*

	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Migrants pivotants (n)	1500	1815	3215	1835	2035	2730
Migrants nés au Canada en provenance du Québec (n)	4980	3765	5480	2650	2965	3120
Migrants nés au Canada en provenance d'autres provinces (n)	2325	1055	1620	1105	1270	1235
Migrants internationaux (n)	10025	9200	12345	12410	10675	11395
Total (n)	18830	15835	22660	18000	16945	18480

Sources : Recensements de la population 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).

Annexe conclusion

Graphique 1 : Appartenance religieuse des immigrants francophones (PLOP) s'installant au Québec, en fonction des années, 1991-2011.



Sources : Recensements de la population de 1991 et 2001, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), fichier des particuliers, Statistique Canada. Enquête nationale auprès des ménages 2011, [Canada] fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD).